

ETHNOZOOTECHNIE n°110

**De l'animal sauvage
à l'animal de compagnie
non conventionnel**

Journée d'étude de la SEZ

**organisée par Olivier LE GAL et Jean-François COURREAU
le 21 octobre 2021
à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort**

© Société d'Ethnozootechnie 2022

ISSN : 0397-6572

Les opinions librement émises dans Ethnozootechnie n'engagent que leurs auteurs.



Orphée charmant les animaux sauvages, mosaïque (IVe siècle), Musée Arles Antique, Photo © Étienne Verrier (décembre 2021).

Sommaire

Avant-propos <i>O. Le Gal, J.F. Courreau</i>	5
---	---

Articles de la journée d'étude et compléments

La proximité homme-animal sauvage dans tous ses états

Les relations aux animaux prétendument « sauvages » dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs actuelles <i>E. Dounias</i>	7
--	---

À propos des attitudes des Madiha envers les chiens (Amazonie péruvienne) <i>A. Zuppi</i>	23
--	----

L'acclimatation d'espèces exotiques au XIXe siècle <i>C. Callou</i>	29
--	----

De l'état sauvage à la compagnie, des itinéraires différenciés selon les espèces : l'exemple des mammifères <i>O. Le Gal</i>	33
---	----

Sensibilité et rapports des contemporains avec la faune sauvage : l'action des centres de soins <i>J.F. Courreau</i>	45
---	----

Devenir « animal de compagnie » : usages conventionnels et définitions sociologiques <i>J. Michalon</i>	51
--	----

Les Nouveaux Animaux de Compagnie (« NAC ») : un irrésistible engouement

Rappel réglementaire synthétique sur la notion « d'animal de compagnie » <i>G. Bassot</i>	53
--	----

Le phénomène « NAC » dans le commerce contemporain <i>S. Rolland</i>	55
---	----

Le phénomène « NAC » dans l'exercice vétérinaire libéral <i>D. Boussarie</i>	59
---	----

L'oiseau de compagnie, d'où vient-il, qu'est-il aujourd'hui ? <i>P. Channoy</i>	73
--	----

Article Varia

Les représentations duelles des personnages du <i>Roman de Renart</i> <i>C. Noé</i>	85
--	----

Comptes-rendus, notes et analyses

Analyses d'ouvrage – L'élevage des chiens et des chats, un manuel au service des futurs professionnels ; André Leroy, berger d'alpage ; L'animal désanthropisé – Interroger et redéfinir les concepts ; Animal, chaque génération a son combat, voici le nôtre ; Les races d'animaux domestiques en France – Étude générale et inventaire. <i>B. Denis ; L. Montméas ; E. Verrier ; P. Morand-Fehr ; J.M. Besancenot.</i>	97
--	----

Comptes-rendus de colloque – Quel élevage pour demain, quel vétérinaire pour cet élevage ? ; La « Viande... cellulaire » : est-ce possible, est-ce bon, est-ce acceptable ? Du mérinos de Rambouillet pour des laines contemporaines de qualité. <i>E. Verrier ; J.F. Hocquette et al. ; P. Del Porto.</i>	104
---	-----

Éphéméride <i>E. Verrier</i>	106
---------------------------------	-----



Lapin vu de face, Anonyme (Hans Asper ?) (XVIe), *Kunstmuseum*, Bâle, *Bilddaten gemeinfrei*
<https://kunstmuseumbasel.ch>

Avant-propos

La journée d'étude, qui s'est déroulée le 21 octobre 2021 à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, est originale à plus d'un titre.

Par son contenu tout d'abord. En effet, les animaux sauvages, qu'ils soient captifs, apprivoisés ou élevés, ne font pas partie des thématiques les plus fréquemment abordées par notre Société. Quelques exceptions cependant : les numéros 42 (État sauvage, apprivoisement, état domestique - 1989), 53 (La faune sauvage - 1994) et 71 (Animal domestique, espèce domestique, domestication : points de vue - 2003).

Par la variété des intervenants ensuite, qui a permis à des horizons allant des sciences humaines aux acteurs commerciaux de se rencontrer.

Au carrefour des sciences sociales, des sciences de la nature et des techniques de l'élevage, les thématiques de la journée « De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel » s'inscrivent donc pleinement dans la lignée des ethnosciences et plus précisément de l'ethnozootechnie.

Les différents orateurs ont essayé, malgré les difficultés de l'exercice, de se cantonner dans le cadre défini par le titre de la journée dont tous les termes pouvaient pourtant prêter à interprétation.

Ainsi, alors même que le sociologue (Jérôme Michalon) s'interroge sur les conventions relatives à l'animal de compagnie, le législateur (Gérard Bassot) est amené à trancher en séparant, plus ou moins arbitrairement, les animaux d'espèces dites « domestiques » des animaux d'espèces dites « non domestiques ».

Comme l'a rappelé Bernard Denis dans son introduction, cette dichotomie était traditionnellement déjà de règle au sein des Écoles vétérinaires qui distinguaient la zootechnie, qui s'occupe de l'élevage des espèces domestiques *stricto sensu*, et la zoologie appliquée, qui intègre notamment l'élevage des espèces non reconnues comme domestiques. Or, ainsi que nous le verrons au fil des différents articles, la frontière sauvage/domestique est pour le moins incertaine, poreuse et jamais vraiment définitive.

Dans une première partie « La proximité homme-animal sauvage dans tous ses états », nous vous invitons à un voyage dans le temps et dans l'espace afin de découvrir, parmi les nombreuses relations homme/animal existant ou ayant existé.

Edmond Dounias, tout d'abord, nous parlera du large spectre d'interactions entre les chasseurs-cueilleurs contemporains et les animaux sauvages, incluant notamment de rares coopérations de type mutualiste.

Cette approche sera complétée par Andrea Zuppi qui nous invitera, en Amazonie péruvienne, chez les Madiha. Dans cette société amérindienne, la position du chien est fort éloignée de celle de nos canidés occidentaux (non conventionnelle – pour nous – en quelque sorte !). Pour autant, la place du chien diffère sensiblement de celle des animaux de la forêt, adoptés et apprivoisés dès leur plus jeune âge.

Avec Cécile Callou, nous retournerons dans l'Europe du XIXe siècle. Cette époque voit un engouement pour l'importation, l'élevage et l'acclimatation d'animaux exotiques, la gamme des espèces concernées allant des poissons d'aquarium aux grands animaux destinés aux collections des ménageries. Au-delà de l'attrait pour l'exotique et l'insolite, la finalité de ces acclimations était résolument utilitaire.

Puis nous reviendrons au XXIe siècle où deux phénomènes d'apparence proche (dans les deux cas il y a proximité entre l'homme et l'animal) mais en fait aux antipodes, seront évoqués par les deux organisateurs de cette journée.

En prenant l'exemple des mammifères, les itinéraires, très variables dans le temps, pouvant conduire un animal sauvage à vivre dans nos maisons, seront retracés (Olivier Le Gal).

A l'inverse, dans les centres de soins pour les animaux sauvages en détresse, le cheminement est tout autre (Jean-François Courreau). Dans la mesure où l'objectif est de rendre l'animal à la nature, les soignants bénévoles doivent surtout éviter toute familiarité avec leurs patients et surtout ne pas les apprivoiser.

Dans une deuxième partie « Les Nouveaux Animaux de Compagnie : un irrésistible engouement » nous nous recentrerons, à partir de quelques exemples, sur le phénomène « NAC », cet acronyme désignant depuis quelques décennies les animaux de compagnie autres que les chiens et les chats.

Stéphane Rolland nous présentera tout d'abord la part que représentent les NAC dans l'activité des animaleries. Les spécificités de ces animaux du point de vue réglementaire, traçabilité et bien-être, ne seront pas oubliées.

Didier Boussarie, pionnier en matière de médecine et de chirurgie concernant les NAC, évoquera ensuite les besoins spécifiques de ces nombreuses espèces ainsi que l'évolution de cette activité au sein de la profession vétérinaire.

Puis, avec Pierre Channoy, nous découvrirons le monde passionnant – et passionné – des éleveurs amateurs d'oiseaux de compagnie. Comme pour les mammifères, l'itinéraire de quelques oiseaux d'ornement sera retracé.

Des interventions complémentaires devraient être publiées dans de futurs numéros de notre revue, par exemple le numéro « Varia » prévu l'automne prochain, en particulier sur les animaux de compagnie exotiques au XVIIIe siècle, les reptiles, les impacts sanitaires des NAC, ...

Olivier Le Gal
Société d'Ethnozootecnie

Ce numéro est complété par un article « Varia », de Clothilde Noé, sur les représentations duelles personnages du *Roman de Renart*. Notons que cet article s'inscrit dans la continuité de notre journée dans la mesure où le renard en tant qu'espèce (avec un « d » à la fin !), après avoir été sélectionnée pour être « plus docile » en Russie, pourrait être l'un de nos futurs NAC !

Le moment est venu d'adresser nos remerciements à tous les auteurs et contributeurs de ce numéro. Nous remercions également Jean-Philippe Darnault, président directeur général de la chaîne d'animaleries Animalis, pour nous avoir aidés à accueillir les intervenants, et Christophe Degueurce, directeur de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, pour avoir mis l'Amphithéâtre d'honneur Girard à notre disposition.

Jean-François Courreau
Association Faune Alfort



Fresque murale sur le thème de la faune sauvage africaine, Square Danton, Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).
Photo © Étienne Verrier (janvier 2020).

Les relations aux animaux prétendument « sauvages » dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs actuelles

Edmond DOUNIAS

CEFE, Univ Montpellier, CNRS, EPHE, IRD, Montpellier, France
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, 1919 route de Mende, 34293 Montpellier cedex 5
Contact : edmond.dounias@ird.fr

Résumé : Parce que leurs modes de subsistance dépendent prioritairement des ressources spontanées prodiguées par la nature environnante, les derniers peuples chasseurs-cueilleurs contemporains ont des perceptions du monde et de leurs places dans ce dernier qui combinent intimement nature et culture. Autorisés par les forces surnaturelles tutélaires détentrices des ressources à prélever, avec parcimonie et pour se nourrir, dans les autres formes du vivant, les chasseurs-cueilleurs – en majorité animistes, collectivistes et égalitaristes – n'accordent guère de sens à une quelconque dichotomie entre « sauvage » et « domestique ». La présence d'animaux de compagnie chez ces peuples habitués à vivre « tout contre » la faune qui les environne, est très anecdotique. En revanche, la palette des interactions qu'ils entretiennent avec les animaux est révélatrice d'un rapport au vivant qui interpelle notre perception occidentale en quête de sens face aux menaces qui pèsent sur la biodiversité mondiale.

Mots-clés : chasseurs-cueilleurs, cosmogonie, faune, paradomestication, nature, culture, adoption.

Relationships with so-called wild animals in present-day hunter-gatherer societies. Abstract: Because their modes of subsistence depend primarily on the spontaneous resources provided by the surrounding nature, the last present-day hunter-gatherers have perceptions of the world and of their place in it that intimately combine nature and culture. Authorized by the supernatural tutelary forces holding the resources to take sparingly and to feed themselves in the other forms of the living, the hunter-gatherers – in majority animists, collectivists and egalitarians – do not grant any sense to any dichotomy between 'wild' and 'domesticated'. The presence of pets among these peoples, accustomed to snuggle 'against' the fauna that surrounds them, is very anecdotal. On the other hand, the range of interactions they have with animals is revealing of a relationship with living beings that challenges our Western perception in search of meaning in the face of the threats to global biodiversity.

Keywords: hunter-gatherers, cosmogony, wildlife, paradomestication, nature, culture, adoption.

Introduction

Depuis la première acception du néologisme de biodiversité proposé par Edward O. Wilson (1988), le concept a connu de nombreux ajustements. Le plus marquant, qui va poser les jalons de la décennie des Nations Unies pour la biodiversité (2011-2020), est celui de considérer la diversité culturelle comme consubstantielle de la biodiversité. Alors que l'homme était jusqu'alors considéré comme un élément extérieur, perturbateur, voire destructeur de la biodiversité, il en est devenu l'un des constituants.

Ce faisant, ce changement de paradigme se rapproche des visions autochtones du positionnement des hommes par rapport à leurs natures (Guille-Escuret, 1992). Très démarquée de la vision conservacionniste qui a longtemps prévalu et qui tend à dissocier nature et culture pour mieux soutenir une politique préservationniste basée sur l'exclusion de l'homme, la nature est dorénavant comprise comme une construction culturelle et devient *in fine* un élément

constitutif de la culture, abolissant *de facto* la dichotomie qui était de mise jusqu'alors.

L'objectif de cet article est d'esquisser toute la diversité des interactions que les derniers peuples chasseurs-cueilleurs entretiennent avec la faune dite « sauvage ». Cette mise entre guillemets tient au fait que très peu de peuples chasseurs-cueilleurs disposent d'un mot dans leur langue pour signifier « sauvage » : c'est, par essence, la nature même du vivant et cela n'a donc pas besoin d'être nommé en tant que tel. En revanche, ces peuples ont bien des termes pour évoquer ce qui relève du domestique et du cultivé, lesquels constituent une catégorie atypique pour eux et, finalement, très circonscrite du vivant. Le domestique résulte majoritairement d'une intervention d'autres sociétés humaines que les leurs sur les espèces sauvages. Contrairement à cette dichotomie caricaturale dont ces peuples s'affranchissent, le « sauvage » est pour eux la véritable entité de toute chose et se décline le long d'un vaste continuum

d'interventions ne permettant pas de poser une frontière stricte entre les deux extrêmes théoriques. Le vivant est posé comme une évidence, l'homme en fait partie, et l'homme se doit de se concilier l'accord des forces surnaturelles avant de se permettre de prélever dans la vaste sphère du vivant qui l'environne de quoi organiser sa vie quotidienne (Figure 1).

La formule de Dominique Lestel (200) « L'humain ne s'est pas développé contre l'animal, mais tout contre » sied impeccablement aux chasseurs-cueilleurs qui se

démarquent du reste de l'humanité par le fait qu'ils sont les habitants de la planète qui dépendent les plus des ressources spontanément prodiguées par la nature. Cette proximité permanente avec les autres formes du vivant, fussent-elles animales ou végétales, implique qu'ils vivent constamment « tout contre » des animaux et qu'ils n'ont pas besoin de s'adjoindre la compagnie d'animaux non conventionnels pour agrémenter leur quotidien. C'est sur la diversité des formes que peut prendre ce « tout contre » que nous allons nous attarder.



Figure 1. Boucanage de viande de brousse dans un campement Baka, sud Cameroun. © IRD - Edmond Dounias (1990).

Qui sont les derniers peuples chasseurs-cueilleurs ?

Outre le fait d'avoir un mode de vie prioritairement tributaire de ce que dispense la nature, les chasseurs-cueilleurs se démarquent par quelques particularités saillantes : tout d'abord, le fait de dépendre des ressources naturelles a requis l'élaboration de savoirs naturalistes très aboutis et impose une forte mobilité spatiale saisonnière, en général le long de sentiers territoriaux étendus. Les chasseurs-cueilleurs sont

caractérisés sur le plan socio-politique par une remarquable mobilité sociale entre leurs lieux de résidence, une forte propension à l'égalitarisme et un sens aigu du collectivisme : ce sont des sociétés sans autorité décisionnelle hiérarchique et au sein desquelles la redistribution des ressources par un partage systématique constitue un principe inaliénable (Figure 2).



Figure 2. Partage de viande de sambar (*Rusa unicolor*) chez les P'nan de Bornéo. © IRD- Edmond Dounias (2003).

La majeure partie de ces peuples résident dans des zones du globe reconnues comme des points chauds de biodiversité. Au fil des millénaires, ces sociétés humaines ont su entretenir un mode de subsistance peu déprédateur dans des régions qui hébergent aujourd'hui les derniers refuges de diversité biologique (Garnett *et al.*, 2018). Les chasseurs-cueilleurs ont en outre en commun avec la diversité biologique qui est aujourd'hui menacée – selon l'IPBES (2019), un million d'espèces animales et végétales (sur un total estimatif de 8 millions) seraient actuellement menacées d'extinction – de cumuler rareté et diversité : rareté car ils ne totalisent guère plus de 10 millions de personnes ; ils ne représentent donc que 2% des quelques 500 millions de personnes

autochtones, soit seulement 0,12% de la population mondiale (Hays *et al.*, 2022). Cette goutte d'eau de l'humanité est en réalité dépositaire de près de 5% des 7 000 langues environ encore parlées dans le monde. Certaines ethnies de chasseurs-cueilleurs ne comptent que quelques centaines de locuteurs. Leurs langues et, incidemment, leurs cultures sont donc particulièrement fragiles, quand les prédictions les moins alarmistes anticipent une disparition de 50 à 80% des langues encore vivantes à l'horizon 2100 (Phillippe, 2015). La diversité culturelle de ces peuples et la diversité biologique des territoires dont elles dépendent dans leur quotidien sont donc concomitamment en péril.

Des sangliers domestiques ou des cochons sauvages ?

La vignette de la bande dessinée *Astérix en Corse* (Goscinny et Uderzo, 1973) dans laquelle Obélix, insatiable consommateur de sanglier, s'exclame « Oh ! Regarde ! des sangliers domestiques » ; ce à quoi l'hôte corse Ocatarinetabellatchitchix rétorque « Non, ce sont des cochons sauvages », résume à elle seule toute l'ambiguïté du statut des animaux prétendument « sauvages » avec lesquels les peuples chasseurs-cueilleurs entretiennent des interactions quasi-permanentes.

La Papouasie et quelques îles périphériques constituent une sous-région de l'aire culturelle austronésienne notablement connue pour ses sociétés dites « du cochon ». Depuis les travaux fondateurs de Roy A. Rappaport et la parution de son ouvrage culte *Pigs for the Ancestors* (Rappaport, 1967), des générations d'anthropologues se sont consacrés aux fonctions qu'assurent les suidés, ni complètement sauvages, ni complètement domestiques, dans cette partie du monde qui concentre la diversité la plus remarquable de peuples chasseurs-cueilleurs de la planète (Bahuchet et de Maret, 1994).

Ces animaux sont avant tout des vecteurs de transactions socio-symboliques qui rythment l'existence de ces peuples dans leurs interactions internes (échanges de services, de boutures, matrimoniaux), dans leurs relations souvent belliqueuses avec leurs voisins (pactes d'alliances, conflits guerriers) et dans leurs relations avec les esprits tutélaires. Toutes ces relations sont ponctuées par des sacrifices de cochons, lesquels ne constituent donc pas au premier chef une denrée alimentaire, même si les rituels sacrificiels s'accompagnent d'une consommation de la viande des animaux mis à mort. La conduite de l'élevage est minimaliste car les suidés sont laissés en divagation absolue, au point que leurs saisies s'apparentent à de véritables expéditions de chasse. Les accouplements entre truies parodomestiquées et sangliers sauvages sont monnaie courante. Cette mixité induit une introgression continue de gènes en provenance de la forêt et entretient une diversité et une vigueur génétiques très élevées au sein des populations de cochons.

Frères de lait

Dans ces diverses sociétés « du cochon », il est courant que de jeunes mères allaitantes donnent le sein à de petits marcassins qui sont des « frères de lait » des enfants humains. Les images de femmes ayant leur enfant à un sein et un marcassin à l'autre, mettent mal à l'aise en Occident (Milliet, 2007), ainsi qu'en témoignent les controverses qui ont accompagné la sortie de la célèbre chanson provocatrice *Brave Margot* de Georges Brassens (1953). Cette image traduit néanmoins avec force le positionnement pleinement assumé de ces peuples comme des êtres de nature les rapprochant des autres créatures vivantes qui

peuplent leur nature et de leur capacité à s'affranchir des barrières interspécifiques que la culture occidentale n'a cessé de consolider.

L'allaitement conjoint, signalé à toutes les latitudes chez plusieurs sociétés de chasseurs-cueilleurs, concerne diverses espèces d'animaux : chiens, marcassins, pécaris (Tayassuidae), mais également ours chez les Aïnu de l'île d'Hokkaido au Japon (Figure 3). L'ours noir d'Asie (*Ursus thibetanus*) ainsi choyé comme un membre de la famille se voyait à l'âge adulte sacrifié dans des circonstances

particulièrement atroces. La souffrance de l'animal, partagé par tous les proches qui l'avaient élevé, atteignait ainsi son paroxysme, provoquant une sécrétion biliaire maximale chez l'animal supplicié. C'est justement la production de bile qui était recherchée : l'acide ursodésoxycholique contenu dans la bile d'ours se voit encore aujourd'hui paré de vertus extraordinaires dans les pharmacopées asiatiques (Calmus et Poupon, 1991 ; Lindor *et al.*, 1994) et le gramme de bile d'ours séchée se vend à prix d'or en

Chine. Ce commerce lucratif entretient des élevages ursicoles clandestins dans lesquels des milliers d'ours noirs d'Asie sont maintenus en captivité dans des conditions barbares (Thanh Niên, 2010).

L'empathie avec laquelle les Aïnu mettaient à mort l'ours adopté était symboliquement coûteuse puisque l'on sacrifiait un membre de la famille pour apporter santé et longévité aux autres membres de la société. Affectivement, ce bénéfice était chèrement payé.



Figure 3. Ourson noir d'Asie (*Ursus thibetanus*), allaité au sein chez les Aïnu, Hokkaido (Japon). Dessin à l'encre de Fajasi Sivei (1785), reproduit de Mac Ritchie (1893).

Sources de médicaments

Par-delà le cas de la bile d'ours, les animaux sont sources de médicaments et les usages sont innombrables. Il n'est pas une partie de l'animal qui n'entre pas dans une pharmacopée élaborée par les chasseurs-cueilleurs : plumes, poils, écailles, coussinets, griffes, ongles, becs, dents, langues, yeux, oreilles, cervelles, glandes, tendons, os, moelles, viscères, contenus gastriques, dards, venins, chair, graisses, sécrétions, urines, fèces... sont autant de bases pour élaborer des traitements aux petits maux du quotidien ou intervenir dans des processus thérapeutiques plus complexes conduits par des tradipraticiens à même de solliciter la surnature. Ces parties animales servent à la confection d'amulettes

destinées à prévenir certaines maladies et attaques malintentionnées, et elles interviennent également dans les pratiques d'envoûtement et de sorcellerie. Ce sont aussi des constituants qui enrichissent la culture matérielle, par la confection d'objets usuels (outils, instruments) et de parures et ornementation, où l'esthétique et l'agrément épousent des fonctions protectrices et/ou thérapeutiques moins immédiatement perceptibles au profane (Figure 4). Ces éléments d'origine animale sont presque systématiquement associés à des composants végétaux, ces assemblages étant révélateurs d'une manière d'appréhender le vivant dans son entièreté.



Figure 4. Ibis rouges (*Eudocimus ruber*), oiseaux convoités pour leur plumage châtoyant, saisis sur le fleuve Sinnamary (Guyane française) dans le cadre de la lutte contre le braconnage. © IRD - Pierre Reynaud (1990).

Inspérateurs de médicaments

Les ours ne sont pas seulement des sources proximales de remèdes : ils ont aussi été longuement suivis et observés par divers peuples chasseurs-cueilleurs pour leurs pratiques d'automédication qui ont ainsi contribué à façonner les pharmacopées de ces sociétés (Figure 6). Tout au long de l'histoire de l'humanité, les hommes se sont tournés vers les animaux pour identifier des plantes médicinales et des produits stupéfiants (Brander, 1931 ; Riesenber, 1948). Les parasites et les troubles gastro-intestinaux apparaissent clairement comme l'une des préoccupations principales de l'automédication chez les animaux non-

humains (Huffman *et al.*, 1997). Il est d'ailleurs probable que le parasitisme ait joué un rôle important dans l'évolution du comportement des hôtes dans le règne animal. Lorsque l'adaptation physiologique ne suffit pas, les hôtes se doivent de développer des aptitudes comportementales pour pondérer le contact avec les parasites ou d'autres agents pathogènes. L'aversion apprise envers certains aliments ou saveurs associés à l'état malade et à l'infection parasitaire, et les ajustements opérés par l'hôte au niveau de son régime alimentaire pour contrecarrer le parasite, ont notamment pu être démontrés (Keymer *et al.*, 1983).



Figure 5. Ours à lunettes (*Tremarctos ornatus*), espèce en voie d'extinction, Réserve de Maquipucuna (Equateur). © IRD - Olivier Dangles et François Nowicki (2010).

Les Inuit sont ainsi connus pour suivre à distance l'ours polaire (*Ursus maritimus*) et l'observer attentivement dans sa collecte de plantes alimentaires et médicinales (Rockwell, 1991). Les Navajos vivant dans le sud-ouest des États-Unis attribuent à l'ours brun (*Ursus arctos*) leurs connaissances sur les propriétés antifongiques, antivirales et antibactériennes du panais sauvage (*Ligusticum porteri*) (Moore, 1979 ; Grasanio, 1992). Des changements saisonniers brutaux de régime alimentaire permettraient en outre à l'ours brun de réguler sa charge parasitaire en ténia. C'est une autre espèce d'ours, l'ours lippu (*Melursus ursinus*) qui aurait montré aux chasseurs-cueilleurs Chenchus des forêts d'Inde orientale comment s'enivrer en mangeant des fleurs fermentées de l'arbre à beurre (*Madhuca latifolia*), qui servent à la fabrication d'une boisson alcoolisée appelée *Mahuli* (Swain *et al.*, 2007). Dans le domaine des plantes hallucinogènes fréquemment employées dans les rituels de possession, Harrison (1968) a avancé l'hypothèse selon laquelle, ces sociétés ont appris à connaître les propriétés particulières de l'iboga (*Tabernanthe iboga*) en observant le comportement des potamochères

(*Potamochoerus porcus*), grands aulacodes (*Thryonomys swinderianus*) et gorilles des plaines occidentales (*Gorilla gorilla gorilla*) pris de frénésie après en avoir déterré et ingéré les racines.

Les automédications des oies des neiges (*Anser caerulescens*), civettes (*Viverra spp.*), et éléphants (*Loxodonta spp.*) sont également connues pour avoir inspiré les pharmacopées de plusieurs populations autochtones. Mais plus que tous autres animaux, les grands singes anthropoïdes sont des sources inépuisables d'informations pour les peuples chasseurs-cueilleurs forestiers (Krief, 2004) et c'est dans le registre de la régulation des charges parasitaires que chimpanzés (*Pan troglodytes*), bonobos (*Pan paniscus*), gorilles (*Gorilla spp.*) et orangs-outans (*Pongo spp.*) sont les plus inspirants (Huffman, 2001). Il est très fréquent d'entendre les peuples au contact des grands singes affirmer que ce qui est bon pour ces animaux l'est implicitement pour l'homme. Du fait de leur proximité génétique et comportementale avec l'homme, les singes anthropoïdes figurent rarement au tableau de chasse de ces peuples, et leur consommation est sujette à de nombreuses prohibitions, transitoires comme totémiques (Leiman *et al.*, 2007).

Chasse sélective d'animaux « bons à manger »

La faune sauvage constitue avant tout une source de viande pour les peuples chasseurs-cueilleurs (Figures 6 et 7). Ce qui caractérise ces derniers par rapport à d'autres populations autochtones moins spécialisées dans les activités de prédation des ressources spontanées, est le très large spectre d'animaux susceptibles d'être consommés. Cette diversité vaut également pour le règne végétal et, d'une manière générale, les chasseurs-cueilleurs



Figure 6. Chasseur amérindien Wayãpi, Guyane française. © IRD - Jean-François Molez (1975).

disposent d'un registre alimentaire potentiel bien plus étendu que celui de leurs voisins sédentaires dont l'alimentation dépend prioritairement des ressources domestiquées. La diversité spécifique de celles-ci est bien plus restreinte que celle offerte par le milieu naturel, mais cette limitation au niveau de l'espèce est bien évidemment compensée par la diversité variétale ou raciale fabriquée et manipulée à l'intérieur d'un cultigène ou d'une espèce animale élevée.



Figure 7. Chasseur Sakkudei, archipel des Mentawai (Indonésie). © IRD - Hubert Forestier (2004).

La diversité en espèces animales « sauvages » potentiellement consommables par les chasseurs-cueilleurs doit en revanche être sérieusement pondérée par ce qui est effectivement consommé. En effet, les membres d'un groupe ethnique donné peuvent aisément citer une pléthore d'espèces animales susceptibles d'apparaître ponctuellement dans leur bol alimentaire. Dans la pratique du quotidien, cette liste à la Prévert est très vite restreinte à un nombre limité d'espèces qui vont assurer l'essentiel des prises alimentaires. Si l'on considère des populations auprès desquelles nous avons réalisé des enquêtes quantifiées de consommation alimentaire, 70% de la biomasse de faune terrestre consommée par les Kola du sud du Cameroun est assurée par les Cephelophinae, une sous-famille de bovidés égodontes, communément nommés « céphalophes », et dont seulement une demie douzaine d'espèces sont régulièrement chassées dans le Bassin du Congo (Dounias, 1993 ; Koppert *et al.*, 1993). De manière encore plus sélective, les P'nan de Bornéo, voient leur consommation de viande sauvage assurée à 97% par le seul sanglier barbu de Bornéo (*Sus barbatus barbatus*). Tous les autres animaux, pourtant nombreux sur la liste des espèces potentiellement consommées, sont relégués au statut de gibier anecdotique (Dounias *et al.*, 2007b).

Beaucoup d'animaux chassés par les chasseurs-cueilleurs voient leur statut « sauvage » questionné. On peut en effet évoquer le cas d'espèces domestiques qui, au fil de leur ensauvagement, sont devenues des gibiers potentiels. Le chat haret (*Felis silvestris catus*) est un exemple type d'espèce ensauvagée convertie en redoutable prédateur invasif, susceptible de mettre en péril des espèces endémiques de zones insulaires. Les populations aborigènes d'Australie ont acquis un véritable savoir-faire dans la traque des chats harets. Chez les Martu, cette traque est devenue une activité cynégétique préférentiellement féminine. Le fait que très peu d'activités soient strictement genrées est par ailleurs un autre trait commun à bien des peuples chasseurs-cueilleurs (Dahlberg, 1981 ; Kent, 1996).

La faune anthropophile qui recherche la proximité de l'homme et qui trouve dans cette cohabitation les conditions les plus favorables à sa reproduction, constitue une autre source de gibier exploitée par les chasseurs-cueilleurs. Ces derniers n'ont pas l'exclusivité de la chasse à la faune anthropophile ; en revanche, il est fréquent dans ces sociétés que la traque de ce gibier soit pratiquée par les femmes et, prioritairement, par les enfants (Figure 8). Dans l'espace sécurisé attenant à l'habitat, les enfants peuvent acquérir, dans un cadre largement ludique, les aptitudes de chasse qui leur serviront pour leur vie

d'adulte. Surtout, ils accèdent par ces activités de chasse et de piégeage, à une source de gibier qui leur est réservée et qu'ils peuvent consommer entre eux : les enfants sont en effet en mesure de couvrir jusqu'à 35% de leurs prises alimentaires quotidiennes sans l'intervention des adultes (Dounias, 2014). Ils peuvent également consacrer beaucoup de temps à ces captures sans se soucier d'un quelconque rendement coût-bénéfice (temps et énergie alloués à l'activité au regard du bénéfice énergétique acquis en retour) : un enfant ne compte pas son temps comme le ferait un adulte, notamment lorsque l'activité est conduite dans un cadre récréatif. Enfin, ces chasses domestiques (*garden hunting*, Linares, 1976 ; Dounias, 1999) portent principalement sur des mammifères de petite



Figure 8. Enfants Mvae détaillant leur expertise du piégeage dans l'espace domestique, sud Cameroun. © IRD - Edmond Dounias (1991).

taille et incluent notamment de nombreux rongeurs, qui sont des commensaux des sociétés humaines et qui peuvent devenir des pestes en raison de leur succès reproducteur (Figure 9). Les enfants jouent donc un rôle essentiel de régulateurs de ces populations de rongeurs qui peuvent devenir une nuisance. Un contrepoint négatif, mais trop peu exploré jusqu'alors, est l'exposition privilégiée de ces enfants aux zoonoses susceptibles d'être transmises à l'homme (Friant *et al.*, 2015). Bien des études épidémiologiques sont à considérer en vue de quantifier les risques sanitaires effectivement encourus par ces enfants et leur incidence sur la morbidité infantile qui est très élevée chez les moins de 5 ans.



Figure 9. Agouti ponctué (*Dasyprocta punctata*), animal anthropophile qui aime se nourrir des fruits d'arbres plantés à proximité de l'habitat des Amérindiens (ici, en Equateur). © IRD - Quentin Struelens (2017).

Animaux sources de revenus

Une idée reçue tenace est de considérer les chasseurs-cueilleurs comme des sociétés vivant isolément du reste du monde. Ce n'est vrai que pour très peu d'entre elles qui ont fait résolument le choix de refuser toute interaction avec l'extérieur : Andaman des îles éponymes, Baduy Dalam de Java, quelques communautés d'Amazonie ou de Papouasie dont on ignore jusqu'au nom... se comptent sur les doigts de la main. Dans leur immense majorité, les chasseurs-cueilleurs entretiennent d'étroits échanges avec leurs voisins sédentaires et agriculteurs, et sont les producteurs proximaux de filières économiques à grande échelle portant sur des produits spontanés à haute valeur marchande. Les P'nan ont acquis leur triste réputation de coupeurs de tête en se voyant confier le rôle de surveiller certains territoires de Bornéo convoités pour leurs richesses, notamment les grottes riches en nids d'hirondelles (*Aerodramus* spp.), une délicatesse alimentaire qui a entretenu un important commerce pluri-centenaire vers la Chine.

Les P'nan avaient la tâche de punir les contrebandiers qui pouvaient être enclins à pénétrer en territoires Dayak pour y prélever, sans autorisation préalable, nids d'hirondelles, bois d'aigle (*Aquilaria* spp.), gommages de dammar (*Shorea* spp.), sang-dragon (*Daemonorops* spp.), bézoards et bien d'autres ressources prisées (Dounias et Leclerc, 2006).

Certains peuples chasseurs-cueilleurs, par exemple divers groupes de Sumatra fédérés sous l'appellation de Suku Anak Dalam (Figure 10), pourraient être d'anciens sédentaires qui auraient fait le choix de se professionnaliser en collecteurs de produits forestiers non-ligneux (*professional hunter-gatherers*, Fox, 1969) selon la même logique que les Seringueros brésiliens qui s'adonnent à l'extraextractivisme du caoutchouc sauvage (l'hévéa, arbre natif d'Amazonie, est ainsi encore exploité à l'état sauvage, Emperaire et Lescure, 1994).



Figure 10. Tortues aquatiques d'eau douce, de la famille des Geoemydidae (notamment *Notochelys platynota*, *Tetraonyx affinis*, *Orlitia borneensis* et *Malayemys subtrijuga*), capturées par un Orang Rimba (groupe d'Anak Dalam), Sumatra (Indonésie). Gardées vivantes, elles peuvent être vendues à des sédentaires musulmans sélectifs sur leur consommation de faune sauvage. © Edmond Dounias (1989).

La viande de brousse est une des plus importantes activités qui soient sources de revenus pour les chasseurs-cueilleurs (Figure 11). Le commerce de viande de brousse a connu une expansion forte dans les bassins du Congo et de l'Amazonie. Plus de 5 millions de tonnes de gibier alimentent ce marché qui représente plusieurs centaines de millions de dollars US (Fa *et al.*, 2002). Bien que très minoritairement, les chasseurs-cueilleurs ont tout de même leur rôle dans

cette filière et il n'est pas rare qu'ils se voient confier des armes à feu par des commanditaires (voisins agriculteurs, fonctionnaires...). Dès l'époque des grandes concessions coloniales, les peuples Pygmées assuraient la tâche de pourvoir en viande les grands chantiers pour pourvoir à l'alimentation des populations villageoises enrôlées contre leur gré pour ces travaux forcés (Bahuchet, 1993).



Figure 11. Jeune cervidé mis à boucaner, Lenguru, Papouasie Occidentale. © IRD - Jean-Marc Porte (2014).

D'autres produits animaux pouvaient néanmoins intervenir dans ces échanges commerciaux : commerce de fourrures chez les chasseurs-cueilleurs de latitudes plus boréales, d'ivoires et peaux chez les Pygmées d'Afrique centrale, de bézoards chez les P'nan de Bornéo – les concrétions stomacales les plus convoitées, pour leur vertu médicinales et en joaillerie, sont trouvées dans les estomacs de singes

arboricoles, notamment le semnopithèque rubicond (*Presbytis rubicunda*) – mais également capture d'oiseaux chanteurs de compagnie à destination de citadins prêts à payer des fortunes pour de tels oiseaux (Figure 12). Les P'nan et les Papous ont ainsi participé au dépeuplement de Bornéo et de Papouasie en espèces d'oiseaux chanteurs – par exemple, le shama à croupion blanc (*Copsychus malabaricus*), le bulbul à

tête jaune (*Pycnonotus zeylanicus*), ou la pie verte de Bornéo (*Cissa jefferyi*) – ou à plumages convoités comme les paradisiers (Paradisaeidae) et les casoars (Casuaridae). Garder des oiseaux chanteurs chez soi est une coutume solidement ancrée à Java et Bali. On estime qu'un foyer javanais sur trois détient au moins un oiseau chanteur en cage, ce qui représenterait, rien que pour l'île de Java, plus de 70 millions d'oiseaux gardés en captivité (Marshall *et al.*, 2020).

Dès que des enjeux mercantiles s'immiscent dans l'exploitation des ressources, les peuples chasseurs-



Figure 12. Intermédiaires en plein négoce d'oiseaux chanteurs à Sumatra (Indonésie). © IRD - Geneviève Michon (2010).

cueilleurs n'échappent pas à l'appât du gain lié à la marchandisation. Ils peuvent devenir des collecteurs primaires dans le commerce mondial d'animaux sauvages de compagnie (Figure 13) et ainsi devenir de redoutables prédateurs de leurs ressources. En plus de la mise en péril d'une diversité biologique fragile, ce sont des cultures consolidées sur un tout autre rapport à la nature qui sont alors mises à mal par des forces exogènes à leur socio-écosystème, au premier rang une économie de marché sans garde-fous.



Figure 13. Macaque (*Macaca* sp.) en cage au marché d'Hanoi (Vietnam). © IRD - Olivier Dangles et François Nowicki (2015).

Chants, vols, et messages : les oiseaux, des animaux à part

L'engouement dont certaines espèces d'oiseaux chanteurs sont l'objet, qui va jusqu'au point d'être mis en situation critique d'extinction, nous rappelle que les oiseaux sont souvent perçus comme des créatures à part au sein du règne animal. Les chasseurs-cueilleurs n'échappent à ce phénomène et le magnifient. Les oiseaux occupent une position centrale dans la cosmogonie de ces peuples qui leur reconnaissent trois aptitudes exceptionnelles : la capacité de voler, de chanter et d'interagir avec les autres créatures vivantes (Terashima, 2007).

Le chant est un langage à part entière, souvent restitué par les noms mêmes des oiseaux qui sonnent comme des onomatopées renvoyant au chant particulier de l'oiseau. Ces onomatopées sont véhiculées par des traditions orales accordant une place privilégiée aux contes, fables, proverbes, chantefables, et récits épiques mettant en scène toutes sortes d'animaux. Les oiseaux endossent presque systématiquement le rôle d'intermédiaire : entre les animaux, entre les hommes

et les animaux, et entre les hommes et les forces du monde surnaturel qui résident dans le ciel, uniquement accessible par vol (Figures 14 et 15). L'apprentissage de la reconnaissance des oiseaux débute dès le plus jeune âge et mobilise prioritairement l'audition. Les enfants Baka du Sud Cameroun sont capables d'identifier plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux par leur chant, sans nécessairement connaître l'apparence physique de l'oiseau (Duda, 2017).

En raison de cette fonction symbolique d'intermédiaires, les oiseaux sont la source de nombreux interdits alimentaires qui touchent principalement les adultes en âge de reproduction. La consommation d'oiseaux est donc restreinte aux deux catégories extrêmes de la société que sont les enfants et les personnes âgées, deux catégories qui échappent donc aux contraintes inhérentes à la reproduction. Sans surprise, les oiseaux sont abondamment utilisés dans les pharmacopées des peuples chasseurs-cueilleurs et dans les pratiques de sorcellerie qui vont de pair.



Figure 14. Goura couronné (*Goura cristata*), endémique de la Papouasie, plus grosse espèce de pigeon connue, convoitée et devenue rare et vulnérable. © IRD - Jean-Marc Porte (2014).



Figure 15. Casoar à casque (*Casuarius casuarius*) dans la forêt de Daintree (Australie), où il est en voie d'extinction. © IRD - Christian Leduc (2009).

Les oiseaux sont des ressources alimentaires anecdotiques car leur capture est souvent hasardeuse, avec un ratio coût-bénéfice peu efficace. Les capturer est donc largement délaissé aux enfants qui sont passés maîtres dans l'art de piéger quelques volatiles au terme de longues et patientes heures de traque.

Enfin et surtout, les oiseaux se singularisent par les nombreuses interactions hétérospécifiques qu'ils entretiennent avec d'autres animaux. Certains sont particulièrement connus pour leurs cris d'alerte, au premier rang desquels le touraco à ventre blanc (*Corythaixoides leucogaster*) et le perroquet gris du Gabon (*Psittacus erithacus*) attentivement observés par les chasseurs d'Afrique australe (Jacobs, 2016).

On peut en outre évoquer le cas remarquable du sanglier barbu de Bornéo, qui est la principale source de viande des P'nan de Bornéo. Ce suidé fouisseur est un véritable jardinier du sous-bois des forêts à Dipterocarpaceae et peut retourner le sol sur de vastes étendues, notamment lorsqu'il se déplace en hordes de plusieurs centaines d'individus (Dounias, 2018b). Ce fouissage incessant accompagné d'un concassage massif de fruits à coques grâce à une puissante mâchoire, profite à de nombreux opportunistes qui se nourrissent des résidus alimentaires (débris de graines, de tubercules, bulbes, et rhizomes, de faune du sol, de tiges suffrutescentes prémâchées, ...) que le sanglier va laisser dans son sillage de migration. Il bénéficie en retour de la protection de ce cortège de partenaires qui

gardent leurs sens en alerte et qui vont, par leurs cris et comportements, prévenir le sanglier de tout danger éventuel. Il est très difficile pour un chasseur de s'approcher d'un sanglier en présence de ces pique-assiettes (Pfeffer et Caldecott, 1986). Bulbul aux yeux rouges (*Pycnonotus brunneus*), rouloul couronné (*Rollulus rouloul*) et faisan de Bulwer (*Lophura bulweri*) figurent parmi les principaux compagnons de route donneurs d'alerte du sanglier barbu. Des collaborations sont également rapportées avec des singes arboricoles (gibbons, macaques, langurs) et le cerf aboyeur (*Muntiacus muntjak rubidus*). Elles s'expriment notamment lorsque les animaux se succèdent aux abords des salines. Les sangliers comptent toujours parmi les tout derniers arrivants (Dounias, 2007). Ils bénéficient ainsi du passage successif des autres mammifères qui, le cas échéant, ne manqueront pas de donner l'alerte. Chasser le sanglier à l'affût à proximité d'une source d'eau salée où les animaux viennent s'abreuver, impose donc au chasseur de venir se positionner avant le lever du jour et d'éviter de signaler sa présence aux animaux qui vont se succéder des heures durant, avant l'arrivée tardive de la proie tant convoitée. Ce poste d'observation est un lieu rare d'où l'on peut à loisir observer les divers mammifères de la forêt. Cette connivence du sanglier avec les autres animaux lui confère une position hautement symbolique dans la cosmogonie des P'nan, de messager auprès des puissances surnaturelles.

Coopérations mutualistes avec des animaux « sauvages »

Les interactions entre des humains et des animaux « sauvages » pour se procurer une ressource partagée, constituent des formes exceptionnelles de coopérations qui ont été peu étudiées en dépit du fait qu'elles tendent à disparaître. Ces coopérations sont qualifiées de mutualistes car elles supposent un

engagement volontaire et réciproque par chacun des partenaires, dans un objectif commun et bénéfique aux deux parties. Cet engagement transite par une communication conjointement établie. En dépit de leur rareté, ces coopérations mutualistes sont d'une grande diversité et surprennent par la sophistication du

dialogue qui s'est instauré entre les protagonistes. Parce que leur subsistance au quotidien dépend le plus des ressources prodiguées par la nature, des peuples chasseurs-cueilleurs figurent parmi les sociétés humaines les plus impliquées dans ce type de coopérations (Dounias, 2018a). Les rares formes de coopérations connues à ce jour concernent la chasse à la baleine avec la complicité d'orques (pourtour de l'Océan Pacifique), la pêche aux mullets avec celle de dauphins (Brésil, Inde, Bangladesh, Australie), la chasse d'ongulés avec celle de loups ou de corbeaux (régions arctiques et subarctiques), enfin la collecte de miel sauvage avec celle de l'oiseau indicateur (Afrique subsaharienne). La dimension mutualiste de cette dernière coopération apparaît la plus aboutie et a, en conséquence, fourni les études les plus approfondies. C'est également celle qui a le mieux résisté aux vicissitudes des changements planétaires actuels.

Le grand indicateur (*Indicator indicator*) est une espèce d'oiseau qui assiste régulièrement les peuples de chasseurs de miel dans la localisation et l'accès aux nids d'abeilles mellifères sauvages à dard (*Apis* spp.). L'indicateur conduit les chasseurs de miel jusqu'à l'emplacement de cette ressource cryptique, puis le collecteur ouvre le nid, permettant aux deux partenaires de se nourrir de son contenu. Le protagoniste humain convoque son partenaire par des modalités d'appel – cri, sifflement, chant, utilisation d'un appeau – qui varient selon les groupes ethniques impliqués. L'indicateur y répond par le chant, puis s'envole en direction d'un nid d'abeilles. Le chasseur de miel suit l'oiseau qui, par son comportement en vol, va aider à la localisation finale du nid. Pour accéder au miel, le collecteur élargit l'entrée ou ouvre une cavité à l'aide d'un outil – hache, machette, pieu – puis il recourt à la fumigation, à des plantes répulsives ou aux effets narcotiques de spores de champignons gastéromycètes pour maintenir les abeilles à distance ou neutraliser leur agressivité. Une fois la collecte terminée, l'indicateur vient se nourrir de la cire d'abeille et du couvain qui lui sont dorénavant accessibles.

Il n'existe aucune preuve crédible d'une coopération similaire entre l'indicateur et d'autres mammifères également consommateurs de miel, notamment le ratel (*Mellivora capensis*), les babouins (*Papio* spp.), le chimpanzé et le bonobo. La raison tient à l'incapacité de ces animaux à contrôler les abeilles, rendues d'autant plus agressives par l'intrusion dont elles sont victimes. Sans ce contrôle, l'indicateur ne pourrait se nourrir car il est sensible aux piqûres d'abeilles. La maîtrise du feu par l'homme semble donc avoir constitué un tournant déterminant dans l'avènement de cette coopération (Kraft et Ventakaraman, 2015).

Quelques études ont quantifié le bénéfice induit par la localisation d'un nid d'abeilles grâce à l'intervention de l'indicateur : amélioration de 180% chez les Borana du Kenya à 560% chez les Hadza de Tanzanie pour qui le miel constitue jusqu'à 10% des prises alimentaires (Spottiswoode *et al.*, 2016). Chez les Yao du Mozambique, trois nids d'abeilles sur quatre sont localisés grâce à l'intervention d'un indicateur. Une étude conduite au Kenya a révélé que 96% des nids d'abeilles sauvages seraient inaccessibles à l'indicateur dans son territoire, sans une intervention du partenaire humain (Isack et Reyer, 1989). Coopérer est donc incontournable pour l'indicateur dont l'alimentation est fortement tributaire de la consommation de cire. En se spécialisant dans cette consommation par l'entremise d'une bactérie symbiote qu'il héberge dans son tractus digestif, l'oiseau s'est ainsi affranchi de toute concurrence dans l'accès à sa nourriture, car très peu d'animaux sont capables de digérer la cire.

En complément de la possibilité donnée à l'indicateur d'accéder au nid, la plupart des chasseurs qui ont bénéficié de son aide lui témoignent leur gratitude par une offrande de cire (Figure 16). S'ils omettaient d'honorer cette récompense, les chasseurs s'exposeraient à de redoutables sanctions d'origines divines : malchance, accidents, activités infructueuses, rencontres avec des bêtes dangereuses, troubles de la fertilité, malformations chez les nouveau-nés...



Figure 16. Un grand indicateur (*Indicator indicator*) se repaît de sa récompense déposée par des chasseurs de miel Yao du Mozambique. © Dominic Cram.

De nombreux aspects de cette coopération mutualiste sont encore incompris car seulement quelques espèces d'*Indicatoridae* africains ont développé ce comportement de guidage. Dans les forêts humides du Bassin du Congo, c'est le petit indicateur (*Indicator minor*) qui se prête à la collaboration en l'absence du grand indicateur. Des coopérations entre certains peuples Pygmées et d'autres espèces d'indicateurs – indicateur menu (*Indicator exilis*), indicateur nain (*Indicator pumilio*) et, possiblement, indicateur de Willcocks (*Indicator willcocksii*) – sont également signalées pour la collecte de miel d'abeilles sans dard (*Melipona* spp.).

Il est probable que la coopération homme-oiseau indicateur, aujourd'hui circonscrite à seulement

quelques endroits d'Afrique sub-saharienne, était autrefois beaucoup plus répandue. L'expansion de l'apiculture, un moindre engouement des consommateurs pour le miel sauvage, la perte généralisée des savoirs naturalistes locaux, la stigmatisation des derniers peuples chasseurs-cueilleurs, les transformations drastiques des paysages, l'urbanisation anarchique et son corollaire de pollution, l'intensification de l'agriculture et le recours massif aux intrants chimiques, le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles, les changements climatiques dérégulant la phénologie des plantes mellifères... sont autant d'effets combinés qui ont restreint la persistance de cette coopération exceptionnelle à seulement quelques peuples d'irréductibles.

Animaux de compagnie anecdotiques

Les chasseurs-cueilleurs détiennent très peu d'animaux en tant qu'animaux de compagnie. L'absence est radicale pour les créatures aquatiques : la nécessité de les conserver dans un bassin ou un caisson est virtuellement incompatible avec la mobilité qui constitue la caractéristique dominante du mode de vie des chasseurs-cueilleurs.

Le chien constitue un cas à part et sa place dans ces sociétés mériterait qu'on lui dédie un article entier. Domesticqués de longue date, avec des sélections de races qui répondent aux conditions exigeantes et particulières d'un mode de vie mobile, les chiens de chasseurs-cueilleurs n'ont rien d'un animal de compagnie non conventionnel, et leur statut même d'animal de compagnie pourrait faire l'objet d'une analyse critique approfondie (voir l'article d'Andrea Zuppi dans le présent numéro). Le chien est avant tout un auxiliaire de chasse et chaque chasseur possède une meute de plusieurs individus. Les chiens élevés par des chasseurs-cueilleurs sont très convoités par les sociétés sédentaires voisines et ces chiens peuvent donc aussi faire l'objet d'un commerce interethnique, généralement sous la forme d'un troc. Les chiens sont également des vecteurs importants de transactions socioculturelles : ils s'héritent, se transmettent, s'échangent... sur la base de critères phénotypiques et morphotypiques qui sont dignes d'un concours à bestiaux au Salon de l'Agriculture (Puri, 2005). Les chiens bénéficient d'un statut singulier au sein de certaines sociétés de chasseurs-cueilleurs : les P'nan de Bornéo traitent leurs chiens comme des membres à part entière de la famille, et il est commun que chaque chien reçoive sa part de nourriture lors du partage des plats entre convives, ou fasse gamelle commune avec certains enfants en bas âge (Dounias *et al.*, 2007a).

Les seuls animaux sauvages susceptibles de bénéficier du statut d'animaux de compagnie sont des individus isolés qui ont été adoptés. Il s'agit d'individus trouvés blessés ou de jeunes orphelins récupérés après que leur mère ait été tuée au cours d'une partie de chasse. Il peut également s'agir d'individus d'une espèce vénérée ou sujette à un interdit permanent, qui sont accidentellement capturés dans un piège qui ne leur était pas destiné. Il peut enfin s'agir d'animaux qui sont sans intérêt pour le peuple en question, mais qui pourraient être échangés ou vendus auprès de voisins ou de commerçants de passage, après avoir été apprivoisés, dressés ou acclimatés à leur cage : pottos (*Lorisidae*), écureuils (*Sciuridae*), anomalures (*Anomaluridae*), damans (*Procaviidae*) en Afrique ; loris (*Lorisidae*), tarsiers (*Tarsiidae*), civette palmiste (*Paradoxurus hermaphroditus*), écureuil à houppes de Bornéo (*Rheithrosciurus macrotis*), oiseaux chanteurs en Asie.

Les animaux adoptés sont alors soignés, nourris, et gardés au sein de la communauté. Néanmoins, les soins et la bienveillance qui leurs sont accordés varient radicalement d'une société à l'autre. Les peuples San d'Afrique australe et Pygmée d'Afrique centrale, ne sont pas particulièrement tendres à l'égard des animaux adoptés. Ceux-ci doivent parfois se débrouiller pour s'alimenter ou dépendent du bon vouloir de quelques personnes un peu plus attentionnées. Souvent, ils ne sont que les souffredouleurs des enfants qui les manipulent durant leurs jeux sans leur témoigner une affection particulière. Chez les P'nan de Bornéo en revanche, les individus animaux adoptés sont l'objet d'une attention délicate et affectueuse, pouvant conduire à des liens d'une grande complicité (Seitz, 2007). Néanmoins, l'espérance de vie de ces animaux reste relativement réduite et rares sont ceux qui vont survivre plus de

quelques mois. Comme il s'agit de jeunes individus, peu seront en mesure de retrouver une improbable indépendance en cas d'un relâcher à l'état sauvage. Dans toutes les situations que nous avons pu observer, l'animal adopté ne sera jamais volontairement tué, et ne sera jamais consommé s'il venait à mourir.

Toutes sortes de mammifères peuvent faire l'objet d'une adoption, mais il est exceptionnel d'adopter des individus issus d'espèces pouvant constituer un danger après avoir atteint leur taille adulte (buffles, éléphants, grands félins, etc.). Singes arboricoles et oiseaux alimentent le plus gros contingent d'animaux adoptés, tandis que les antilopes sont très rares et ne survivent guère longtemps en captivité. Loutres de Sumatra (*Lutra sumatrana*), oursons malais (*Helarctos malayanus*) et marcassins de sanglier barbu sont parfois gardés par les P'nan.

Les oiseaux (voir l'article de Pierre Channoy dans le présent numéro) méritent encore une attention particulière, avec le traitement dont certains migrateurs bénéficient auprès de peuples chasseurs-cueilleurs de langues athapascanes les plus

septentrionaux d'Alaska. Ces peuples – Yup'ik, Koyukon, Den'ina, Kuskowim pour n'en citer que quelques-uns – portent secours aux quelques individus d'oiseaux estivaux qui auraient manqué le départ de migration. Condamnés à une mort certaine durant l'hiver rigoureux et enneigé, ces oiseaux – quelques passerellidés comme le junco ardoisé (*Junco hyemalis*) et le bruant à couronne blanche (*Zonotrichia leucophrys*) – sont alors hébergés et nourris jusqu'au retour des beaux jours (Kondo, 2014). Les oiseaux volettent librement dans les maisons et peuvent prendre leur envol et quitter leurs demeures d'asile quand bon leur semble.

Entendre le chant d'une pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) est perçu comme un bon présage par ces chasseurs des régions subarctiques, et il est commun d'attribuer à cet oiseau une chasse particulièrement fructueuse. En hiver, les chasseurs ont donc l'habitude de suspendre aux branches à proximité de la pie-grièche, des lambeaux de graisse prélevés sur leur gibier afin de nourrir l'oiseau et ainsi l'aider à surmonter l'hiver.

Conclusion

Les peuples chasseurs-cueilleurs entretiennent une proximité de tous les instants avec la faune « sauvage ». Tous leurs sens sont à l'écoute permanente des signaux émis par leur environnement, et nombre de ces signaux, fussent-ils visuels, olfactifs, auditifs ou tactiles, proviennent d'animaux, que ceux-ci marchent, rampent, nagent ou volent. Ces animaux sont des créatures constitutives d'une nature « domestique » (Descola, 1986) – mais nullement « domestiquée » – dans laquelle évoluent ces peuples qui vivent « tout contre » les autres créatures vivantes, sous l'œil magnanime et vigilant des forces de la surnature. Dans ce contexte, parler de faune « sauvage » relève du pléonisme. Cette faune qu'ils observent à tout moment leur parle, leur montre, leur inculque, les alertent, les nourrit... Elle marque de son empreinte leur identité culturelle, elle alimente leurs écuelles alimentaires, leurs croyances animistes, leurs traditions orales. Elle est source de profusion verbale à travers les contes, fables, chants, chantefables, proverbes, récits, mythes... qui médiatisent les échanges entre les hommes, animent les soirées, rythment les veillées cérémonielles, ponctuent les dialogues avec l'au-delà.

La faune est source de nourriture, mais dans le respect de règles culturelles intangibles si l'on veut éviter la malchance ou la maladie. La faune est également source de médicaments, et inspiratrice de ressources

alimentaires et thérapeutiques. La faune enrichit la culture matérielle : elle pourvoit matière à s'habiller, à se parer, à fabriquer toutes sortes d'outils, à partager... Sous certaines conditions, la faune offre sa collaboration et encourage à joindre ses forces dans la satisfaction d'un bénéfice mutuel ; il faut alors veiller à la récompenser pour cela. La faune est prétexte à échanger avec les autres sociétés humaines, à sceller des alliances ou à partir en guerre, à acquérir des revenus marchands, incontournables aujourd'hui pour garder sa place dans un monde en plein chamboulement. La faune est donc une « compagne », à qui l'on doit respect et déférence, mais avec laquelle on ne badine pas. La proximité constante et dans tous les registres de la vie, n'en fait pas pour autant une faune « de compagne ». C'est, paradoxalement, le registre des interactions avec l'animal dans lequel les chasseurs-cueilleurs s'investissent le moins. Adopter très ponctuellement un individu animal orphelin ou blessé ne fait pas pour autant de la faune une complice inoffensive, domptée et apprivoisée. Cela ne vaut que pour les animaux domestiques, qui constituent une exception, une catégorie à part, une anomalie exotique, car les chasseurs-cueilleurs n'en sont pas à l'origine. La faune qui leur est familière ne tolère pas la familiarité. Indiscutablement, et en guise de message de conclusion, les peuples qui vivent en étroite interaction avec la faune « sauvage », n'accordent guère d'intérêt à l'animal de compagnie.

Remerciements

Olivier Le Gal et Jean-François Courreau sont chaleureusement remerciés de leur invitation à prendre part à la journée d'étude consacrée à l'animal de compagnie non conventionnel, qui s'est tenue le 21 octobre 2021 à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Références

- Bahuchet S. (1993) *Histoire d'une civilisation forestière : La rencontre des agriculteurs. Les Pygmées parmi les peuples d'Afrique centrale*. Peeters-SELAF, 173 p.
- Bahuchet S., de Maret P., eds. (1994) *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*. ULB-CEE, 520 p.
- Brander A.A.D. (1931) *Wild Animals in Central India*. Edward Arnold, 296 p.
- Brassens G. (1953). *Brave Margot*. Label Philips.
- Calmus Y., Poupon R. (1991) Ursodeoxycholic acid (UDCA) in the treatment of chronic cholestatic diseases. *Biochimie* 73(10), 1335-1338.
- Dahlberg F., ed. (1981) *Woman the gatherer*. Yale University Press, 288 p.
- Descola P. (1986) *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 450 p.
- Dounias E. (1993) *Dynamique et gestion différentielles du système de production des Mvae du sud Cameroun forestier*. Université des Sciences et Techniques du Languedoc, 2 volumes, 644 p.
- Dounias E. (1999) Le câble pris au piège du conservateur. Technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du sud Cameroun forestier. In : *L'Homme et la forêt tropicale* (S. Bahuchet, D. Bley, H. Pagezy, N. Vernazza-Licht, eds.), Éditions de Bergier, 281-300.
- Dounias E. 2007. De sacrés cochons ! Ou pourquoi les Punan courent-ils après les sangliers migrateurs de Bornéo ? In : *Le symbolisme des animaux. L'animal, clef de voûte de la relation entre l'homme et la nature ?* (E. Dounias, E. Motte-Florac, M. Dunham, eds.), IRD Éditions, 1068-1096.
- Dounias E. (2014) From foraging to... foraging. *Non-wood forest products Newsletter of FAO* 4, <https://www.fao.org/forestry/nwfp/88024/en>
- Dounias E. (2018a) Cooperating with the wild: Past and present auxiliary animals assisting humans in their foraging activities. In: *Hybrid communities. Biosocial approaches to domestication and other trans-species relationships* (C. Stépanoff, J.D. Vigne, eds.), Routledge, 197-220.
- Dounias E. (2018b) Le sanglier barbu, jardinier des forêts et protecteur des hommes à Bornéo. *The Conversation*, 2 avril 2018. <https://theconversation.com/le-sanglier-barbu-de-borneo-jardinier-des-forets-et-protecteur-des-hommes-91876>
- Dounias E., Leclerc C. (2006) Spatial shifts and migration time scales among the Baka Pygmies of Cameroon and the Punan of Borneo. In: *The social ecology of tropical forests: Migration, populations and frontiers* (W. de Jong, T.P. Lye, A. Ken-Ichi, eds.), Kyoto University Press, 147-173.
- Dounias E., Selzner A., Kishi M., Kurniawan I., Siregar R. (2007a) Back to the trees? Diet and health as indicators of adaptive responses to environmental change. The case of the Punan Tubu in the Malinau Research Forest. In: *Managing forest resources in a decentralized environment: Lessons learnt from the Malinau Research Forest, East Kalimantan Indonesia* (P. Gunarso, T. Setyawati, T. Sunderland, C. Shackleton, eds.), CIFOR, 157-180.
- Dounias E., Selzner A., Koizumi M., Levang P. (2007b) From sago to rice, from forest to town. The consequences of sedentarization on the nutritional ecology of Punan former hunter-gatherers of Borneo. *Food and Nutrition Bulletin* 28(2), S294-S302.
- Duda R. (2017) *Ethnoecology of hunting in an empty forest. Practices, local perceptions and social change among the Baka of Cameroon*. Institut de Ciència i Tecnologia Ambientals, 274 p.
- Empereire L., Lescure J.P. (1994) Extractivisme et conservation de la biodiversité au Brésil *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* 36(1), 173-186.
- Fa J.E., Péres C.A., Meeuwig J. (2002) Bushmeat exploitation in tropical forests: An international comparison. *Conservation Biology* 16(1), 232-237.
- Fox R. (1969) Professional primitives. *Man in India* 49, 139-160.
- Friant S., Paige S.B., Goldberg T.L. (2015) Drivers of bushmeat hunting and perceptions of zoonoses in Nigerian hunting communities. *PLoS Neglected Tropical Diseases* 9(5), e0003792.
- Garnett S.T., Burgess N.D., Fa J.E., Fernández-Llamazares A., Molnár Z., Robinson C.J., Watson J.E.M., Zander K.K., Austin B., Bondizio E.S., Collier N.F., Duncan T., Ellis E., Geyle H., Jackson M.V., Jonas H., Malmer P., McGowan B., Songxay A., Leiper I. (2018) A spatial overview of the global importance of indigenous lands for conservation. *Nature Sustainability* 1, 369-374.
- Guille-Escuret G. (1992). *Les sociétés et leurs natures*. Armand Colin, 182 p.
- Gosciny R., Uderzo A. (1973) *Astérix en Corse*. Dargaud, 48 p.
- Grasanzio J.A. (1992) Fur-bearing pharmacists. *Animais* September/October, 26-30.
- Harrison G.P. (1968) *Tabernanthe iboga*: an African narcotic plant of social importance. *Economic Botany* 23, 174-184.

- Hays J., Ninkova V., Dounias E. (2022). Hunter-gatherer education special issue introduction. *Hunter-Gatherer Research* 5(1), 1-12.
- Huffman M.A. (2002) Animal origins of herbal medicine. In : *From the sources of knowledge to the medicines of the future* (J. Fleurentin, J-M. Pelt, G. Mazars, eds.), IRD Éditions, 31-42.
- IPBES (2019). Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services. <https://ipbes.net/global-assessment-report-biodiversity-ecosystem-services>
- Isack H.A., Reyer H.U. (1989) Honeyguides and honey gatherers: interspecific communication in a symbiotic relationship. *Science* 243, 1343-1346.
- Jacobs N.J. (2016) *Birders of Africa: History of a Network*. Yale University Press, 325 p.
- Kent S.K., ed. (1996) *Cultural diversity among twentieth-century foragers. An African perspective*. Cambridge University Press, 360 p.
- Keymer A., Crompton D.W.T., Sahakian B.J. (1983) Parasite induced learned aversion involving *Nippostrongylus* in rats. *Parasitology* 86, 455-460.
- Kondo S. (2014) Bird-lovers in the Boreal forest: Taking and saving the lives of animals in Interior Alaska. *Japanese Journal of Cultural Anthropology* 79(1), 37-47.
- Koppert G.J.A., Dounias E., Froment A., Pasquet P. (1993) Food consumption in the forest populations of the southern coastal area of Cameroon. In : *Tropical forests, people and food. Biocultural interactions and applications to development*. (C.M. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, A. Hladik, A. Semple, M. Hadley, eds.), Unesco-Parthenon, 295-310.
- Kraft T.S., Venkataraman V.V. (2015) Could plant extracts have enabled hominins to acquire honey before the control of fire? *Journal of Human Evolution* 85, 65-74.
- Krief S. (2004) Effets prophylactiques et curatifs de plantes ingérées par les chimpanzés : la notion d' « automédication » chez les chimpanzés. *Primatologie* 6, 5-52.
- Leiman A., Brend S., Redmond I. (2007) *Us & not us. Our changing view of the great apes*. In : *Le symbolisme des animaux. L'animal, clef de voûte de la relation entre l'homme et la nature ?* (E. Dounias, E. Motte-Florac, M. Dunham, eds.), IRD Éditions, 961-1002.
- Lestel D. (2000) Repenser le propre de l'homme. *Sciences Humaines* 108, 36-37.
- Linares O.F. (1976) "Garden hunting" in the American tropics. *Human Ecology* 4(4), 331-349.
- Lindor K.D., Dickson E.R., Baldus W.P., Jorgensen R.A., Ludwig J., Murtaugh P.A., Harrison J.M., Wiesner R.H., Anderson M.L., Lange S.M. (1994) Ursodeoxycholic acid in the treatment of primary biliary cirrhosis. *Gastroenterology* 106(5), 1284-1290.
- MacRitchie D. (1893). *Fians, fairies and picts*. Kegan Paul, Trench, Trübner & Co, Ltd, 122 p.
- Marshall H., Collar N.J., Lees A.C., Moss A., Yuda P., Marsden S.J. (2020) Characterizing bird-keeping user-groups on Java reveals distinct behaviours, profiles and potential for change. *People and Nature* 2020, 877-888.
- Milliet J. (2007) L'allaitement des animaux par des femmes, entre mythe et réalité. In : *Le symbolisme des animaux. L'animal, clef de voûte de la relation entre l'homme et la nature ?* (E. Dounias, E. Motte-Florac, M. Dunham, eds.), IRD Éditions, 881-912.
- Moore M. (1979) *Medicinal plants of the Mountain West*. Museum of New Mexico Press, 216 p.
- Pfeffer P., Caldecott J.O. (1986) The bearded pig (*Sus barbatus*) in East Kalimantan and Sarawak. *Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society* 59, 81-100.
- Philippe K. (2015) La disparition des langues. In : *La clé du langage* (J.F. Dortier, N. Journet, eds.), Éditions Sciences Humaines, 85-92.
- Puri R.K. (2005) *Deadly dances in the Bornean rainforest: hunting knowledge of the Penan Benalui*. KITLV Press, 408 p.
- Rappaport R.A.; 1967. *Pigs for the ancestors*. Ritual in the ecology of a New Guinea people. Yale University Press, 311 p.
- Riesenberg S.H. (1948) Magic and medicine in Ponape. *Southwestern Journal of Anthropology* 4, 406-429.
- Rockwell D. (1991) *Giving voice to bear: North American Indian rituals, myths, and images of the bear*. Roberts Rhinehart Publishers, 248 p.
- Seitz S. (2007) Game, pets, and animal husbandry among Penan and Punan groups. In : *Beyond the green myth. Borneo's hunter-gatherers in the twenty-first century* (P. Sercombe, B. Sellato, eds.), Nordic Institute of Asian Studies, 177-191.
- Spottiswoode C.N., Begg K.S., Begg C.M. (2016) Reciprocal signaling in honeyguide-human mutualism. *Science* 353, 387-389.
- Swain M.R., Kar S., Sahoo A.K., Ray R.C. (2007) Ethanol fermentation of mahula (*Madhuca latifolia* L.) flowers using free and immobilized yeast *Saccharomyces cerevisiae*. *Microbiological Research* 162(2), 93-98.
- Terashima H. (2007) The status of birds in the natural world of the Ituri forest hunter-gatherers. In : *Le symbolisme des animaux. L'animal, clef de voûte de la relation entre l'homme et la nature ?* (E. Dounias, E. Motte-Florac, M. Dunham, eds.), IRD Éditions, 191-230.
- Thanh Niên (2010) La bile d'ours, un business très rentable. *Courrier International*, 14/04/2010 <https://www.courrierinternational.com/article/2010/04/01/la-bile-d-ours-un-business-tres-rentable>
- Vogel A.A. (1951) *Papuaner och pygméer. Med Hallstromska Expeditionen till det inre av Australiska nya Guinea*. Edward Arnold, 296 p.
- Wilson E.O., ed. (1988) *Biodiversity*. The National Academies Press, 538 p.

À propos des attitudes des Madiha envers les chiens (Amazonie péruvienne)

Andrea ZUPPI

Université Paris Nanterre, LESC-EREA, 21 Allée de l'Université, 92023, Nanterre

Contact : azuppi@hotmail.it

Résumé : Le chien est assez répandu chez les amérindiens d'Amérique du Sud. Cependant, aussi conventionnelle que soit sa présence, les manières de le traiter et de le représenter n'ont rien d'ordinaire aux yeux des ethnologues. Ceux-ci n'ont cessé de souligner les façons étonnantes dont les amérindiens d'Amérique du Sud traitent les chiens. Dans cet article, je m'attache à décrire les attitudes des Madiha, une société amérindienne d'Amazonie péruvienne, envers leurs chiens. L'analyse des divers aspects de la relation homme-chien chez les Madiha révèle que, comme il est spécifique à cette région du monde, le chien y occupe une position plutôt ambiguë qui le rend à la fois très proche et très éloigné de la communauté humaine.

Mots-clés : *Madiha (Kulina), chiens, basses terres d'Amérique du Sud.*

Introduction

Dans sa thèse sur les Nahua d'Amazonie péruvienne, l'ethnologue anglais Conrad Feather admet que « Le traitement que les Nahua réservaient à leurs maigres chiens de chasse a souvent heurté ma conscience anglaise » (Feather, 2010 ; traduction de l'auteur). Ce passage, semblable à bien d'autres qui se trouvent dans la littérature ethnographique des basses terres d'Amérique du Sud (Métraux, 1964), indique que bien que la présence des chiens soit assez conventionnelle aussi bien chez les autochtones d'Amérique du Sud que chez ceux des îles britanniques, la manière de les représenter et de les traiter n'est pas uniforme. Les témoignages et les réflexions de divers ethnographes convergent dans le sens d'affirmer que, chez les sociétés des basses terres d'Amérique du Sud, les chiens sont à la fois sujets et objets d'actions que les rapprochent de l'humanité et d'actions qui les en éloignent (Martin, 2014) ; ils sont simultanément sujets et objets d'actions que les socialisent et d'actions qui les désocialisent (Büll, 2018 ; Descola,

1986 ; Villar, 2005). De ce fait, la place du chien au sein des sociétés humaines dont il partage l'existence semble revêtir une certaine ambiguïté (Van der Velden, 2019). À partir de ce constat, le présent article vise à montrer comment cette ambiguïté à l'égard des chiens s'exprime chez les Madiha, une société de langue arawá du sud-ouest de l'Amazonie. À cette fin, j'aborde cinq aspects de la relation aux chiens chez les Madiha : (i) la manière dont la présence des chiens dans le village est assurée ; (ii) le traitement que les Madiha leur réservent tout au long de leur vie ; (iii) la place des chiens dans les pratiques chamaniques et (iv) dans les pratiques cynégétiques ; (v) le danger que les chiens font encourir aux humains. L'analyse de ces aspects révèle que, tout au long de leur vie, les chiens madiha sont constamment à la fois associés à l'humanité et dissociés de celle-ci ; que leur position oscille inlassablement entre être inclus dans le groupe social humain et en être exclus (cf. Vander Velden, 2010, 2019).

Les Madiha

Les Madiha (aussi connus sous le nom de « Kulina » ou « Culina ») sont une société de langue arawá qui habite la région sud-occidentale de l'Amazonie. Ils comptent environ cinq mille individus, répartis dans un grand nombre de villages, qui comportent entre dix et cent cinquante habitants, dispersés dans la région comprise entre les fleuves Juruá et Purus, au Brésil et au Pérou. Chasseurs, pêcheurs et horticulteurs, les Madiha effectuent également des travaux occasionnels ou saisonniers dans les petites villes de la région, où ils se rendent souvent pour vendre leurs produits (notamment une farine de manioc appelée *paria*) et

acheter des biens de consommation tels que le sel, le sucre, le riz, les vêtements, de l'essence pour les moteurs de pirogue et des cartouches pour leurs fusils. Mes connaissances sur le peuple Madiha se fondent sur un travail de terrain de douze mois réalisé entre 2018 et 2019, principalement dans une communauté appelée San Bernardo, aux marges du fleuve Purus, dans le Département d'Ucayali, au Pérou. Dans le dialecte des Madiha qui vivent sur le Purus, « chien » se dit *ethe* (Dienst, 2014). Ce terme est lié au verbe *ethe inahari* qui signifie « élever un enfant ou un animal » (Dienst 2014 ; Boyer et Boyer, 2018). Ainsi,

sur le plan lexical, les chiens seraient les animaux de compagnie par excellence. On verra au long de ce texte que la question est plus complexe que la terminologie ne le suggère. Étant donné que les chiens faisaient (et font toujours) l'objet de réseaux d'échanges entre les sociétés amérindiennes des basses terres (Descola, 1986 ; Kohn, 2007 ; Büll, 2018), il est fort probable que les Madiha possédaient des chiens avant même qu'ils ne commencent à établir des contacts réguliers avec les non-autochtones pendant la moitié du XIXe siècle. Pourtant, en nous tenant aux sources

disponibles (rares et avares en détails), si nous pouvons affirmer que les chiens sont bien connus des Madiha seulement depuis le début du XXe siècle (Rivet et Tastevin, 1938), il nous est impossible de déterminer avec précision depuis quand les Madiha possèdent ces animaux. À ma connaissance, la première preuve certaine de la présence de chiens dans les communautés des Madiha péruviens est fournie par Adams (1963), qui témoigne de l'existence de chiens utilisés pour la chasse et pour la garde à San Bernardo.

Comment les Madiha obtiennent leurs chiens

En 2019, le village de San Bernardo comptait environ trente maisons et cent-quarante habitants. À cette époque, presque chaque famille possédait un chien, tandis que les familles disposant de deux ou trois chiens étaient rares. Une telle présence des chiens dans le village est moins garantie par leur reproduction que par leur introduction de l'extérieur. Les Madiha semblent peu intéressés par le contrôle de la reproduction des chiens et ne semblent pas chercher à la favoriser. Ceci, combiné au fait que les chiens adultes sont souvent en très mauvaise santé, explique probablement pourquoi, lors de mon séjour sur le terrain, je n'ai vu la naissance que de deux portées. En revanche, j'ai très souvent observé des Madiha qui ramenaient des chiots de leurs voyages ou de leurs déplacements. De manière générale, ces chiots provenaient soit d'autres villages madiha, soit de

petites villes de la région, où ils se les procuraient auprès de Péruviens ou de Brésiliens non-autochtones. La façon dont ils sont obtenus varie en fonction de leur lieu de provenance. Quand ils proviennent des villages Madiha, les chiots sont donnés ou sollicités, le plus souvent entre parents, souvent en prévision d'un future contre-don dans le cadre d'un système d'échange appelé *manako* (Balestra, 2018). En revanche, quand ils proviennent des villes, ils sont soit volés, soit troqués. Différemment de ce qui a été reporté pour d'autres sociétés des basses terres (Koster, 2009), je n'ai jamais entendu parler de chiens échangés contre de l'argent chez les Madiha. Sans surprise, même dans les rares cas où les chiens se reproduisent dans le village, les chiots sont le plus souvent vite donnés à d'autres familles du même village ou à des Madiha vivant ailleurs.

Vie de chien chez les Madiha

L'origine exogène des chiens les place d'emblée sur un plan d'égalité avec les autres animaux qui peuplent l'espace villageois, eux aussi d'origine exogène — à savoir, les animaux de la forêt, que les Madiha, comme toutes les autres sociétés amérindiennes des basses terres d'Amérique du Sud (Erikson, 1987), n'hésitent pas à apprivoiser. Ces animaux sont les petits des proies tuées à la chasse (singes, pacas, pécaris et perroquets, entre autres). Les chiens et les animaux de la forêt sont introduits au village suite à deux types d'actes qui, loin de s'opposer, sont en réalité l'un le spectre de l'autre (Lévi-Strauss, 1943), à savoir la prédation (en l'occurrence la chasse ou le vol) ou l'échange. Mais l'origine exogène n'est pas le seul point commun entre les chiens et les animaux de la forêt. La condition pour l'introduction de ces derniers dans l'espace domestique est qu'ils soient des nourrissons : on n'apprivoise jamais des animaux adultes (Erikson, 1987 ; Costa, 2017). Il en va de même pour les chiens : à de rares exceptions, les chiens ramenés au village sont des chiots, parfois pas encore sevrés.

Tant les chiens que les animaux de la forêt sont couverts de tous les soins : ils sont nourris à la main avec du lait en poudre ou avec du lait humain tiré du sein de femmes qui allaitent ; ils partagent l'espace domestique avec les humains et parfois même leurs hamacs ; ils ne sont jamais laissés seuls et ne sont jamais maltraités. De plus, ces deux catégories d'animaux sont désignées de *meze*, terme traduisible avec l'expression « ce dont on cause la croissance ». Ce même terme (*meze*) est d'ailleurs utilisé pour désigner les enfants adoptés, selon une logique typique de la région qui met sur un pied d'égalité lexicale tout orphelin, humain ou non-humain, introduit dans la sphère domestique de l'extérieur (Erikson, 1987). Cependant, animaux de la forêt et chiens se distinguent par le fait que ces derniers reçoivent des noms propres, ce qui n'est jamais le cas des premiers.

De plus, l'identification terminologique entre chiens et animaux de la forêt, aussi bien que leur égalité de traitement, cesse avec la croissance. Alors qu'on se débarrasse systématiquement des animaux de la forêt

dès qu'ils atteignent l'âge adulte, en les vendant ou en les troquant contre des biens matériels (Costa, 2017), les chiens adultes sont gardés. Ils ne sont toutefois plus désignés de *meze* et le traitement qu'ils reçoivent change radicalement : les chiens adultes ne reçoivent plus aucune attention, ce qui explique leur apparence malade ; ils sont rarement nourris, ce qui explique leur maigreur et leur allure famélique ; ils sont grondés, battus ou ciblés par des lancers d'objets lorsqu'ils aboient ou sont agressifs après les visiteurs ; ils sont vigoureusement chassés lorsqu'ils essaient d'entrer dans une maison, où (à quelques exceptions près) ils n'ont plus accès. Finalement, là où les chiots n'ont aucune liberté de mouvement mais sont toujours gardés près de leurs maîtres, aucun effort n'est fait pour contrôler les mouvements des chiens adultes, qui peuvent se déplacer partout (sauf dans les maisons) sans que personne ne s'en soucie.

Ainsi, le traitement réservé aux chiens varie considérablement au cours de leur vie. Bien qu'il y ait

des exceptions (Howard 2001), le contraste dans le traitement reçu par les chiots et les chiens adultes est typique des nombreuses sociétés autochtones d'Amérique du sud (Büll, 2018 ; Vander Velden, 2010, 2019). Pour les Madiha, comme pour bien d'autres groupes amérindiens, il semble inconcevable d'accorder à un chien adulte les mêmes soins qu'à un chiot, peut-être parce que, comme cela a été suggéré (Vander Velden, 2010), un adulte, qu'il soit humain ou non humain, est censé être capable de prendre soin de lui-même. Ainsi, de manière paradoxale pour un observateur externe, le mauvais traitement infligé aux chiens adultes découlerait d'une humanisation des chiens plutôt que de leur déshumanisation (Vander Velden, 2010, 2019). Ceci serait confirmé par le fait qu'à leur mort, les chiens, qu'ils soient adultes ou pas, sont enterrés comme des humains, parfois avec une croix de bois fabriquée pour l'occasion et positionnée sur leur tombe.

Chiens et attaques chamaniques

Comme tous les humains, les chiens peuvent être l'objet d'ensorcellement par les chamans. Les pouvoirs chamaniques des Madiha se matérialisent dans une substance semblable à une petite pierre appelée *dori*, que les chamans manipulent pour attaquer ou soigner les gens (Cerqueira, 2015). Dans le domaine chamanique, l'exceptionnalité des chiens tient au fait que, selon mes informateurs, aucun autre animal n'est susceptible d'être ensorcelé avec le *dori* (voir Pollock, 2004). Néanmoins, tous les chiens ne sont pas la cible potentielle d'attaques chamaniques. Mes informateurs précisaient que les chiens ensorcelés ne sont que ceux réputés être des chasseurs habiles. Pendant mon travail de terrain, j'ai en effet recueilli quelques histoires de chiens de chasse particulièrement adroits tués par le *dori* de chamans envieux de leurs exploits cynégétiques. Les chiens qui ne sont pas utilisés pour la chasse, ceux qui ne sont pas de bons chasseurs, ainsi que les chiots, ne sont pas la cible d'assauts chamaniques. Tout cela constitue un autre élément d'identification entre les personnes humaines et les

chiens, et, symétriquement, entre les enfants et les chiots. C'est parce que, malgré des changements récents (Zuppi, 2021), normalement les enfants non plus ne peuvent être attaqués par le *dori* (Pollock, 1996). La maladie chamanique étant intimement sociale (Chaumeil, 1983), les assauts chamaniques ne concernent que ceux et celles qui participent activement à la vie et aux activités productives du groupe social, à l'exclusion de ceux et celles qui n'agissent pas pour les autres, comme notamment les enfants, les chiots, les chiens qui ne chassent pas ou les nourrissons des animaux de la forêt. Pourtant, si les chiens de chasse habiles sont suffisamment assimilés aux humains assez pour être ensorcelés, ils ne le sont pas suffisamment pour être soignés : toute guérison chamanique leur est niée. Un chien ensorcelé est destiné à une mort certaine, tandis qu'une personne humaine ensorcelée est immédiatement soumise à un traitement chamanique visant à l'en débarrasser. Ainsi, on voit que l'identification entre chiens et humains demeure inaboutie.

Chasse et chiens

En règle générale, la chasse avec des chiens, pratiquée par différents groupes autochtones des basses terres (Koster, 2009), n'est pas pratiquée assidûment par les Madiha de San Bernardo : dans ce village, seule une proportion réduite des chasseurs semble chasser de préférence avec des chiens. Alors que normalement on chasse avec ses propres chiens, les chiens de chasse peuvent aussi être prêtés. Ces prêts se font entre

proches (généralement entre frères « classificatoires ») et pour la journée de chasse, bien qu'ils puissent durer plusieurs semaines ou mois si la propriétaire du chien prêté habite dans un autre village. La chasse avec des chiens est exceptionnelle aussi dans le sens où c'est le seul type de chasse où les femmes peuvent accompagner les hommes, sans toutefois être armées, alors que l'usage chez les Madiha est que les femmes

n'accompagnent jamais les hommes à la chasse (Lorrain, 2000).

Alors que la chasse avec des chiens est rare, les techniques de dressage des chiens de chasse sont bien connues. En effet, de manière similaires à beaucoup d'autres sociétés autochtones des basses terres (Kohn, 2007 ; Büll, 2018), les Madiha ont recours à une série de pratiques visant à favoriser le développement de bonnes compétences de chasse chez leurs chiens. En langue Madiha, le terme *tesheperi*, que l'on peut traduire par « remède », désigne tout mélange d'eau et de feuilles thérapeutiques. Il existe d'innombrables types de *tesheperi*, chacun composé par un type particulier de feuilles et chacun avec des propriétés différentes. Les *tesheperi* peuvent être divisés en deux catégories : ceux utilisés pour traiter un état pathologique et ceux utilisés pour accroître une capacité, telles que la vue ou l'odorat. Alors que les *tesheperi* ne sont normalement administrés qu'aux êtres humains, il en existe une variété administrée aux chiens. Lorsqu'un chien atteint la maturité (et n'est plus considéré un *meze*), il peut être emmené en forêt, où on lui fera avaler de force une poignée de feuilles d'une plante particulière (non identifiée), préalablement trempées dans l'eau d'un ruisseau. Cette procédure est censée rendre le chien *zokhe tahi*, à savoir « tueur » ou « habile dans la chasse ».

Le danger représenté par les chiens

Les deux aspects de la vie des chiens, à savoir « aimer/connaitre » et être « tueur », sont ainsi disjoints, quoique complémentaires. Ils sont disjoints car le processus de façonnage d'un chien qui « aime/connait » ses maîtres, qui a lieu le plus souvent pendant l'enfance (lorsque le chien est considéré *meze*) par des soins et de l'attention, ne coïncide pas avec les processus de dressage d'un chien « tueur » (qui a lieu à l'âge adulte, lorsqu'un chien n'est plus considéré *meze*). Ils sont complémentaires car, comme nous l'avons vu, il ne peut y avoir de chien « tueur » qui ne soit pas, préalablement, un chien qui « aime/connait » ses maîtres (Fausto, 1999). Ainsi, les Madiha essaient de gérer les conduites meurtrières des chiens, en les faisant germer au moment opportun et en les canalisant vers la chasse (Büll, 2018).

Cependant, si les Madiha contrôlent les attitudes tueuses des chiens qu'ils possèdent, ils ne peuvent pas contrôler celles du « chien » au sens large. Effectivement, certains de mes interlocuteurs considèrent les chiens comme la cause de l'épidémie de suicides qui touche, depuis quelques années, les communautés madiha au Brésil (Soneghetti, 2017). Ces seraient les chiens qui, apparaissant dans les rêves des personnes, leur enseignent comment faire un nœud

Cependant, le *tesheperi* en question ne peut pas être administré à n'importe quel chien. La condition préalable pour qu'un chien reçoive le *tesheperi* est qu'il « aime » (*wati towanahari*) les Madiha et qu'il « les connaisse » (*Madiha nahato taza*). C'est pourquoi le *tesheperi* n'est administré que quand le chien arrive à l'âge adulte, c'est-à-dire, une fois que le processus d'assimilation du chiot dans le groupe est terminé. Très concrètement, un chien qui ne connaît pas ses maîtres n'acceptera jamais qu'on lui fasse avaler de force quoi que ce soit. C'est ce qui s'est passé avec le seul chien adulte que les Madiha de San Bernardo ont acquis pendant mon séjour parmi eux. Ce chien avait été troqué contre une bouteille d'alcool de canne à sucre dans la ville brésilienne de Santa Rosa. Quelques jours après la transaction, le nouveau maître du chien et deux autres personnes, dont moi-même, avaient essayé de lui faire avaler le *tesheperi* pour la chasse, mais sans succès : le chien se débattait avec force, empêchant la réussite de l'opération. Le verdict de mes hôtes était que le chien « ne connaissait pas encore les Madiha » (*Madiha shamo takhai*), et qu'il « n'aimait pas encore » (*watini towanaherakhani*). Il a été convenu qu'avant de répéter l'opération, il fallait attendre que le chien apprenne à « aimer/connaitre » ses nouveaux maîtres et pour qu'il s'habitue au « style de vie des Madiha » (*Madihakha madie*).

coulant, comment l'attacher aux poutres d'une maison et, enfin, comment s'y pendre. Au réveil, les rêveurs répètent les actions que les chiens leur ont appris dans les rêves et ils se suicident par pendaison. Ces histoires témoignent du fait que le chien, alors qu'il met normalement son agressivité au service des humains dans la chasse, est au même temps idéalement conçu comme un agresseur potentiel des humains. Cette double nature de prédateur au service de l'homme et de prédateur incontrôlable, qui peut virtuellement faire des hommes ses victimes, semble être attribuée au chien par de nombreuses sociétés des basses terres d'Amérique du Sud. C'est ce que l'on peut supposer du fait que, dans de nombreuses langues de la région, y compris dans la majorité des langues arawá, le chien est identifié lexicalement au jaguar, c'est-à-dire, le prédateur et l'entité agressive par excellence (Bittencourt, 2021 ; Büll, 2018 ; voir Tableau 1). Le cas des chiens instigateurs de suicide pourrait démontrer que, bien qu'une telle identification lexicale entre le chien et le jaguar soit absente de la langue Madiha (voir Tableau 1), le chien en est conçu comme étant porteur d'un potentiel meurtrier ingouvernable, qui peut, à tout moment, s'orienter vers les humains (Bittencourt, 2021).

Tableau 1. Termes utilisés pour désigner le chien et le jaguar dans les langues des sociétés arawá.

Société	Terme pour désigner		Source
	Le chien	Le jaguar	
Banawá	<i>Yomai</i> <i>Yomai barei</i>	<i>Yomai</i> <i>Yomai yokana</i>	Aparicio, 2019
Deni	<i>Meze</i>	<i>Zumahi</i>	Koop and Koop, 1985
Jamamadi	<i>Yomahi</i>	<i>Yomahi</i>	Shiratori, 2018
Jarawara	<i>Yome</i> <i>Yomahi</i>	<i>Yome</i> <i>Yomahi</i>	Vogel, 2016
Madiha	<i>Ethe</i> (dialecte de Purus) <i>Meze</i> (dialecte de Juruá)	<i>Zomahi</i>	Dienst, 2014
Paumari	<i>Jomahi hiihiha</i>	<i>Jomahi vaovaoha</i>	Bonilla, 2007
Suruwaha	<i>Marihi</i>	<i>Marihi</i> <i>Marihi baubau</i>	Aparicio, 2019 Huber Azevedo, 2012

Conclusion

Aussi rapide et incomplète qu'elle soit, cette incursion ethnographique dans l'Amazonie péruvienne devrait fournir suffisamment de matériel pour révéler la position ambivalente des chiens chez les Madiha. D'un côté, les chiens sont inclus dans la sphère de la socialité humaine par le biais de divers faits, tels que l'identification lexicale aux enfants adoptés, la détermination des noms propres, les soins funéraires, la possibilité d'être ensorcelé, le traitement avec le *tesheperi* et la participation à la chasse. Ils en sont néanmoins exclus par le biais d'autres faits, tels que l'incapacité à se comporter de manière socialement appropriée lorsqu'ils atteignent l'âge adulte, l'impossibilité d'être soignés par des chamans et la

présence constante d'un potentiel d'agressivité envers les humains. Ainsi, chez les Madiha, de même que d'autres auteurs l'ont observé dans plusieurs sociétés des basses terres d'Amérique du Sud (Büll, 2018 ; Vander Velden, 2019), l'inclusion des chiens dans la sphère de la socialité humaine semble rester à jamais inachevée. Le cas des Madiha montre que les chiens, que l'on pourrait définir comme des « animaux de compagnie conventionnels », si l'on ne tenait compte que du simple fait qu'ils sont présents dans le monde entier, n'ont rien de « conventionnel », ou très peu, si l'on considère les différentes manières par lesquelles ils sont traités et représentés au cours de leur vie dans chaque contexte culturel différent.

Remerciements

Je tiens à remercier Luiz Bittencourt et Emanuele Fabiano pour avoir lu et commenté ce texte, ainsi qu'Angela Xavier de Brito pour l'avoir révisé et corrigé.

Références

- Adams P. (1963) Some notes on the material culture of the Culina indians. *Anthropologica* 12, 27-44.
- Aparicio M. (2019) *A relação banawá. Socialidade e transformação nos Arawá do Purus*. Thèse de doctorat. UFRJ/Museu Nacional, 363 p.
- Balestra A. (2018) « *Owa, manako... tia, manako* ». *O mal-entendido e a troca no universo madiha*. Thèse de doctorat. Universidade de Brasília, 281 p.
- Bittencourt L. (2021) *Criar e ser criado: a familiarização como operadot sociocosmológico no Juruá-purus indígena*. Mémoire de maîtrise. Museu Nacional/UFRJ, 250 p.
- Bonilla O. (2007) *Des proies si désirables : Soumission et prédation pour les Paumari d'Amazonie brésilienne*. Thèse de doctorat. EHESS, 440 p.
- Boyer C., Boyer J. (2018) *Dicionario Kulina – Castellano*. Non publié, 139 p.
- Büll P. (2018) *Um Jaguar Auxiliar: índios e cães na Amazônia indígena*. Mémoire de maîtrise. Museu Nacional/UFRJ, 122 p.
- Cerqueira F. A. (2015) *Os Mundos, os corpos e os objetos: o xamanismo como troca entre madihas e outros seres*. Thèse de doctorat. UFRJ, 332 p.

- Chaumeil J-P. (1983) *Voir, savoir, pouvoir. Le chamanisme chez les Yagua du Nord-Est péruvien*. Éditions de l'EHESS, 352 p.
- Costa L. (2017) *The Owners of Kinship: Asymmetrical Relations in Indigenous Amazonia*. The University of Chicago Press, 275 p.
- Descola P. (1986) *La Nature Domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*. Éditions de la FMSH, 450 p.
- Dienst S. (2014) *A Grammar of Kulina*. Berlin and Boston, 307 p.
- Erikson P. (1987) De l'approvisionnement à l'approvisionnement. Chasse, alliance et familiarisation en Amazonie amérindienne. *Techniques & Culture* 9, 105-140.
- Fausto C. (1999) Of enemies and pets: warfare and shamanism in Amazonia. *American Ethnologist* 26, 933-956.
- Feather C. (2010) *Elastic selves and fluid cosmologies: Nahua resilience in a changing world*. Thèse de doctorat. University of St. Andrews, 317 p.
- Howard C. (2001) *Wrought Identities: The Waiwai expeditions in search of the "unseen tribes" of Northern Amazonia*. Thèse de doctorat. The University of Chicago, 575 p.
- Huber Azevedo M. (2012) *Pessoas falantes, espíritos cantores, almas-trovôes. História, sociedade, xamanismo e rituais de auto-envenenamento entre os Suruwahá da Amazônia ocidental*. Thèse de doctorat. University of Bern, 510 p.
- Kohn E. (2007) How dogs dream. Amazonian natures and the politics of transspecies engagement. *American Ethnologist* 34, 3-24.
- Koop G., Koop L. (2008 [1985]) *Dicionário Deni – Português*. SIL, 149 p.
- Koster J. (2009) Hunting Dogs in the Lowland Neotropics. *Journal of Anthropological Research* 65, 575-610.
- Lévi-Strauss C. (1943) Guerre et commerce chez les indiens de l'Amérique du sud. *Renaissance* 1, 122-139.
- Lorrain C. (2000) Cosmic Reproduction, Economics and Politics among the Kulina of Southwest Amazonia. *Journal of the Royal Anthropological Institute* 6, 293-310.
- Martin E. (2014) *La proie, l'animal, personne ou l'ennemi des hommes. Nommer, classer, penser et se nourrir d'animaux sur le haut-Maroni des Wayana (Guyane française)*. Thèse de doctorat. Université Paris Ouest Nanterre, La Défense, 646 p.
- Métraux A. (1964) Ethnography of the Chaco. In : *Handbook of South American Indians* (J. Steward, ed.), Cooper Square Publishers, 197-370.
- Pollock D. (1996) Personhood and Illness among the Kulina. *Medical Anthropology Quarterly* 10, 319-341.
- Pollock D. (2004) Siblings and Sorcerers: The Paradox of Kinship among the Kulina. In: *In darkness and secrecy: the anthropology of assault sorcery and witchcraft in Amazonia* (N. Whiteman, R. Wright, ed.), Duke University Press, 202-213.
- Rivet P., Tastevin C. (1938) Les langues arawak du Purús et du Juruá (groupe arauá). *Journal de la Société des Américanistes* 30, 71-114.
- Shiratori K. (2018) *O olhar envenenado: da metafísica vegetal Jamamadi (médio Purus, AM)*. Thèse de doctorat. UFRJ /Museo Nacional, 413 p.
- Soneghetti P. (2017) *Laudo técnico n. 9/2017*. Ministério Público Federal/Procuradoria Geral de República/Secretaria de Perícia, Pesquisa e Análise. Manaus: SPPEA.
- Vander Velden F. (2010) *Inquietas companhias. Sobre os animais de criação entre os Karitiana*. Thèse de doctorat. Universidade Estadual de Campinas, 325 p.
- Vander Velden F. (2019). Cachorro morto. Repensando a "crueldade" contra cães na Amazônia. *Série Antropologia* 464, 2-44.
- Villar D. (2005). Indios, blancos y perros. *Anthropos* 100, 495-506.
- Vogel A. (2016 [2005]). *Dicionário Jarawara – Português*. SIL, 357 p.
- Zuppi A. (2021) *Shamanism and change among the Kulina (arawá) (Peruvian Amazon): an ethnography*. Thèse de doctorat. University of Aarhus, Danemark, 270 p.

L'acclimatation d'espèces exotiques en France au XIXe siècle

Cécile CALLOU

Muséum National d'Histoire Naturelle, CNRS
Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements
57 rue Cuvier 75005 Paris
Contact : cecile.callou@mnhn.fr

Résumé : L'objet de cet article est de rappeler dans quel contexte les premières acclimations volontaires d'espèces que l'on disait alors exotiques ont été réalisées au XIXe siècle, en France métropolitaine.

Mots-clés : *acclimatation, naturalisation, Bernardin de Saint-Pierre, Geoffroy Saint-Hilaire.*

Introduction

Les animaux occupent une place structurante dans la société française du XIXe siècle, par leur omniprésence sur le territoire ou leur importance au sein de la vie économique et sociale. Aux côtés des animaux sauvages, ceux qui vivent en toute liberté dans les champs, les rivières, les mers et océans, ou encore ceux à usage réservé, retenus dans des parcs à gibier plus ou moins ouverts, plus ou moins contrôlés, on constate un essor de l'élevage et une augmentation significative des animaux domestiques depuis le XVIIIe siècle dans les villes et dans les campagnes (Moriceau, 2005 ; Baldin, 2014). Cette augmentation d'animaux élevés et domestiqués s'accompagne de plus en plus d'un sentiment d'attachement qui serait, selon Baldin (2014), à relier à une tendance marquée au repli sur la sphère privée de la société de ce siècle, sans doute en réponse à une mutation profonde de la société industrielle et urbaine. Le résultat de cette évolution est que certaines espèces tendent à devenir des animaux de compagnie, occupant ainsi une position renforcée à l'intérieur de la maison. L'animal familial apparaît donc dominé par l'homme tandis que dans le même temps, et d'une certaine façon paradoxalement, une volonté de plus en plus affirmée tend à vouloir protéger les animaux. Ainsi, en 1850, le général et député Jacques Delmas de Grammont s'émeut du sort réservé aux chevaux de guerre et fait

voter la 1^{re} loi de protection animale sur les mauvais traitements envers les animaux domestiques (loi Grammont du 2 juillet 1850).

Quels sont ces animaux familiers qui entrent dans les maisons ? On pense évidemment aux chiens et aux chats, ainsi qu'aux animaux d'agrément tels que les oiseaux en cage et volière déjà très prisés. Les premières sociétés d'éleveurs amateurs dateraient d'ailleurs de la fin du XIXe siècle avec l'introduction d'oiseaux « venus d'ailleurs » (Del Col, 2004). L'époque voit aussi un engouement pour les poissons d'aquarium et d'autres espèces aquatiques décoratives, comme le bernard-l'ermite (Lorenzi, 2009).

Et il ne faut pas omettre les animaux exotiques captifs, rapportés des voyages d'explorations scientifiques ou offerts, qui sont exposés dans les ménageries et les zoos et qui, en plus de l'émerveillement d'une partie restreinte de la population, permettaient surtout l'étude de l'anatomie et de la physiologie. Si l'intérêt et l'attrait pour les animaux rares demeurent incontestables, l'aspect symbolique entourant la présentation de ces animaux et surtout l'important coût d'entretien de ces lieux, particulièrement la Ménagerie de Versailles, sont discutés et fortement remis en question (Baratay et Hardouin, 1998).

Vers l'acclimatement

Ce sont en particulier des perspectives d'acclimater des espèces « exotiques » qui amenèrent Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, intendant du Jardin des plantes, à rédiger en 1792 un « mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des plantes de Paris ». Dans ce document, il expose les raisons, scientifiques, politiques, artistiques, Ethnozootechnie n° 110 (2022)

économiques, ou pratiques qui justifieraient ce besoin (Burkhardt, 1997). Il pense par exemple qu'une ménagerie permettrait à l'Histoire naturelle d'échapper à la domination de l'anatomie comparée qui ne suffisait plus à comprendre les animaux. Il insiste surtout sur l'intérêt d'observer une nature vivante et discute l'effet de la captivité sur le caractère

des individus, non sans une certaine naïveté : « si on met un animal gentil avec une bête féroce, il n'y a pas de raison que cette dernière ne s'adoucisse pas... ». Cette remarque lui vient de l'observation du comportement du lion arrivé jeune du Sénégal à la Ménagerie de Versailles en septembre 1788 et d'un chien avec lequel il avait été élevé. Allant même jusqu'à envisager des croisements que l'on sait aujourd'hui hautement improbables : « on s'est procuré ainsi en France des chiens-loups ; pourquoi ne parviendrait-on pas à avoir de chiens-lions ? ».

Il observe donc ce lion lors d'une visite faite à l'invitation de M. Couturier, régisseur général des domaines de Versailles, que le ministre des finances avait chargé d'offrir au Cabinet d'Histoire naturelle les cinq animaux qui restaient encore à la Ménagerie : outre le lion, un pigeon huppé de l'île de Banda (Indonésie) présent depuis 1787, un rhinocéros envoyé d'Inde en 1771, un couagga arrivé du Cap de Bonne Espérance en 1784 qui « se présenta à la grille pour se laisser caresser (excepté aux oreilles), particularité commune avec l'âne » et un bubale, « petit bœuf qui tient du cerf et de la gazelle » envoyé en 1783 par le Dey d'Alger, « susceptible comme le couagga de domesticité ». C'est bien en effet un des points soulignés dans ce mémoire : le bénéfice que l'agriculture tirerait de la possibilité d'acclimater des animaux, d'améliorer leur nature et de les croiser avec des races domestiques. Cette question interrogeait d'ailleurs tous les naturalistes de ce siècle et en

premier lieu Daubenton, qui avait d'ailleurs déjà formulé des propositions et cité une longue liste d'espèces susceptibles de rejoindre le rang des « domestiques », issus de tous les continents et de tous les milieux, puisqu'il mentionne également les étangs et les viviers. Bernardin de Saint-Pierre reprend d'ailleurs cette liste dans les notes de son mémoire.

La démarche de Bernardin de Saint-Pierre est appuyée par plusieurs membres de la Société d'Histoire naturelle (fondée en 1788) mais ne sera concrétisée que plus tard, et surtout sans lui, à la suite de l'arrivée de plusieurs animaux saisis appartenant à des montreurs d'animaux, et du transfert des dernières bêtes survivantes de la Ménagerie de Versailles déjà mentionnées.

Au moment de la création du Muséum d'Histoire Naturelle, par décret de la Convention nationale en date du 10 juin 1793, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire devient le premier titulaire de la chaire de Zoologie. Il dirige la Ménagerie du jardin des Plantes de 1802 et 1841, secondé par Frédéric Cuvier qui occupe la fonction de « garde de la Ménagerie » à partir de 1803. Le registre des décisions réglementaires relatives à la Ménagerie (21 décembre 1803) définit ainsi les attributions de ce poste : le titulaire « ne négligera aucune occasion de tenter l'acclimatation et la naturalisation d'espèces étrangères qui offriraient quelque importance pour l'économie rurale ou domestique » (Derech, 2012).

L'acclimatation

Il semble en fait que le mot « Acclimatation » ait été forgé par Étienne Geoffroy Saint-Hilaire en 1832, à partir du mot « Acclimatisation » utilisé en Allemagne et repris en Angleterre. Mais c'est son fils Isidore Geoffroy Saint-Hilaire qui va lui donner véritablement tout son sens (Derech, 2012). Successeur de son père à la direction de la Ménagerie en 1833, il deviendra titulaire de la chaire de Zoologie en 1841 à la mort de celui-ci, puis directeur du Muséum national d'Histoire naturelle en 1860.

En septembre 1849, il rédige à la demande du Ministère de l'agriculture, un « Exposé général des principales questions relatives à la naturalisation et à la domestication des animaux utiles », où il fait le constat suivant : « au XVe et XVIe siècles, importation de plusieurs espèces d'animaux utiles ; au XVIIIe siècle, importation d'espèces d'animaux d'ornement ; l'une œuvre des Espagnols [dindon, canard musqué, cobaye], l'autre due surtout aux Anglais ; puis cessation presque complète, au moment même où, par le perfectionnement de la navigation, par la multiplicité des communications internationales, par

l'établissement de colonies européennes dans toutes les parties du globe, les richesses naturelles du monde entier se trouvaient mises à notre libre disposition ». Il souligne ainsi l'essor des grandes expéditions qui, au tournant des XVIIIe et XIXe siècles, ont joué un rôle essentiel dans les savoirs scientifiques, notamment grâce à la participation de voyageurs naturalistes chargés d'observer, enregistrer et collecter (Chappey et Donato, 2016). Ce rapport constituera la 1ère partie de son ouvrage publié en 1854, intitulé « Domestication et naturalisation des animaux utiles ».

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire fonde le 10 février de la même année, la Société zoologique d'acclimatation, (société reconnue d'utilité publique le 26 février 1855), qui deviendra Société impériale zoologique d'acclimatation, entre 1855 et 1870. Les objectifs de cette société affirmés à l'article 2 de son statut, sont de participer à l'introduction, à l'acclimatation et à la domestication des espèces d'animaux utiles ou d'ornement et au perfectionnement et à la multiplication des races nouvellement introduites ou domestiques, les espèces concernées pouvant être des

mammifères, des oiseaux, poissons, crustacés, annélides, mollusques, sans oublier les insectes. Les amphibiens et reptiles ne sont pas cités.

« Nous voulons fonder, Messieurs, une association, jusqu'à ce jour sans exemple, d'agriculteurs, de naturalistes, de propriétaires, d'hommes éclairés, non-seulement en France, mais dans tous les pays civilisés, [afin] de peupler nos champs, nos forêts, nos rivières, d'hôtes nouveaux ; d'augmenter le nombre de nos animaux domestiques, cette richesse première du cultivateur ; d'accroître et de varier les ressources alimentaires, si insuffisantes, dont nous disposons aujourd'hui ; de créer d'autres produits économiques ou industriels ; et, par là même, de doter notre agriculture, si longtemps languissante, notre industrie, notre commerce et la société tout entière de biens jusqu'à présent inconnus ou négligés, non moins précieux un jour que ceux dont les générations antérieures nous ont légué le bienfait » (Geoffroy Saint-Hilaire, 1854).

En 1861, paraît la 4^e édition de son ouvrage, enrichie, intitulée « Acclimatation et domestication des animaux utiles », à mettre en relation avec la création du Jardin zoologique d'acclimatation, inauguré le 6 octobre 1860 par Napoléon III et la princesse Eugénie dans le Bois de Boulogne. Ce jardin comprend une Ménagerie de naturalisation, qui peut être considérée comme le véritable terrain d'expérimentation des idées prônées dans son

ouvrage ; l'aspect pratique de la zoologie avec un intérêt pour l'animal utile, parfaitement complémentaire de la Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle, plus orientée sur l'étude de la nature et l'expérience scientifique : « Une ménagerie d'observation zoologique est la réunion d'un grand nombre d'espèces représentées chacune par un petit nombre d'individus ; sa place est dans la ville ou à ses portes, et elle est librement accessible à tous les observateurs, et même aux simples visiteurs: c'est en quelque sorte un musée vivant. Le haras d'acclimatation ne possédera qu'un petit nombre d'espèces choisies parmi celles à l'égard desquelles il y a preuve ou présomption suffisante d'utilité ; mais ces espèces seront représentées, autant que possible, par un nombre d'individus assez grand, d'une part pour que la multiplication soit plus sûrement et plus promptement obtenue ; de l'autre pour que la question économique puisse être scientifiquement et pratiquement résolue ».

C'est également au Jardin d'acclimatation que sera ouvert le premier aquarium public, le 3 octobre 1861, en pleine période « d'aquarium-mania » débutée dix ans plus tôt en Angleterre. Si la Ménagerie de naturalisation doit être perçue comme un outil économique, la fonction de la Ménagerie aquatique est autre, offrant à voir ce qui n'était jusqu'alors pas imaginable, la vie cachée des profondeurs, tout comme ce poulpe qui sera la vedette de l'exposition universelle de 1867 (Lorenzi, 2009).

Les espèces utiles à acclimater

Pour réaliser ce programme, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire introduit une classification des espèces distinguant les animaux utiles dont on tire profit et les animaux accessoires pour l'agrément, tout en définissant différentes grandes catégories :

- Les espèces déjà domestiquées ailleurs, qui peuvent rejoindre le cheptel préexistant. Avec quelques réserves quant à la faisabilité pour certaines espèces, en particulier pour des raisons climatiques (le renne par exemple), il envisage la mise en place d'études expérimentales préalables à l'installation d'autres espèces telles que le buffle, le zébu, le yak, le chameau ou encore le dromadaire. Il retient surtout le lama et l'alpaca comme ne posant pas de difficultés et présentant surtout à fort intérêt économique pour leur laine.
- Les espèces qui peuvent être acclimatées à l'état sauvage. Il rappelle que plusieurs espèces pourtant communes comme le lapin, le daim ou le faisan, ne sont pas indigènes et proviennent d'environnements et de climats très différents. L'intérêt de ces espèces peut être la viande (kangourous, phascolome), la peau (chinchilla, phalanger fuligineux, wallaby), ou

les deux, avec une difficulté d'acclimatation des espèces tropicales qu'il n'évade d'ailleurs pas. Il mentionne surtout la réussite avec le cerf d'Aristote, dont plusieurs individus ont été relâchés dans le parc de Saint-Cloud, ou encore le cerf cochon, dans la forêt de Rougeau.

- Les espèces qui peuvent être importées, puis domestiquées. Il s'appuie pour cela sur le fait que la grande majorité des animaux domestiques ne sont historiquement pas originaires d'Europe et propose différentes catégories d'utilités et d'emplois :
 - o Animaux auxiliaires : agami, zèbres, hémione.
 - o Animaux alimentaires : (i) mammifères avec analogue domestique (AD) : paca, agouti, petits kangourous, phascolome, tapirs, antilopes, gazelles ; (ii) mammifères sans AD : cabiai, grands kangourous ; (iii) oiseaux avec AD : hocco, marail, oies (d'Égypte, bernache etc.) ; (iv) oiseaux sans AD : autruche, nandou, casoar.
 - o Animaux industriels : vigogne, alpavogne.
 - o Animaux accessoires (ou d'ornements) : napaul, lophophore, goura, colombes, canards.
 - o Animaux médicaux : la sangsue médicinale.

Les grandes expéditions naturalistes du XIXe siècle ont sans conteste constitué un accélérateur dans l'acclimatation des très nombreuses espèces qui figurent dans cette liste, d'abord parce qu'elles ont permis leur acquisition et leur importation, ensuite parce qu'elles ont favorisé l'observation de la nature et la connaissance des interactions entre les populations humaines et les espèces dans un milieu donné. Dans le même temps, la création de la Société zoologique s'est inscrite dans un mouvement général de multiplication des sociétés savantes débuté au XVIIIe siècle et qui, selon Luglia (2015), traduit une nécessaire spécialisation de savants confrontés à un foisonnement intellectuel et à la complexification des savoirs. Dans ses travaux, I. Geoffroy Saint-Hilaire souligne que le principe même de l'acclimatation est très ancien et est à mettre en relation avec les toutes premières domestications. Le véritable bouleversement est donc que la pratique est organisée par et pour la Science, mais toujours réalisée selon un objectif très appliqué : améliorer l'élevage. C'est bien dans cette ligne que s'inscrivent les premiers travaux de Daubenton, en

1766, sur les moutons Mérinos dont la qualité lainière était réputée (Varfolomeeva et Jouanin, 2004).

Il faut souligner le soin particulier qu'I. Geoffroy Saint-Hilaire (1861) a porté à définir ce qu'est l'acclimatation et ses différences avec les notions de « naturalisation », « apprivoisement », ou encore « domestication » :

- Acclimater, c'est imprimer des modifications qui rendent propre à vivre et à perpétuer l'espèce dans des conditions nouvelles d'existence.
- Naturaliser, c'est amener à vivre dans d'autres lieux, comme vivent les espèces qui sont naturelles à ces lieux. C'est-à-dire à l'état sauvage.
- Apprivoiser, c'est rendre familier avec l'homme. Si l'asservissement est complet, que de nouvelles habitudes ont été contractées selon le vouloir du maître : apprivoisé. Si l'asservissement est très incomplet et se réduit à la privation de sa liberté : captif (ou encore privé).
- Domestiquer, c'est habituer à vivre et à se reproduire dans les demeures de l'homme ou auprès d'elles.

Conclusion

La domestication apparaît donc comme l'étape ultime, l'aboutissement de ce que doit être une acclimatation réussie. Avec l'évolution qui fait qu'aujourd'hui, selon la définition de la Direction de l'information légale et administrative (2021), « un animal domestique est un animal appartenant à une espèce ayant subi des modifications, par sélection, de la part de l'homme. C'est un animal qui, élevé de génération en génération sous la surveillance de l'homme, a évolué de façon à

constituer une espèce, ou une race, différente de la forme sauvage primitive dont il est issu. Tous les représentants appartiennent à des populations animales sélectionnées ou sont issus de parents appartenant à des populations animales sélectionnées ». L'acclimatation fondée sur l'utilité a donc mené aux animaux d'élevage, alors que celle fondée sur l'accessoire a conduit aux animaux de compagnie.

Références

- Baldin D. (2014). *Histoire des animaux domestiques, XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*. Seuil, Paris, 382 p.
- Baratay E., Hardouin-Fugier E. (1998). *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVI^{ème}-XX^{ème} siècle)*. La Découverte, Paris, 295 p.
- Bernardin de Saint-Pierre J.-H. (1792). *Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des plantes de Paris*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96690778>. texteImage
- Burkhardt R.W. Jr. (1997). La Ménagerie et la vie du Muséum. In : *Le Muséum au premier siècle de son histoire* (C. Blanckaert, C. Cohen, P. Corsi et J.L. Fischer, eds), Muséum national d'Histoire naturelle, Archives : 481-508.
- Chappey J.L., Donato M.P. (2016). Voyages et mutations des savoirs. Entre dynamiques scientifiques et transformations politiques. Fin XVIIIe-début XIXe siècles ». *Annales historiques de la Révolution française* 385, 3-22.
- Del Col E. (2004). Un statut pour les oiseaux de cage ? *Communications* 76, 127-145.
- Derex J.M. (2012). *Les zoos de Paris. Histoire de la ménagerie du Jardin des Plantes, du Jardin d'acclimatation et du zoo de Vincennes*. Patrimoine médias Edition, 124 p.
- Direction de l'information légale et administrative (avril 2021). Animal domestique, sauvage, apprivoisé, de compagnie : quelles différences ? <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34904>
- Geoffroy Saint-Hilaire I. (1854). Allocution. Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation, 20 janvier 1854, 7-14.
- Geoffroy Saint-Hilaire I. (1861). *Acclimatation et domestication des animaux utiles*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k856647c>
- Lorenzi C. (2009). L'engouement pour l'aquarium en France. *Sociétés & Représentations* 28, 255-271.
- Luglia R. (2015). *Des savants pour protéger la nature : La Société d'acclimatation (1854-1960)*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015 (généré le 12 octobre 2021). <http://books.openedition.org/pur/89133>
- Moriceau J.-M. (2005). *Histoire et géographie de l'élevage français, du Moyen Age à la Révolution*. Fayard, Paris, 477 p.
- Varfolomeeva N., Jouanin C. (2004). Au temps de l'acclimatation. *Le Courrier de la Nature* n°sp. 150^e anniv. SNPN, 35-53.

De l'état sauvage à la compagnie, des itinéraires différenciés selon les espèces : l'exemple des mammifères

Olivier LE GAL

9 rue de Navarre, 75005 Paris
Contact : jean-olivier.le-gal@agriculture.gouv.fr

Résumé : Les origines des animaux de compagnie non conventionnels (autres que chiens et chats) sont retracées. Les animaux sauvages apprivoisés sont distingués des animaux élevés par l'homme depuis plusieurs générations. Parmi ces derniers, certains animaux domestiques traditionnels ont changé de statut récemment pour devenir des animaux d'agrément. Bien que des formes miniatures de quelques animaux de rente aient été sélectionnées dans cet objectif, ce sont les petits animaux, à savoir le cobaye, le furet et le lapin, qui sont depuis quelques décennies communément utilisés comme « nouveaux animaux de compagnie ». D'autres espèces, plus nombreuses, sont également couramment élevées pour notre agrément. Les itinéraires suivis par ces espèces pour rejoindre le cortège des animaux de compagnie peuvent être classés en deux grandes catégories, d'une part, des animaux de laboratoire élevés en captivité depuis le milieu du XXe siècle, d'autre part, des animaux particulièrement attractifs du fait de leur caractère « mignon » ou de leur couleur.

Mots-clés : animal de compagnie, apprivoisement, domestication, animal de laboratoire.

From wild animals to pets, pathways differentiated according to the species: the example of mammals. Abstract: The origins of unconventional pets (other than dogs and cats) are traced. Tamed wild animals are distinguished from animals raised by humans for several generations. Among these, some domestic animals have recently changed their status to leisure animals. Although miniature forms of some livestock have been selected for this purpose, mainly small animals, namely guinea pigs, ferrets and rabbits, have for some decades been commonly used as "new pets". Other, more numerous species are also commonly bred for our enjoyment. The pathways followed by these species to join the series of pets can be classified into two main categories, on the one hand, laboratory animals bred in captivity since the middle of the 20th century, on the other hand, particularly attractive animals because their "cute" character or their color.

Mots-clés : animal de compagnie, apprivoisement, domestication, animal de laboratoire.

Introduction

Présents dans respectivement 31% et 22% des foyers, chats et chiens restent indiscutablement les animaux de compagnie favoris des Français. Loin derrière viennent les « rongeurs » (en fait tous les petits mammifères autres que chiens et chats), présents dans 4,5% des foyers (Promojardin/Prom'Animal août 2021). Parmi ces derniers, si l'on se réfère aux ventes en animaleries, le lapin se taille la part du lion avec 66% des parts de marché, suivi des hamsters et gerbilles (14%), du cobaye (9%) et des souris et rats (8%), la part des autres espèces (chinchilla, furet...) restant marginale (voir l'article de Stéphane Rolland dans le présent numéro).

L'ensemble de ces petites espèces de mammifères, de même que bien d'autres espèces (poissons, reptiles,

oiseaux, invertébrés...) a été qualifié, depuis le milieu des années 1980, de NAC, acronyme de « nouvel animal de compagnie ». Nous nous attacherons dans la suite de cet article à retracer les itinéraires (ou trajectoires) qui ont permis, à partir d'individus ou de populations sauvages, d'aboutir à des animaux de compagnie non conventionnels.

Afin de mieux comprendre ce que d'aucuns ont appelé « le phénomène animal de compagnie » (Digard 1999), nous n'hésiterons pas à remonter le temps, en distinguant les animaux apprivoisés des animaux domestiques. A l'issue de ce voyage, nous essaierons de dégager quelques tendances, puis, très rapidement, de nous projeter dans le futur.

Les interactions avec l'animal sauvage

La liste des produits et services que peuvent nous apporter les animaux est longue et jamais exhaustive. Nous distinguerons avec Sigaut (1980) les produits fournis par l'animal mort des produits fournis par l'animal vivant. Outre certains produits alimentaires (viande, abats...), les produits corporels (corne, os, tendons...) appartiennent à la première catégorie et sont parfaitement connus des chasseurs. D'autres produits (poils, lait, substance médicinale...), et surtout services, nécessitent la présence d'animaux vivants.

Les services rendus par les animaux sauvages captifs sont en réalité assez limités. Citons l'utilisation de l'éléphant d'Asie pour le débardage forestier (Lainé, 2019), du macaque à queue de cochon (Macaca

nemestrina) pour la récolte des noix de coco en Malaisie (Ruslin *et al.*, 2017), de la loutre à pelage lisse (*Lutra perspicillata*) pour la pêche au Bangladesh (Feeroz *et al.*, 2011) ou encore du guépard (*Acinonyx jubatus*) pour la chasse (Buquet, 2020).

Ces quelques exemples font figure d'exception, la plupart des animaux sauvages détenus en captivité l'étant avant tout pour leur rôle de compagnon de l'homme ou d'autres raisons, plus difficiles à définir, relevant du domaine affectif (substitut d'enfant), social (prestige, signe de statut...) ou du spectacle (cirques, parcs zoologiques...). Nous aurions donc affaire, par opposition aux animaux auxiliaires cités précédemment, à des animaux « inutiles » (Digard 1999).

Les animaux apprivoisés

En Amazonie, la pratique de l'apprivoisement perdure chez des peuples ne pratiquant pas l'élevage. Écoutons Erikson (1988) à propos des Matis : « Bien que les animaux familiers soient le plus souvent des jeunes ramenés de la chasse par les hommes, ce sont généralement les femmes et les enfants qui jouissent de la propriété formelle des mascottes. [...] Pour la plupart des femmes, l'arrivée d'un nouvel animal de compagnie constitue un événement des plus heureux. La mascotte servira de poupée pour les petites filles, de laboratoire d'éthologie pour les garçonnetts, de substitut d'enfant pour les femmes âgées ou stériles (particulièrement préposées à l'apprivoisement), de divertissement pour tous. ». Les mascottes des

Amazoniens, loin d'être inutiles, seraient les équivalents de nos jouets pédagogiques, sans compter leurs vertus psychologiques et thérapeutiques !

L'apprivoisement animal serait le contrepois symbolique de la prédation, le fait d'élever un animal familier d'une espèce particulière compensant le tort fait aux autres représentants, chassés, de la même espèce. L'apprivoisement d'animaux familiers, tel qu'il est pratiqué en Amazonie, ne constituerait donc en aucune manière une ébauche de domestication, mais correspondrait plutôt à une adoption, les jeunes animaux s'intégrant à la famille humaine et perdant, de ce fait, leur statut d'animaux sauvages.

Les difficultés d'une classification

Dans un article au titre évocateur (Les premiers animaux de compagnie, 8 500 ans avant notre ère ? ... ou comment j'ai mangé mon chat, mon chien et mon renard), Vigne et Guilaine (2004), à propos des espèces introduites à Chypre, soulignent « une frontière ténue et fluctuante entre le domestique et le sauvage ». À côté des restes de ces trois carnivores, consommés par l'homme, une sépulture associant un homme et un chat (pas encore domestiqué) incitait à parler d'animal familier. Autre exemple, une sépulture jordanienne associant, 14 500 ans avant notre ère, un humain et un renard (*Vulpes vulpes*) (Maher *et al.*, 2011). Comme dans l'exemple chypriote, une relation forte entre l'homme et l'animal sauvage était suggérée. Ces êtres vivants, destinés à servir et à tenir compagnie aux morts dans l'au-delà, ont été qualifiés de « morts d'accompagnement » (Testart, 2004). Si les animaux domestiques (chiens, chevaux...) sont depuis des

millénaires des morts d'accompagnement courants, les espèces sauvages restent l'exception.

Cette difficulté à classer les animaux familiers se retrouve dans une étude où l'attitude vis-à-vis des animaux de 60 sociétés traditionnelles est comparée (Grayet et Young, 2011). De très nombreuses espèces, domestiques et sauvages, correspondent plus ou moins à la définition retenue pour définir les animaux de compagnie : ceux qui ne sont pas détenus uniquement pour des raisons utilitaires. Les chiens et les chats n'étaient considérés comme animaux de compagnie que dans respectivement 40 et 35% des sociétés, leur statut étant, dans les autres, soit utilitaire, soit, la plupart du temps, indéterminé. Autre enseignement de cette étude, le fait que de nombreux animaux cumulent ou alternent durant leur existence des fonctions utilitaires et non utilitaires. Plus surprenant, les

animaux de compagnie, parfois traités comme des êtres humains et même allaités, étaient fréquemment maltraités, les comportements négatifs étant plus fréquents que les soins attentionnés !

Bien qu'il puisse paraître anachronique de parler d'animal de compagnie, au sens de nos conventions occidentales modernes, à propos de l'entrée en familiarité avec des animaux sauvages, nul doute que des relations fortes entre un homme et un animal sauvage donné ont existé depuis des temps immémoriaux.

Sur les îles, l'apparition d'espèces animales non indigènes, simultanément ou postérieurement à la

colonisation humaine, est un indice permettant de penser que l'homme les a introduites. Il est évidemment impossible de savoir si cette introduction était programmée, par exemple dans un but cynégétique, ou bien s'il s'agissait plutôt d'animaux apprivoisés accompagnant leurs propriétaires (femelles gestantes ou couples...), s'échappant par la suite. Bien que ces transferts d'animaux (translocations) se soient accentués à l'époque néolithique et surtout moderne, ils ne datent pas d'hier : il y a près de 20 000 ans, des marsupiaux de Nouvelle-Guinée, les couscous gris (*Phalanger orientalis*) ont été importés sur une île voisine, la Nouvelle-Irlande (Hofman et Rick, 2018).

Une intensification des échanges

Les transferts d'animaux sauvages ont été multipliés, d'une part, grâce au développement des transports maritimes qui élargissait la palette des espèces disponibles, d'autre part, du fait de l'émergence d'empires (au sens large) avides de ces signes de richesse d'origine exotique. Les primates africains, prisés par les citoyens romains, ont ainsi été remplacés, plus d'un millénaire plus tard, par les singes du Nouveau Monde, exportés dans les cours d'Europe.

Revenons sur le statut des animaux concernés par ces échanges. Il s'agissait d'individus appartenant

initialement à une espèce sauvage, capturés par différents procédés puis adoptés par un individu d'une autre espèce : la nôtre ! Cet itinéraire, qualifié d'apprivoisement, permet, surtout si l'animal est habitué à l'homme dès son jeune âge, d'aboutir à un animal familier. Mais, que l'animal en question vive près de son lieu de naissance ou qu'il soit transporté à des milliers de kilomètres (l'animal devient exotique), l'apprivoisement reste une relation limitée dans le temps : elle s'arrête avec la mort d'un des deux partenaires, généralement l'animal, du fait d'une longévité moindre que celle de l'homme, et, souvent, de soins inappropriés.

Les raisons d'un tel engouement ?

Mais d'où nous vient cette attirance envers les animaux, plus précisément envers les jeunes mammifères ? La « biophilie » (terme vulgarisé en 1984 par Wilson), c'est-à-dire la tendance à rechercher des liens avec la nature et les animaux, serait inscrite dans notre patrimoine génétique. Une autre théorie, plus consensuelle, avait été proposée dans les années 1940 par l'un des fondateurs de l'éthologie. Selon Konrad Lorenz (1968), les traits caractéristiques des bébés humains et des jeunes animaux (grosse tête, large front, grands yeux, nez raccourci...) seraient perçus par les humains adultes comme mignons, ce qui induirait de notre part des réflexes de protection, voire de maternage (Borgi et Cirulli, 2016).

Les racines de cette attitude pourraient être très anciennes. Au moins deux autres espèces d'hominidés, à savoir le bonobo (*Pan paniscus*) et le chimpanzé (*Pan troglodytes*), considérant parfois certaines proies potentielles comme des jouets, les câlinent et les cajolent au lieu de les consommer. Les individus (il s'agit en fait de cadavres) qui font l'objet de cette délicate attention appartiennent à des espèces qui, à

l'occasion, auraient pu être apprivoisées par des humains (Hirata *et al.*, 2001 ; Carvalho *et al.*, 2010).

Chez de nombreux éleveurs amateurs, au-delà de cet attrait pour un animal particulier, il existe une véritable passion, tant pour l'élevage des animaux de ferme en unités de petites dimensions (l'élevage de « hobby » des anglophones) que pour les élevages d'animaux de compagnie (dans les deux cas la dimension économique est très secondaire). Laurans (1980) précise que « le petit élevage est parfois un objet d'expérimentation, [...] le moyen de concrétiser les rêves ou les projets nés de la lecture d'ouvrages de zootechnie. Quelquefois même, le souhait d'aller plus loin encore, d'agir sur la vie, en perfectionnant une race, voire d'en créer de nouvelles ou au contraire d'en conserver certaines, menacées de disparition ». Ces raisons sont confortées par Digard (1990), pour qui les motivations prépondérantes à l'origine de la création des races naines sont d'explorer les limites de la plasticité des espèces et donc en quelque sorte « de dominer la nature, d'agir sur elle, de la modifier de façon visible et ostentatoire ».

Les animaux domestiques

Qu'est-ce que la domestication animale ?

Employé dans son sens le plus restrictif, le concept d'animal domestique, à ses débuts, a appartenu aux zoologues puis aux archéozoologues. L'animal domestique devait satisfaire à trois conditions : un certain degré d'appivoisement, un contrôle de la reproduction permettant une différenciation par rapport à l'espèce souche et, pour finir, une utilisation. Les archéologues ont initialement orienté leurs recherches en se focalisant sur les lieux et dates des « premières » domestications (Denis, 2004).

Ces conceptions ont été « revisitées par l'anthropologie », pour employer l'expression de

Digard (2003). Plaçant l'homme au centre de ses préoccupations, ce dernier entend par domestication « l'action que les hommes exercent sur les animaux qu'ils possèdent, ne serait-ce qu'en les élevant. Cette action domesticatoire est identifiée, non pas au vu d'un résultat car l'action préexiste toujours à son résultat, mais en fonction d'un projet, celui de faire quelque chose – on ne sait pas toujours très bien quoi – avec un animal ». L'action domesticatoire est ainsi présentée comme un processus continu et réversible. C'est l'une des nombreuses interactions possibles entre certains groupes humains et certaines populations animales.

Domestications expérimentales

Des domestications expérimentales ont permis de mieux comprendre le processus de la domestication animale. Pour des raisons pratiques, ces essais ont été menés sur des espèces ayant un intervalle de génération court (Arbuckle, 2005). Les différentes populations de rats, parfois sélectionnées pour ne pas exprimer de comportements agressifs à l'égard des humains, évoluaient généralement selon un schéma comparable. Dès les premières générations (5 à 10), les animaux étaient moins agressifs entre eux, plus facilement manipulables et plus prolifiques. Entre les 25^e et 30^e générations, les populations redomesticquées possédaient déjà les principales caractéristiques

morphologiques, physiologiques et comportementales des animaux domestiques. Ces résultats ont été confortés par une équipe soviétique qui, dans une expérience de sélection sur la docilité, a mis en évidence une réponse rapide jusqu'à la dixième génération, plus modérée entre la dixième et la cinquantième génération et très faible au-delà (Albert *et al.*, 2008).

Au moins chez les rongeurs, nous pouvons considérer, en prenant une certaine marge de sécurité, qu'un demi-siècle permet d'obtenir des animaux à caractère domestique.

De l'entrée en domestication à aujourd'hui, différents itinéraires

Pour les animaux domestiques « conventionnels »

Les itinéraires – ou trajectoires – résumant les différentes façons pour un animal d'intégrer la sphère humaine ont été classés en trois grandes catégories (Zeder, 2012).

Dans la trajectoire commensale, l'espèce en voie de domestication est attirée par les avantages de la vie au contact de l'Homme. C'est peut-être de cette manière que le loup (*Canis lupus*) a été domestiqué il y a plus de 17 000 ans. C'est également la trajectoire empruntée par la souris (*Mus musculus*), attirée par les réserves alimentaires, ainsi que le chat (*Felis sylvestris*) ... attiré par les souris commensales !

Dans la trajectoire de prédation (chasse contrôlée), les populations animales ciblées sont exploitées

rationnellement et durablement, le gibier devenant progressivement du bétail élevé en troupeaux. Cette trajectoire de domestication a été empruntée par les ancêtres de la plupart des animaux de rente élevés ensuite pour la viande, le lait ou la laine. Le porc est également susceptible d'avoir suivi cette trajectoire, ainsi que la trajectoire commensale.

La trajectoire dirigée consiste en une domestication intentionnelle pour obtenir une nouvelle ressource ou un nouveau service. Cette trajectoire est en particulier celle des animaux destinés aux transports (équidés, camélidés de l'Ancien Monde) ainsi que, plus récemment, celle des animaux à fourrure ou de laboratoire.

L'évolution des animaux domestiques

De façon très schématique, l'évolution des animaux domestiques peut être considérée comme une réaction face à une action humaine. Par le fait d'isoler une population animale de ses ancêtres sauvages, de la maintenir en captivité et d'exercer sur elle une sélection plus ou moins consciente, l'homme entraîne une réponse de l'animal. Certains traits morphologiques, physiologiques et comportementaux, communs à l'ensemble des animaux domestiques, apparaissent alors : on parle de syndrome de domestication (Sánchez-Villagra, 2022). Parmi ces nouveaux traits, une moindre réactivité ainsi que le maintien à l'état adulte de caractères juvéniles.

La taille – et le poids – des populations domestiques évolue également (Tableau 1). Cette évolution ressemble étonnamment à un autre syndrome, le syndrome insulaire (Benítez-López *et al.*, 2021). Les niches domestiques et insulaires ont en effet en commun des ressources alimentaires limitées et une absence de prédateurs. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets. En milieu insulaire, les grands herbivores ont vu leur taille diminuer et les petits mammifères, qui n'avaient plus besoin de se cacher dans des terriers, ont réagi différemment en augmentant de taille.

Tableau 1. Gamme de variation de poids des races domestiques les plus extrêmes en comparaison du poids estimé de leur ancêtre sauvage. Afin d'éviter le biais dû au dimorphisme sexuel, seul le poids moyen des femelles adultes a été retenu (nombreuses sources, dont Denis et Vaissaire, 2021).

Espèce	Poids moyen de l'espèce ancestrale sauvage (kg)	Poids moyen des races extrêmes en kg (en % de l'ancêtre sauvage)	
		Les plus légères	Les plus lourdes
Bœuf	450	125 (28 %)	800 (178 %)
Cheval	300	75 (25 %)	750 (250 %)
Ane	230	70 (30 %)	350 (152 %)
Porc	100	35 (35 %)	350 (350 %)
Mouton/Chèvre	35-40	16 (40-45 %)	75-80 (200-215 %)
Chien	25	2 (8 %)	60 (240 %)
Chat	3,5	1,8 (51 %)	6 (171 %)
Furet	0,85	0,4 (47 %)	1 (118 %)
Lapin	1,3	1 (77 %)	7 (538 %)
Cobaye	0,3	0,5 (156 %)	2,5 (781 %)

Une évolution comparable a été observé chez les premiers animaux domestiques, à tel point que la diminution de taille est considérée comme l'un des « marqueurs » de la domestication (Vigne, 2004). A l'inverse, les plus petites espèces (cobaye, lapin) ont sensiblement augmenté de taille. La situation est différente chez les carnivores. Alors que les petits carnivores auxiliaires (chats, furets) sont restés proches de la gamme de variation de l'espèce sauvage, le chien présente aujourd'hui la plus large variation de taille et de poids. Cette particularité s'explique

notamment par la diversité des tâches dévolues de longue date à cette espèce : de la garde de troupeaux à l'agrément.

La période moderne a vu, particulièrement en Occident, l'émergence de races de grand format spécialisées dans les productions alimentaires (Jussiau *et al.*, 1999). Plus récemment, à l'instar du développement des races de petits chien, un phénomène encore marginal de diminution des races est en train d'émerger chez les autres espèces.

La miniaturisation des animaux de rente

Les élevages amateurs, fermes pédagogiques ou parcs d'attraction, qui ne recherchent pas la rentabilité, ont tendance à privilégier des races rustiques de petit format, souvent originaires de milieux difficiles. Les

races retenues sont en particulier les ânes méditerranéens de Sardaigne et de Sicile aux États-Unis, les chèvres naines d'Afrique de l'Ouest en Europe et en Amérique du Nord, ainsi que les moutons

de petit format comme en France la race d'Ouessant ou en Grande Bretagne la race Soay. Certains éleveurs ont voulu aller plus loin. Dès la fin du XIXe siècle, ils ont, par croisement et sélection, diminué la taille de leurs races. Après le lapin et les volailles, ce phénomène s'est étendu aux plus grandes espèces. Cette « nanification » est l'un de révélateurs du changement de statut de ces animaux.

Bien que les références à des chevaux miniatures remontent au moins à l'époque de Napoléon III, ce n'est qu'à partir de la fin du XIXe siècle que le Falabella, du nom de son inventeur, fut sélectionné en Argentine à partir de chevaux Créoles et de poneys Shetland. D'autres races à base de Shetland, de « chevaux de mines » et de différentes races dont l'Arabe, ont suivi la voie du Falabella : le *Toy-Horse* en Grande-Bretagne et le cheval miniature américain aux États-Unis (Durand, 2008).

La situation est différente pour les bovins dont plusieurs races ont été « rapetissées ». Les pionniers

dans ce domaine ont été, dès les années 1970, les Mexicains avec le zébu Brahman et les Australiens avec la race Angus. Le but de ces projets n'était pas d'obtenir des animaux de compagnie mais de procurer aux petits éleveurs des races adaptées à leurs structures (Boden, 2008). Il n'en reste pas moins que les projets en cours ciblent le marché de l'animal d'agrément.

Depuis le début des années 1960, quelques laboratoires ont recherché des souches porcines de petite taille, plus faciles à manipuler que les Large White de 200 kg. Pour créer leurs « mini-porcs », les chercheurs se sont appuyés non seulement sur les races commerciales les plus répandues, mais également sur des races de petite taille aussi bien domestiques que retournées à l'état sauvage (marronnes). C'est à partir de croisements entre ces races que quelques pays (particulièrement les États-Unis, le Japon et l'Allemagne) ont développé une douzaine de souches de porcs de laboratoire, parfois utilisées comme animal de compagnie (Larzul, 2013).

Le changement de statut des petits animaux domestiques

Le cobaye (*Cavia porcellus*) a été domestiqué sur les hauts plateaux andins (Pérou actuel) 5 000 ans avant notre ère (ou plus), à partir de l'espèce sauvage *Cavia tschudii* (Lord *et al.*, 2020). Le cobaye domestique, toujours élevé dans les Andes pour sa chair, a ensuite été exporté en Europe où, d'abord réservé à une élite, il est ensuite devenu populaire en tant qu'animal exotique de compagnie, puis de laboratoire.

L'histoire, si ce n'est l'existence même du furet (*Mustela furo*), est étroitement liée à celle du lapin

européen. Considéré comme la forme domestique du putois européen (*Mustela putorius*), sa domestication remonterait aux Ve ou IVe siècle avant notre ère et ne précéderait celle du lapin que d'un peu plus d'un millénaire. Son utilisation en tant qu'auxiliaire de chasse perdurera jusqu'à nos jours (Pascal *et al.*, 2006). Également utilisé pour la production de fourrure et comme animal de laboratoire, le furet est devenu, à partir des années 1980, un animal de compagnie répandu, particulièrement aux États-Unis.

Petite histoire des lapins nains

Originnaire d'Espagne, le lapin (*Oryctolagus cuniculus*), parfois parqué dans des leporaria par les Romains, est ensuite déplacé vers le nord de l'Europe à partir du XIe siècle. Contenu dans des garennes, il a alors le statut de gibier contrôlé. Son principal intérêt sera, à partir du XVIe siècle, la production de fourrures de luxe puis, dès le XVIIIe siècle, l'élevage en clapier pour la chair (Callou, 2003). La naissance des races de lapins sera néanmoins très progressive, une dizaine seulement étant répertoriées au milieu du XIXe siècle parmi lesquelles le Nicard, ancêtre possible des lapins nains, et le Géant (en Belgique).

Depuis quelques décennies le lapin a, de même que son ancien « chasseur » le furet, rejoint le cortège des animaux de compagnie. Mais ce phénomène est-il réellement nouveau ? Une petite rétrospective (Lebas *et al.*, 2010) met en évidence que, parallèlement à ses

autres usages, le lapin est depuis fort longtemps un animal familier. Un buste gallo-romain en terre cuite représentant un enfant portant un lapin dans ses bras atteste ainsi que, dès les premiers siècles de notre ère, cet animal était déjà apprivoisé occasionnellement. Plus d'un millénaire plus tard, à la Renaissance, on retrouve des lapins élevés comme des animaux de compagnie au sein des demeures princières. Il s'agit alors de lapins colorés, curiosités rares utilisées alors comme « cadeaux diplomatiques ».

Aujourd'hui, même si les lapins familiers peuvent avoir des origines très variées, on assimile généralement les races naines à des lapins de compagnie. La plupart de ces races dérivent du Hollandais qui, après avoir été importé des Pays-Bas, a été « rétréci » par les Anglais qui obtinrent, dans les années 1880, le Polonais. Réexporté sur le continent,

ce dernier engendrera en Allemagne le lapin Hermine (Figure 1) dans les années 1920 puis les Nains de couleur aux Pays-Bas dans les années 1930. Le développement des races et variétés résulte ainsi du

travail cumulé de sélection d'une chaîne d'éleveurs amateurs démarrant – et finissant – aux Pays-Bas, et passant par le Royaume-Uni et l'Allemagne.



Figure 1. Lapin nain de race Hermine aux yeux bleus (également appelé Hermine de Saxe) pesant entre 1, et 1,35 kg, ce qui reste du même ordre que le poids d'un « petit » garenne. © Eddy Mayeur.

Origine des nouveaux mammifères de compagnie

Depuis la Renaissance, cobayes, furets et lapins, aujourd'hui regroupés dans les NAC, étaient utilisés épisodiquement comme animaux familiers. Mais qu'en est-il des autres espèces ? Comment ont-elles acquis ce nouveau statut ? Quelle est leur histoire ? Nous distinguerons tout d'abord les premiers élevages amateurs de rongeurs d'ornement. Viendront ensuite deux vagues successives d'élevage en captivité : celle des animaux à fourrure suivie de celle, plus discrète, des animaux de laboratoire.

La grande époque de l'acclimatation, dès le milieu du XIXe siècle, n'avait anticipé que très partiellement le

développement rapide des élevages pour la fourrure (à l'exception de quelques espèces comme le chinchilla dont l'introduction était préconisée dans nos montagnes) et encore moins des élevages ayant d'autres motivations. Il est vrai qu'étaient principalement visés les animaux utiles (alimentaires, auxiliaires, industriels et médicinaux) et dans une moindre mesure « accessoires », essentiellement des oiseaux chanteurs ou d'ornement. Ce n'est qu'un peu plus d'un siècle plus tard, sous la dénomination mini-élevage, que les suggestions d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1849) sur l'élevage des gros rongeurs sud-américains seront reprises...

Les premiers élevages de rongeurs d'agrément

Typiquement commensale, la souris a profité de l'expansion humaine pour s'implanter sur tous les continents et la plupart des îles. Son élevage trouve son origine dans la mode des *fancy mice*, souris possédant un pelage particulièrement attractif qui, à partir de la fin du XVIIIe siècle, ont fait l'objet de commerce entre les îles britanniques et le Japon (Guénet, 2005). Certaines de ces souris « de fantaisie » sont, pour partie, les ancêtres des souches de laboratoires. Si les débuts de la souris de laboratoire peuvent être datés de la fin du XIXe siècle, lorsque Lucien Cuénot a démontré que les lois de Mendel s'appliquaient aux animaux, ce n'est qu'à partir des années 1900, aux

États-Unis, que ce petit rongeur devint l'animal favori des généticiens.

L'histoire du rat de laboratoire (*Rattus norvegicus*) est étonnamment proche de celle de la souris : au Japon des rats colorés furent, dès la fin du XVIIIe siècle, multipliés par des éleveurs amateurs pour des raisons esthétiques (Hulme-Beaman *et al.*, 2021). A l'autre bout de l'Eurasie, dans l'Angleterre des XVIIIe et XIXe siècles, l'élevage des rats eut initialement pour but d'alimenter un « sport » aujourd'hui disparu : le harcèlement des rats ou « *rat-baiting* ». Cette activité consistait à placer des chiens ratiens dans des petites

arènes en présence d'un grand nombre de rats. Les meilleurs chiens étaient ceux qui tuaient le maximum de rats en un minimum de temps. Pour alimenter cette activité très populaire, des rats d'élevage furent progressivement substitués aux rats sauvages. C'est ainsi que les premières variétés de rats colorés

apparurent et furent conservées. Comme les souris, ces mammifères d'ornement furent qualifiés de *fancy* (Krinke, 2000). L'usage du rat comme animal expérimental se généralisa à partir du début des années 1900, principalement aux États-Unis.

La mode de la fourrure

Une demi-douzaine d'espèces sont élevées de façon continue depuis la fin du XIXe siècle (vison, renard argenté...) ou les années 1970 (chien viverrin). L'émergence de ces élevages est liée, d'une part, à un marché très lucratif, d'autre part, à la rareté ou la disparition de la population sauvage. Les pionniers nord-américains de ce type d'élevage (dès les années 1870 pour le vison et 1890 pour le renard argenté) avaient en commun une bonne connaissance tant de la chasse et du piégeage que des activités agricoles.

Après avoir pratiquement disparu à l'état sauvage vers 1920, le chinchilla (*Chinchilla lanigera*), rongeur pesant moins de 1 kg originaire des Andes, a été élevé en Amérique du Nord puis en Europe. Les animaux d'élevage d'aujourd'hui descendent de 11 reproducteurs importés en Californie en 1923 (Spotorno et al., 2004). Le chinchilla deviendra ensuite et parallèlement un animal de laboratoire et de compagnie.

L'expérimentation animale

A peine quelques décennies après le début des élevages pour la fourrure, souris et rats, initialement élevés pour l'agrément, furent multipliés comme animaux de laboratoire. A partir des années 1930, d'autres espèces les rejoignirent. A quelques exceptions près, il s'agissait de rongeurs de taille petite à moyenne pesant entre 30 et 150 g.

L'origine des souches captives du hamster doré de Syrie (*Mesocricetus auratus*) est parfaitement datée et localisée : c'est en 1930 qu'un chercheur captura en Syrie une femelle accompagnée de ses 11 jeunes. Parmi ces derniers, une femelle et trois mâles survécurent et donnèrent naissance à environ 150 spécimens en un an. Les descendants de cette petite colonie furent ensuite envoyés dans des laboratoires anglais, français et américains et de là, se répandirent dans les autres pays (Gattermann *et al.*, 2002). Les caractéristiques de cette espèce au mode de vie solitaire et au comportement territorial n'ont pas fait obstacle à son utilisation.

Il faudra attendre les années 1950 et 1960 pour que d'autres espèces de hamster soient élevées en captivité notamment celles des genres *Mesocricetus* spp. (hamster doré de Turquie et hamster doré de Roumanie), *Cricetulus* spp. (hamster nain de Chine et migrateur) et *Phodopus* spp. (hamster nain de Campbell et de Dzoungarie).

La mérione (ou gerbille) de Mongolie (*Meriones unguiculatus*) est originaire des régions semi-désertiques du nord-est de la Chine. En 1935 un chercheur japonais en captura 20 couples dans l'est de

la Mongolie. Après avoir été utilisée par différents laboratoires japonais, cette espèce fut exportée aux États-Unis en 1954 puis, à partir de 4 couples, réexportée dans les laboratoires du monde entier (Petrij et al., 2001).

La mérione, qui présente de nombreuses variétés colorées, est également devenue, sous la dénomination de gerbille, un animal de compagnie apprécié. Comme dans le cas du hamster doré, des nouvelles souches ont été récemment constituées à partir d'individus sauvages capturés en Mongolie (Stuermer *et al.*, 2003), essentiellement en vue d'effectuer des comparaisons entre souches sauvages et domestiques.

Les laboratoires font parfois appel, quoique beaucoup moins fréquemment, à d'autres espèces de rongeurs (Tableau 2). Le rat à mamelles multiples du Natal (*Praomys natalensis*) illustre le cas de ces espèces peu utilisées en laboratoire et peu répandues comme NAC. C'est l'un des rongeurs les plus abondants d'Afrique, répandu aussi bien dans les savanes que dans les terres cultivées. Cette espèce adaptable et commensale de l'homme a une réputation bien établie de ravageur des récoltes. C'est au titre de réservoir du virus de Lassa qu'elle a été élevée en Afrique du Sud depuis 1939. A posteriori, il s'est avéré que les quelques inconvénients de cette espèce (agressivité à l'égard de l'homme...) étaient largement compensés par ses capacités reproductives (Isaacson, 1975). Outre des souches mutantes albinos, des lignées consanguines ont été produites et utilisées, aussi bien en Afrique du Sud que sur d'autres continents.

Tableau 2. Origine, caractéristiques et utilisation de quelques populations de rongeurs d'agrément, initialement peu utilisées en laboratoire.

Espèce Nom commun	Nom dans la systématique	Poids moyen (g)	Autres caractères	Pays d'origine (année)	Pays importateurs	Utilisation en laboratoire
Rat à mamelles multiples du Natal	<i>Praomys natalensis</i>	35-50	Commensal, vecteur de maladies	Afrique du sud (1939)	États-Unis	Epidémiologie
Souris à pattes blanches	<i>Peromyscus</i> spp.	10-40	Milieux secondaires, ravageur	États-Unis (1940-1980)		Génétique des populations
Souris épineuse du Caire	<i>Acomys cahirinus</i>	40	Commensal, ravageur des récoltes	Israël (début des années 1960)	Royaume-Uni Pays-Bas Australie Suisse	Diabète
Octogon ou dègue du Chili	<i>Octogon degus</i>	200-300	Diurne	Chili (1964)	États-Unis Royaume-Uni	Diabète sucré

Petits élevages de gros rongeurs

La terminologie mini-élevage (Hardouin, 1986) regroupe l'exploitation à des fins alimentaires ou économiques de petits animaux dont les techniques de production sont imparfaitement maîtrisées. Des élevages de gros rongeurs, très proche des élevages de lapins, ont été expérimentés à partir des années 1970 en Afrique subsaharienne ainsi que, bien que dans une moindre mesure, en Amérique tropicale (Jori *et al.*, 2005). Si l'élevage intensif de l'aulacode (*Thryonomys swinderianus*) est devenu une réalité au Bénin dès le début des années 1980, les résultats ont été plus

mitigés pour le cricétome de Gambie (*Cricetomys gambianus*), également appelé rat géant de Gambie. Localement appréciée pour sa chair, cette espèce d'environ 1 kg n'a pas vu son élevage se vulgariser, peut-être du fait de sa ressemblance avec les rats commensaux. Outre leur utilisation comme animaux de compagnie, les cricétomes, du fait de leur odorat développé, ont également été utilisés pour détecter des mines antipersonnel ou les mycobactéries à l'origine de la tuberculose.

Derniers arrivants

Il est difficile de trouver des points communs aux petites espèces arrivées « directement » dans la demeure de l'homme. Tout au plus peut-on remarquer certaines tendances et en particulier une petite taille ainsi qu'une apparence, d'après nos critères humains, mignonne ou attendrissante due à la présence d'yeux très développés. Rappelons que ces particularités, fréquentes chez les rongeurs et certains petits marsupiaux comme le phalanger volant à queue courte (*Petaurus breviceps*), sont censées déclencher chez l'homme des réactions innées de maternage et de protection. Dernier critère, l'originalité. A de rares exceptions près comme la toison épineuse du hérisson (le hérisson pygmée, *Atelerix* spp., est un NAC aux États-Unis) les petits mammifères ont un pelage terne

et uniforme. Néanmoins, au fil des générations, des mutants colorés sont progressivement apparus chez la plupart des espèces captives et ont supplanté les individus portant la coloration initiale dite « agouti » (poils de couleur fauve aux extrémités foncés).

Cependant, le jeu des mutations et de la sélection artificielle n'a pas (encore) réussi à créer toutes les caractéristiques naturelles qui permettent à certaines espèces de se fondre dans la nature : les rayures ! Au moins, trois espèces de petits mammifères ayant cette caractéristique sont détenues pour l'agrément : la moufette rayée (*Mephitis mephitis*), la souris rayée africaine (*Lemniscomys striatus*) et le tamia de Sibérie (*Tamias sibiricus*) (Roots, 2007).

Essai de synthèse

Nous regroupons aujourd'hui sous le terme nouveaux animaux de compagnie des catégories fort diverses. En tout premier lieu, certaines races ou populations des espèces domestiques conventionnelles, destinées

initialement à des productions alimentaires (cobaye, lapin) ou à des tâches utilitaires (furet), ont été recyclées dans le rôle d'animal de compagnie.

D'autres espèces (plus d'une cinquantaine, estimation personnelle) sont aujourd'hui couramment élevées comme animaux de compagnie. En limitant ce cercle aux principales espèces rencontrées en Europe et en Amérique du Nord et en fixant une limite supérieure de poids à 3 kg, nous réduirons ce chiffre à environ 25 espèces. Parmi celles-ci, à l'exception du chinchilla élevé initialement pour sa fourrure, les origines se répartissent également entre animaux originaires des laboratoires et animaux élevés directement pour l'agrément. Le rôle de l'élevage en laboratoire dans l'origine et le développement des nouveaux animaux de compagnie mérite donc d'être souligné.

Souris, rats, hamsters dorés de Syrie et mériones de Mongolie ont rejoint « officiellement » la liste des mammifères domestiques (arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques). Mais ces entrées en domestication sont-elles comparables à celles suivies par les autres espèces ? Au-delà de certaines spécificités, l'itinéraire standard d'un nouvel animal de compagnie peut être résumé par quelques étapes. Anthropophiles ou commensales, les espèces ciblées avaient fréquemment un impact négatif sur l'homme (ravageurs des récoltes, vecteurs de maladies...) ce qui

justifiait leur élevage (mieux les connaître pour mieux les combattre !). Quelques individus étaient ensuite multipliés dans des laboratoires des pays du Nord, puis diffusés largement. Parmi les différences par rapport aux autres animaux domestiques, outre la petite taille (adaptation à l'élevage en cage), citons l'absence de berceaux – ou centres – de domestication, les animaux provenant des quatre coins de la planète (souvent de régions arides ou défavorisées). Autre différence, les prérequis à la domestication cités pour les autres espèces (sociabilité, docilité à l'égard de l'homme...) ne sont plus indispensables : il suffit que l'animal se reproduise en captivité !

Mais pourquoi les animaux de laboratoire sont-ils si présents parmi nos NAC ? Rappelons-nous les domestications expérimentales. Au terme de plusieurs décennies d'élevage en captivité et de manipulation par l'homme, les espèces en question sont sur les chemins de la domestication, voire déjà domestiques. De plus, après avoir subies de nombreuses mutations de coloration, elles sont devenues particulièrement attractives. Les autres espèces, choisies essentiellement pour des raisons esthétiques, ont eu un succès beaucoup plus limité, peut-être du fait d'une moins bonne adaptation à l'environnement humain.

Quel avenir pour les futurs nouveaux animaux de compagnie ?

Le tableau 3 présente quelques facteurs susceptibles de favoriser ou au contraire de freiner l'accroissement du nombre de nos espèces d'animaux de compagnie. D'un point de vue théorique, parmi les mammifères terrestres, de nombreuses espèces feraient certainement de bonnes candidates pour devenir des animaux de compagnie (Koene *et al.*, 2016). Il suffirait alors de retenir les espèces ayant les meilleures prédispositions puis de les multiplier en captivité ! Bien que de nombreuses espèces sauvages soit aujourd'hui détenues chez des particuliers, leur

élevage se heurte à bien des obstacles, notamment administratifs. Rajoutons que les attentes - voire les exigences - sociétales actuelles jouent en défaveur de l'élevage en général et de celui des espèces sauvages en particulier. Toutefois, le principal frein à l'augmentation du nombre de nouveaux animaux de compagnie semble tout simplement être que la place est déjà prise par les NAC actuels et surtout les chiens et les chats, familiers de l'homme depuis de (très) nombreuses générations.

Tableau 3. Facteurs pouvant accélérer ou au contraire ralentir l'accroissement du nombre des espèces de nouveaux mammifères de compagnie.

Facteurs d'accélération	Facteurs de ralentissement
Nombreuses espèces déjà implantées dans les laboratoires, parc zoologiques, fermes pédagogiques, collections privées, etc.	Réglementations potentiellement contraignantes, nationales ou internationales
Connaissances scientifiques	Difficultés d'élevage
Retours d'expérience des élevages existants	Risques pour la biodiversité du pays d'origine et du pays d'accueil
Reconnaissance du rôle positif de la médiation animale	Accès aux ressources génétiques
Goût de l'exotisme, de l'originalité, de l'insolite	Zoonoses
Prestige, défi à relever	Ethique et évolution sociétale

Conclusion

Les motivations à l'origine de la détention d'animaux inutiles sont multiples et s'entrecroisent : besoin de nouer des relations affectives, de collectionner des espèces originales ou esthétiques, etc. Pour s'approprier ses animaux familiers, sous toutes les latitudes et depuis des temps immémoriaux, l'homme a d'abord puisé dans le vivier des espèces locales puis s'est procuré des espèces de plus en plus exotiques.

Aujourd'hui le consommateur moderne, qui ne veut plus être tributaire du hasard pour recueillir un animal destiné à sa compagnie, souhaite que l'on lui propose un animal adapté à ses aspirations. Pour répondre à cette demande, les races ou variétés de nombreuses espèces, destinées antérieurement à différents usages

(alimentation, expérimentation animale, ...) ont été réorientées vers l'élevage d'agrément. En complément, certaines espèces sauvages ont été élevées directement dans ce but.

L'étude de ces nouveaux animaux de compagnie est une occasion unique d'étudier l'évolution sur une courte échelle de temps. Ils ont effectué, en quelques décennies, un parcours comparable à celui que les autres animaux domestiques ont réalisé durant des millénaires. Si les mêmes questions peuvent se poser, à savoir, populations d'origine, localisations, raisons, comment et par qui... les réponses restent accessibles dans nos archives, la mémoire de nos contemporains ou les analyses génétiques.

Remerciements

Riana Le Gal et Franck Bourdy sont remerciés pour avoir lu, corrigé et commenté ce texte.

Références

- Albert F.W., Shchepina O., Winter C., Römpler H., Teupser D., Palme R., *et al.* (2008) Phenotypic differences in behavior, physiology and neurochemistry between rats selected for tameness and for defensive aggression towards humans. *Horm Behav* 53, 413–421.
- Arbuckle B.S. (2005) Experimental animal domestication and its application to the study of animal exploitation in Prehistory. In Vigne J.D., Helmer D. & Peters J. (eds), *New methods for the first steps of domestication*. Oxbow Books, 18-33.
- Benítez-López, A., Santini, L., Gallego-Zamorano, J. *et al.* (2021) The island rule explains consistent patterns of body size evolution in terrestrial vertebrates. *Nat Ecol Evol* 5, 768–786.
- Boden D.W.R. (2008) Miniature cattle: for real, for pets, for production. *J. Agricultural & Food Information* 9, 167-183.
- Borgi M., Cirulli F. (2016) PetFace: Mechanisms Underlying Human-Animal Relationships. *Front. Psychol.* 7, 298.
- Buquet T. (2020) Hunting with cheetahs at European courts, from the origins to the end of a fashion. Weber, Nadir; Hengerer, Mark. *Animals and Court (Europe, c. 1200–1800)*, De Gruyter Oldenbourg, 17-42 p.
- Callou C. (2003) *De la garenne au clapier : Étude archéozoologique du Lapin en Europe occidentale*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 356 p.
- Carvalho S., Yamanashi Y., Yamakoshi G., Matsuzawa T. (2010) Bird in the hand: Bossou Chimpanzees (*Pan troglodytes*) capture West African wood-owls (*Ciccaba woodfordi*) but not to eat. *Pan Africa News* 17, 6-9.
- Denis B. (2004) La domestication : un concept devenu pluriel. INRAE Productions Animales, 17, 161-166.
- Denis B., Vaissaire J.P. (2021) *Les races d'animaux domestiques en France - Étude générale et inventaire*. Delachaux et Niestlé, 408 p.
- Digard J.-P. (1990) *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*. Editions Fayard, Paris, 326 p.
- Digard J.-P. (1999) *Les Français et leurs animaux*. Editions Fayard, Paris, 281 p.
- Digard J.-P. (2003) La domestication animale revisitée par l'anthropologie. *Ethnozootechnie* 71, 33-44.
- Durand S. (2008) *Contribution à l'étude des races équinées miniatures*. Thèse d'exercice, ENV Toulouse, 100 p.
- Erikson P. (1988) Apprivoisement et habitat chez les Amérindiens Matis. (Langue Pano, Amazonas, Brésil). *Anthropozoologica* 1988, 25-35.
- Feroz, M.M., Begum, S., Hasan, M.K. (2011) Fishing with otters: a traditional conservation practice in Bangladesh. Proceedings of Xth International Otter Colloquium, IUCN Otter Spec. Group Bull. 28A: 14-21.
- Gattermann R., Fritzsche P., Neumann K., Al-Hussein I., Kayser A., Abiad M, Yakti R. (2001) Notes on the current distribution and the ecology of wild golden hamsters (*Mesocricetus auratus*). *J. Zool., Lond.* 254, 359-365.
- Geoffroy Saint-Hilaire I. (1849) *Acclimatation et domestication des animaux utiles*. La Maison Rustique, Paris, 534 p.
- Gray P.B., Young S.M. (2011) Human-Pet Dynamics in Cross-Cultural Perspective. *Anthrozoos* 24, 17-30.
- Guénet J.-L. (2005) The mouse genome. *Genome Res.* 15, 1729-1740.
- Hardouin, J. (1986) Mini-élevage et sources méconnues de protéines animales. *Ann. Gx* 92, 153-62.
- Hirata, S., Yamakoshi, G., Fujita, S., Ohashi, G., Matsuzawa, T. (2001) Capturing and toying with hyraxes (*Dendrohyrax dorsalis*) by wild chimpanzees (*Pan troglodytes*) at Bossou, Guinea. *American Journal of Primatology* 53, 93-97.

- Hofman, C.A., Rick, T.C. (2018) Ancient biological invasions and island ecosystems: tracking translocations of wild plants and animals. *J Archaeol Res* 26, 65-115.
- Hulme-Beaman A., Orton David.C., Cucchi, T. (2021) The origins of the domesticated brown rat (*Rattus norvegicus*) and its pathways to domestication. *Animal Frontiers* 11, 78-86.
- Isaacson M. (1975) The ecology of *Praomys (Mastomys) natalensis* in southern Africa. *Bulletin W.H.O.*, 52 :629-636.
- Jori F., Edderai D., Houben P. (2005) A review of the farming of African rodents. In: *Ecological Implications of Minilivestock (Role of Rodents, Frogs, Snails, and Insects for Sustainable Development)*. Paoletti Sci. Pub., Enfield, USA., 25-46.
- Jussiau R., Montméas L., Parot J.C., Méaille M. (1999) *L'élevage en France : 10 000 ans d'histoire*. Educagri Editions, Dijon, 550 p.
- Koene P., de Mol R.M., Ipema B. (2016) Behavioral ecology of captive species: using Bibliographic information to assess Pet suitability of Mammal species. *Front. Vet. Sci.* 3, 1-19.
- Krinke G.J. (2000) *The handbook of experimental animals: the laboratory rat*. Elsevier, 2145 p.
- Lainé N. (2019) Pourquoi les peuples d'Asie n'ont-ils pas domestiqué l'éléphant ? L'apport de l'anthropologie de la Nature. In Cometti G., P. Le Roux, T. Manicone, N. Martin (dir.), *Au seuil de la forêt*, Paris, Tautem, 555-573.
- Larzul C. (2013) Pig genetics: insight in minipigs. Bilateral Symposium on Miniature Pigs for Biomedical Research in Taiwan and France., Taïnan, Taiwan, 1-6.
- Laurans, R. (1980) L'élevage des animaux de ferme en unités de petites dimensions. *Ethnozootechnie* 26, 5-13.
- Lebas F., Tudela F., Gidenne T. 2010. La domestication du lapin (*Oryctolagus cuniculus*) s'est faite dans des clapiers. *Cuniculture Magazine* 37, 54-58.
- Lord, E., Collins C., de France, S., LeFebvre, M.J, Pigière, F. *et al.* (2020). Ancient DNA of guinea pigs (*Cavia* spp.) indicates a probable new center of domestication and pathways of global distribution. *Scientific Reports* 10, (1), 9 p.
- Lorenz K. (1968) *Il parlait avec les mammifères, les oiseaux et les poissons*. Paris, Flammarion, 232 p.
- Maher L.A., Stock J.T., Finney S, Heywood J.J.N., Miracle P.T., Banning E.B. (2011) A unique human-fox burial from a pre-natufian cemetery in the levant (Jordan). *PLoS ONE* 6, e15815, 1-10.
- Pascal M., Lorvelec O., Vigne J.-D. (2006) *Invasions biologiques et extinctions : 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France*. Belin-Quae, 352 p.
- Petrij F., van Veen K., Mettler M., Brückmann V. (2001) A Second acromelanistic allelomorph at the albino locus of the Mongolian Gerbil (*Meriones unguiculatus*). *Journal of Heredity*, 92, 74-78.
- Roots C. (2007) *Domestication*. Greenwood Press, 232 p.
- Ruslin F, Azmi M.A., I. Matsuda, Amir R, Md-zain BM. (2017) Monkey school : training phases for coconut-picking macaques (*Macaca nemestrina*). *Malayan Nature Journal* 69, 301-306.
- Sánchez-Villagra M. (2022) *The Process of Animal Domestication*. Princeton University Press. 352 p.
- Sigaut F. (1980) Un tableau des produits animaux et deux hypothèses qui en découlent. *Prod pastorale et sociétés* 7, 20-36.
- Sigaut F. (1988) Critique de la notion de domestication. *L'Homme* 108, 59-71.
- Spotorno A.E., Zuleta C.A., Valladares J.P., Deane A.L., Jiménez J.E. (2004) Chinchilla laniger. *Mammalian Sp.* 758, 1-9.
- Stuermer I.W., Plotz K., Leybold A., Zinke O., Kalberlah O., Samjaa R., Scheich H. (2003) Intraspecific allometric comparison of laboratory gerbils with Mongolian gerbils trapped in the wild indicates domestication in *Meriones unguiculatus* (Milne-Edwards, 1867) (*Rodentia: Gerbillinae*). *Zoologischer Anzeiger* 242, 249-266.
- Testart A. (2004) *La servitude volontaire : I, Les morts d'accompagnement*. Paris, Errance, 264 p.
- Vigne J.D. (2004) *Les débuts de l'élevage*. Le Pommier/Cité des sciences et de l'industrie, 191 p.
- Vigne J.-D., Guilaine J. (2004) Les premiers animaux de compagnie, 8500 ans avant notre ère ? Ou comment j'ai mangé mon chat, mon chien et mon renard, In Bonte P., Brisebarre A.-M., Helmer D. et Sidi Maamar H. (éds), *Domestications animales : dimensions sociales et symboliques. Hommages à Jacques Cauvin, Villeurbanne*, 21-23 novembre 2002. *Anthropozoologica* 39 (1): 249-273. 71, 33-44.
- Wilson, E.O. (1984) *Biophilia: The Human Bond with Other Species*. Harvard University Press, Cambridge, MA.
- Wilson, E.O. (2012) *Biophilie*, traduit par Guillaume Villeneuve, José Corti, 224 p.
- Zeder, M.A. (2012) Pathways to animal domestication. In : Gepts, P., editor. *Biodiversity in agriculture: domestication, evolution and sustainability*. Cambridge (UK): Cambridge University Press; p. 227-259.

Sensibilité et rapports des contemporains avec la faune sauvage

L'action des centres de soins

Jean-François COURREAU

Association Faune Alfort, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, bâtiment Nocard
7 avenue du Général de Gaulle, 94704 Maisons-Alfort cedex
Contact : jean-francois.courreau@wanadoo.fr

Résumé : En France, les centres de soins sont les seuls établissements habilités à assurer les soins sur l'animal sauvage en détresse dans le but de le rendre à la nature. Ils servent la biodiversité par ces sauvetages et par l'information du public. L'action de sauvetage porte un message auquel le public est très sensible : l'homme doit réparer les dégâts qu'il occasionne à la faune sauvage par ses activités. Par ailleurs, la sensibilité à la souffrance animale s'affirme et la société demande de plus en plus que celle de l'animal sauvage soit prise en charge comme celle du domestique. Dans ce contexte, il apparaît que les soignants sont mus par la passion, le désir de soulager, ce qui contribue à les souder dans un contexte d'exigence technique élevée mais aussi de manque chronique de moyens qui les conduit souvent à l'épuisement. Malgré le service rendu à la société, les centres de soins, gérés par des structures à but non lucratif, sont peu reconnus par les pouvoirs publics.

Mots-clés : animal sauvage, centre de soins, souffrance animale.

Introduction

La centaine de centres de soins à la faune sauvage sont, en France, les seuls établissements habilités à assurer les soins sur la faune en détresse. L'animal en détresse est défini par l'arrêté ministériel de 1992 qui les régit comme « momentanément incapable de pourvoir à sa survie dans le milieu naturel » ; il s'agit d'un animal blessé, malade ou d'un jeune orphelin. Cet arrêté donne mission aux centres de soigner l'animal sauvage en vue de sa réinsertion dans la nature et définit précisément le cadre dans lequel ces centres doivent fonctionner : responsable capacitaire, arrêté préfectoral d'ouverture de l'établissement, vétérinaire sanitaire référent.

Cependant, dès les années 1960-1970, des particuliers passionnés accueillaient chez eux des animaux en détresse, souvent des rapaces dont les populations se portaient mal, notamment du fait de problèmes de reproduction dus à l'usage de certains pesticides et à des actes de chasse, le tout dans un contexte d'éveil de l'opinion publique à la fragilité de l'environnement, par exemple avec les destructions massives des forêts vietnamiennes pendant la guerre et les marées noires sur les côtes françaises (Torrey Canyon, Olympic Bravery, Amoco Cadiz) (Grillet, 1992).

Les centres de soins sont aujourd'hui très majoritairement gérés par des structures associatives qui œuvrent au carrefour de la protection animale, de

la protection de la nature, de la sociologie et de la science. Leur taille et leurs moyens sont extrêmement différents. Ils ont commencé à s'organiser au sein d'une association, l'Union nationale des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UNCS), dès 1983, devenue ensuite Union française (UFCS). Une autre association, Réseau centres de soins faune sauvage (RCSFS), s'est créée en 2019 avec pour objectif de rendre les centres plus visibles pour le public et les pouvoirs publics.

Cet article s'appuie sur l'expérience de l'auteur, fondateur du centre de soins de l'Ecole vétérinaire d'Alfort et actuel président du Réseau centres de soins faune sauvage, et sur les études de Philippe Fritsch, enseignant-chercheur en sociologie de l'Université Lumière - Lyon 2, qui a porté un rare regard objectif et compétent sur l'humain et l'animal en centres de soins, principalement dans les années 1990. Plus de 20 ans plus tard, les constats de Fritsch demeurent d'une étonnante actualité et il positionne bien le sujet quand il écrit : « Pour comprendre les pratiques dites de sauvegarde de la faune sauvage, il ne suffit pas d'en faire la description, ni de développer des réflexions générales sur le rapport à l'animal comme expression de la crise moderne du rapport à la nature ; il faut avant tout les prendre pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des pratiques sociales » (Fritsch, 1993).

Au service du vivant

Les centres de soins se veulent au service du vivant sauvage. Ils participent directement et indirectement à la préservation de la biodiversité. Directement par l'accueil de plus de 100 000 animaux par an, indirectement par la médiation qu'ils exercent en informant le public sur les solutions de bonne cohabitation avec le vivant.

Leur action participe aussi d'une préoccupation sociétale qui s'affirme, celle de soulager la souffrance animale. Associée à un sentiment de culpabilité, de plus en plus exprimé, lié à l'impact négatif des activités humaines sur la vie sauvage, nous avons peut-être là l'explication des 20% de hausse des accueils en centres de soins chaque année, sur la dernière décennie (Tissidre et Courreau, 2021).

Une action directe sur la biodiversité

La *doxa* de l'UNCS qui a inspiré son action : « soigner des individus pour préserver des espèces » est à replacer dans le contexte de l'époque de création des premiers centres où certaines espèces étaient en péril. Déjà discutée alors, l'action bénéfique directe des centres sur la biodiversité peut être discutée encore aujourd'hui car les 100 000 animaux accueillis dans les centres de soins représentent une part marginale de la population animale sauvage du pays et aussi une faible part des animaux en détresse dont la grande majorité n'est pas recueillie. On peut ajouter à cela que le taux d'animaux relâchés est relativement faible (de l'ordre de 50% sur l'ensemble). Pour faibles qu'ils soient, ces chiffres ne sont pas insignifiants et, si tous les animaux soignés n'appartiennent pas à des espèces de forte valeur patrimoniale, les trois-quarts d'entre eux appartiennent à des espèces protégées (Tissidre et Courreau, 2021). Les espèces les plus représentées sont le hérisson d'Europe, le martinet noir ainsi que les familles des passereaux, des colombidés et des rapaces. En se limitant aux deux premiers exemples, les milliers de hérissons et de martinets soignés dans les centres chaque année représentent une action non négligeable sur la dynamique des populations de ces deux espèces en déclin. *A contrario*, il convient de constater que les individus appartenant à des espèces communes anthropophiles, souvent opportunistes, sont majoritaires dans les recueils, les individus en détresse pouvant être facilement découverts dans les rues et les jardins des zones urbaines et péri-urbaines.

En matière de biodiversité, le public n'a pas la même vision que le naturaliste. Il n'a sans doute qu'une notion très vague du statut des espèces et ne les hiérarchise pas ; il voit peu de différences entre le sauvetage d'un moineau et celui d'un gypaète barbu, l'un et l'autre pour lui représentent la biodiversité. C'est ce que viennent corroborer les résultats d'une enquête (Fritsch, 1997) auprès de découvreurs (terme qui désigne ceux qui apportent les animaux dans les centres) : le motif de recueil de l'animal le plus souvent invoqué (près des trois-quarts des réponses) est celui de « la protection de la nature », motif figurant en première position dans 30,9% des réponses.

Lors des enquêtes de Fritsch comme aujourd'hui, quel que soit le désir du public de « protéger la nature », beaucoup de naturalistes soulignent la faible incidence de l'action des centres sur la dynamique des populations sauvages. Nous faisons nôtre cette phrase de Fritsch (2000) : « Certains sont on ne peut plus catégoriques sur le sujet et portent des jugements critiques sur ce qu'ils considèrent au mieux comme une illusion ; d'autres en viennent à dire que l'important est ailleurs, dans l'effet d'éveil et de conscientisation, qui est attendu d'un ensemble de pratiques visant simultanément les pouvoirs publics, [...] mais aussi et surtout la population notamment par l'intermédiaire de ceux qui recueillent des animaux blessés. »

Une action indirecte sur la biodiversité

L'action bénéfique indirecte des centres sur la biodiversité l'emporte sans doute sur l'action directe car ce sont des structures très actives pour informer le public sur l'impact de l'activité humaine sur la faune sauvage. Les soignants sont au contact du public lors du dépôt des milliers d'animaux mais les médiateurs le sont aussi en répondant aux centaines de milliers de demandes de renseignements par an.

détresse ? Il peut être avancé qu'il s'agit d'une action de « réparation », la cause de détresse étant très souvent d'origine anthropique (chocs contre un véhicule ou une construction, pollutions, prédateurs domestiques, chasse, dérèglement climatique). Dans les centres de soins du RCSFS, il a été estimé que 92% des accueils pouvaient être rattachées à ces causes (Tissidre et Courreau, 2021).

Pour certains naturalistes, il faut « laisser faire la nature », pourquoi intervenir sur un animal sauvage en

Le sauvetage d'un animal n'est alors plus une ingérence dans un cycle naturel équilibré, il s'agit

d'intervenir dans un déséquilibre dont l'humain est la cause. Le public est très sensible à ce message que portent aujourd'hui les centres de soins : l'homme doit, autant qu'il le peut, réparer les dégâts qu'il occasionne. Les plus anciens responsables de centre ont le

sentiment que cette sensibilité va croissant, surtout sur ce siècle. Le traitement de plus en plus fréquent par les médias des conséquences des activités humaines sur la biodiversité a certainement beaucoup contribué à cette évolution.

Une prise en charge de la souffrance

Nous suivons Fritsch (2000) quand il rapproche deux courants, celui de la protection animale et celui de la protection de la nature, qui contribuent à déterminer certaines valeurs de références pour ceux qui agissent : sensibilité, souffrance, pitié mais aussi rationalité, compétence.

Si l'on met en perspective la loi Gramont (1850) et la loi sur la Protection de la nature (1976), y a-t-il un parallèle à faire ? Sans doute car il s'agit de mesures de protection qui visent, l'une les animaux domestiques, l'autre les animaux sauvages (notamment), mais avec des différences qui nous paraissent essentielles : la première était d'ordre moral et d'ordre public (mauvais traitements en public), la

seconde traduit le souci de préserver un patrimoine commun. Toutefois, rapprochons les deux textes en ce sens qu'ils avancent, chacun pour sa population animale, la notion fondamentale d'animal, être sensible.

L'action des centres de soins s'inscrit clairement aujourd'hui comme une réponse à une préoccupation sociétale qui a émergé : prendre en charge la souffrance d'un animal avec une égalité de soins, qu'il soit domestique ou sauvage (Figure 1). Cette demande semble plus marquée en milieu citadin où la perception de l'animal est d'abord celle de l'animal familier auquel on doit protection, qu'en milieu rural où la perception utilitaire est encore présente.



Figure 1. Les centres de soins doivent assurer un traitement adapté aux besoins des animaux recueillis, quelle que soit l'espèce : à gauche, soin médical apporté par une soigneuse à un pigeon biset souffrant d'une fracture à l'aile ; à droite, nourrissage à la seringue par une bénévole d'un faon de chevreuil orphelin. © Céline Grisot.

Ainsi, la faune en détresse intervient comme un trait d'union entre deux mondes qui se côtoient mais se croisent peu : le sauvage et l'humain, surtout urbain et péri-urbain. La rencontre est un moment de découverte et de tension entre deux êtres qui se connaissent mal et/ou se craignent. La tension est exacerbée encore par la situation de détresse de l'un qui a conscience de son extrême vulnérabilité et la situation inédite pour l'autre qui se sent totalement démuné. Fritsch (1997) évoque une « double fragilité que perçoivent et que trahissent ceux pour qui leur démarche est avant tout « un geste de pitié pour un être qui souffre » ; d'une part fragilité de l'animal non seulement vulnérable puisque déjà blessé ou susceptible de l'être, non seulement défini comme « être sensible » (article 9 de la loi de 1976), mais avant tout perçu comme un être souffrant donc pitoyable ; d'autre part fragilité de la personne

confrontée à cette souffrance et qui en éprouve de la pitié, qui s'en trouve donc profondément émue ».

La pitié est un moteur majeur de l'acte de ramassage de l'animal en détresse : l'enquête de Fritsch (1997) relève que 55,4% des enquêtés mentionne le motif « pitié » pour expliquer leur acte, 27,5% le mentionnant en première position des motifs.

Dans la même enquête, Fritsch (1997) met en évidence l'investissement du découvreur pour porter secours à l'animal et les difficultés auquel il est confronté. Il rapporte notamment le témoignage d'une découvreuse de buse variable blessée qui explique son « parcours du combattant ». C'est au quotidien que ceux qui travaillent en centres entendent de tels témoignages de découvreurs d'où ressortent des séquences types qui se

succèdent de la découverte au dépôt : sentiment de pitié et d'impuissance, désir et motivation pour porter secours, réorganisation de son emploi du temps, action pour chercher l'acteur compétent, essai/échec/réussite pour le trouver, soulagement du devoir accompli.

Notons que les difficultés que connaît le découvreur aujourd'hui sont très atténuées par l'émergence d'internet, ce qui ne retire rien à son mérite mais renforce celui des découvreurs du passé qui n'avait que le téléphone fixe à leur disposition. Nous pensons d'ailleurs que « l'internet dans la poche » permis par la détention généralisée d'un téléphone mobile participe notablement à l'augmentation du nombre

d'accueils dans les centres en facilitant leur repérage par le découvreur.

Terminons ici par ce que nous dit Fritsch (2000) du face à face imposé par les circonstances entre le découvreur et l'animal : « De cette action pédagogique est attendu un changement de mentalité et de pratique, bref une transformation du rapport à l'animal sauvage qui passe du statut de « bête à abattre » ou de celui de « bête curieuse » au statut d'être vivant à préserver, que ce soit dans une perspective anthropocentrique ou que ce soit dans une vision « spéciste » ou encore, intermédiaire entre ces deux extrêmes, dans une conception écologique de ce rapport. »

Des structures de soins essentielles mais fragiles

Portées par une forte motivation, les équipes soignantes sont composées en grande majorité de bénévoles, faute de moyens pour disposer de professionnels en nombre suffisant. Ce sont des équipes sous-dimensionnées qui doivent faire face à une demande croissante de prise en charge d'animaux et de médiation dans un contexte de forte préoccupation des citoyens pour le bien-être animal.

La tâche est donc rude pour les soignants professionnels et non professionnels (les bénévoles) dont les motivations sont diverses mais, semble-t-il, dominées par l'envie de faire « quelque chose » pour des animaux qui souffrent. Fritsch (1993) le dit ainsi : « Les pratiques de sauvegarde telles qu'elles s'exercent dans les centres de l'UNCS peuvent être interprétées comme « la mise en œuvre d'une raison protectrice au goût sauvage » [Fritsch, 1990 : 123]. En effet, les mobiles des pratiquants semblent être le plus souvent d'ordre passionnel mais leurs motifs sont d'ordre rationnel : la finalité de leur activité est fondée non seulement sur la reconnaissance de valeurs tendanciellement universelles (mesure, équilibre, respect de la vie, etc.) et sur l'aspiration à y conformer la conduite, mais encore sur des savoirs et particulièrement sur des connaissances scientifiques qui, elles aussi, tendent à valoir universellement ».

C'est peu de dire que les soignants sont sensibles au bien-être animal. Comme le dit Fritsch (2000) : « On peut parler à la fois d'engagement par le sens que ces personnes donnent à leur action – la sauvegarde de la faune sauvage – et par l'emprise de cette cause sur leur existence ». Mais s'ils vivent cet engagement passionnément, les soignants se donnent pour difficile contrainte d'y veiller dans le respect de la nature sauvage de l'animal : ils ne s'attachent pas, ne font pas d'anthropomorphisme et gardent à l'esprit la nécessité de relâcher des animaux en pleine possession de leurs

moyens, totalement indépendants de l'humain, but ultime de leur mission.

Or, cette mission, ils l'accomplissent en sous-effectif constant et cela a un coût, celui de l'épuisement physique et psychologique. Dans la période de haute activité, en printemps-été, il est habituel que les professionnels doublent leur temps de travail sans rémunération supplémentaire. Tout à la fois, ils soignent les animaux, forment et encadrent les bénévoles, organisent le travail. Faute de temps, ils ont le sentiment de ne pas faire aussi bien qu'ils le devraient, mesurent leur impuissance au nombre de morts qu'ils relèvent tous les jours. Comme dans les hôpitaux pour humains, eux aussi connaissent le syndrome d'usure compassionnel.

Les valeurs communes que partagent les soignants leur permettent sans ambiguïté de faire corps mais, pour autant, les divergences existent selon que leur investissement est inspiré plutôt par un désir de protection animale ou par un désir de protection de la nature, ce que l'on peut traduire de façon abrupte par le désir « de tout sauver et à tout prix », d'un côté, et le désir « de sauver ce qui en vaut la peine », de l'autre.

Les conflits de compétence existent aussi. Le soigneur professionnel se doit de faire valoir sa compétence supérieure à celle du bénévole par une démonstration bienveillante et pédagogue de son savoir, sauf à passer pour un simple supérieur hiérarchique. Cela vaut aussi pour le vétérinaire vis-à-vis du bénévole, du soigneur et plus encore du responsable de centre capacitaire. La collaboration est souvent harmonieuse dans le cadre du fonctionnement d'un centre car le vétérinaire a été choisi par celui-ci et l'on doit rappeler que des vétérinaires ont été des pionniers des centres de soins. Il n'en va pas de même entre le milieu vétérinaire et le milieu des soignants des centres, chacun ayant des griefs vis-à-vis de l'autre dans une curieuse relation

ambivalente d'attraction et de rejet. Fritsch (2002) décrit ainsi cette situation : « D'un côté, c'est l'incompétence des vétérinaires face à des animaux de la faune sauvage, des oiseaux et en particulier des rapaces, qui est stigmatisée, éventuellement excusée ou expliquée par l'absence de formation dans ce domaine : erreur d'identification des espèces, méconnaissance des régimes alimentaires et, plus largement, des spécificités éthologiques et écologiques, voire erreurs de diagnostic, de traitement ou de manipulation. De l'autre côté, les bénévoles [ndla : on peut ajouter les soigneurs] se voient reprocher leur incompétence médicale ou plutôt, car celle-ci est excusable, leur prétention à exercer un métier qui n'est pas le leur et pour lequel ils n'ont pas été préparés, mais aussi leur incompétence prophylactique qui risque d'avoir des effets contraires au but recherché ».

Pour reprendre ce que disait Fritsch (1993), le milieu des centres de soins s'organise entre le passionnel et le rationnel. La prise en charge d'animaux en détresse ne peut pas s'accommoder que de la passion et de l'envie de bien faire, la raison et la compétence doivent imposer leur prééminence dans le cadre de l'exercice de la science médicale. Sans les détailler ici, les pratiques de soins sont ainsi soumises rigoureusement à des étapes, chacune exigeante en moyens techniques

et compétences humaines : examen d'entrée pour le diagnostic et le pronostic, mise en place (éventuelle) d'un traitement et hospitalisation, réhabilitation (Arné *et al.*, 2020).

La réussite se joue donc dans la disponibilité des moyens et des compétences. Or, dans les centres de soins la précarité des moyens est de règle, l'insuffisance des compétences est fréquente mais généralement liée au manque de moyens financiers. Malgré le service rendu à la société, reconnu d'intérêt général, les centres de soins sont peu aidés par les pouvoirs publics. Structures à but non lucratif, leur financement est principalement privé et leur précarité financière permanente. Le RCSFS estime le coût actuel moyen du séjour d'un animal à environ 50€, il en faudrait le double pour répondre aux exigences des tâches de soins. La première traduction en est le taux de main d'œuvre bénévole, souvent de l'ordre de 80%, difficilement compatible avec le niveau de compétence souhaité (Tissidre et Courreau, 2021).

Ainsi, l'État et la plupart des collectivités territoriales n'ont pas encore pris la mesure de l'enjeu sociétal et éthique, mais aussi sanitaire, de la prise en charge de la faune en détresse. Les équipes des centres, pourtant, ont à cœur de proposer sans cesse une meilleure qualité de service aux citoyens et aux animaux.

Conclusion

Le soin à la faune sauvage est une activité souvent méconnue mais qui répond à une forte demande de la société : préserver la biodiversité et soulager la souffrance animale. Ceux qui y participent, quelle que soit leur place, sont au centre de fortes interactions sociales où la sensibilité, la passion, la responsabilité et l'exigence technique s'entremêlent. Fritsch (2002) résume ainsi cette situation : « Récupérer des animaux sauvages blessés ou en danger de mort et les soigner non pas pour les apprivoiser ou les domestiquer mais pour les relâcher dans leur milieu naturel dès qu'ils

sont en mesure d'y survivre de façon autonome (Figure 2), ce n'est pas, comme on pourrait le penser, une bizarrerie d'originaux mais une activité sociale, [...] dans ses modalités et sa finalité. Elle implique en effet toute une série de relations constituant un ensemble significatif non seulement entre un humain et l'animal qu'il découvre et juge en péril, mais aussi entre d'autres agents sociaux qui règlent leurs conduites réciproques en fonction du sens qu'ils accordent à la situation. »



Figure 2. Relâcher d'une buse variable accueillie pour fracture, après soins hospitaliers et réhabilitation en volière. © Céline Grisot.

Références

- Arné P., Le Barzic C., Risco-Castillo V., Courreau JF (2020) Les centres de soins aux animaux de la faune sauvage : une zootechnie appliquée à la préparation d'une réinsertion en milieu naturel. *Ethnozootecnie* 107, 63-73.
- Fritsch P. (1990) Sauver des individus pour protéger des espèces : une doctrine, une pratique et un enjeu. In : *Les entretiens de Bourgelat*, 119-129. ENV Lyon, Fondation M. Mérieux.
- Fritsch P. (1993) Sauvage. A sauvegarder. In : *Etudes rurales*, Sauvage et domestique 129-130, 33-49. EHESS.
- Fritsch P. (1997) Qui découvre des animaux en péril ? Les agents initiaux d'une pratique de sauvegarde de la faune sauvage. *Regards sociologiques* 14, 41-71. CRESAL.
- Fritsch P. (2000) Incertitude de l'engagement et négociations des implications. In : *Implication et engagement : Hommage à Philippe Lucas*, 67-79. Presses universitaires de Lyon.
- Fritsch P. (2002) Santé animale et sauvegarde de la faune sauvage. Déplacements de frontières. In : *Espaces et sociétés*, La place de l'animal 110-111, 207-224. Editions L'Harmatan.
- Grillet L. (1992) Centres de sauvegarde de la faune sauvage. *La Gorgebleue* 12, 3-9.
- Tissidre M., Courreau JF (2021) Les centres de soins pour la faune en détresse en France. Au chevet d'une société qui souffre de son rapport au sauvage. *Le Courrier de la Nature* 331, 40-45.

Devenir « animal de compagnie » : usages conventionnels et définitions sociologiques

Jérôme MICHALON

CNRS, ENS Lyon, UMR Triangle, 15 parvis René Descartes, 69342 Lyon cedex 07

Contact : jerome.michalon@ens-lyon.fr

Résumé : Réfléchir sur la place des animaux de compagnie « non conventionnels » implique qu'il y ait des animaux de compagnie « conventionnels ». Cette communication vise à faire le point sur les conventions relatives à la notion d'animal de compagnie, en analysant les représentations collectives et les références partagées que charrient les terminologies couramment utilisées pour évoquer le phénomène, en français et en anglais. Ces éléments sont mis en rapport avec les tentatives de délimitation du phénomène menées par des chercheurs en sciences sociales, étayées par des données empiriques. Un recoupement partiel entre ces deux groupes de conventions (conventions de sens commun et conventions sociologiques) est souligné. Enfin, les écueils d'une utilisation non réflexive des catégories dans les recherches sont évoqués ; en particulier les effets de naturalisation de certains rapports humains-animaux.

Mots-clés : *animaux de compagnie, sociologie, conventions.*



La Comtesse d'Egmont Pignatelli en costume espagnol, Alexander Roslin (1763), *Minneapolis Institute of Art*, <http://www.artsmia.org>, licence CC0.

Rappel réglementaire synthétique sur la notion « d'animal de compagnie »

Gérard BASSOT

Division Faune Sauvage Captive, MTE/DGALN/DEB/SDET/ET3

Tour Séquoïa 92055 La Défense cedex Paris

Contact : gerard.bassot@developpement-durable.gouv.fr

Résumé : L'article L.214-6 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM) donne la définition de l'animal de compagnie, à savoir « un animal détenu par l'homme pour son agrément ». Les animaux de compagnie peuvent aussi bien appartenir à des espèces dites « domestiques », que des espèces dites « non domestiques » sur le plan réglementaire. L'article R.413-8 du Code de l'environnement donne la définition de l'animal d'espèce non domestique. C'est alors l'arrêté du 11 août 2006 qui établit la liste officielle des animaux d'espèces domestiques, les autres espèces non inscrites dans cette liste devant bien être considérées, par défaut, comme non domestiques. La réglementation qui s'applique aux animaux de compagnie est donc partagée entre deux ministères. Les règles générales sont fixées, pour les animaux domestiques, par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) et pour les animaux d'espèces non domestiques, par le Ministère de la Transition Écologique (MTE), au sein de l'arrêté du 08 octobre 2018.

Mots-clés : animal de compagnie, animal domestique, non domestiques, réglementation.

Le principe des règles pour la détention des espèces non domestiques en captivité est fondé sur trois régimes réglementaires différents :

- La détention libre pour des espèces inscrites en colonne (a) de l'annexe 2 de l'arrêté du 8 octobre 2018 (ce qui n'exonère pas les détenteurs de devoir respecter les impératifs biologiques des animaux concernés, comme indiqué au L.214-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime [CRPM] et rappelé à l'article 1^{er} dudit arrêté).
- La déclaration de détention, qui correspond à une procédure réglementaire allégée, avec instruction rapide par les Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations [DD(CS)PP], permettant ainsi une connaissance administrative des lieux de détention de ces espèces, qui sont alors inscrites en colonne (b) de cette même annexe 2.
- Le certificat de capacité et l'autorisation d'ouverture, qui sont deux autorisations très contraignantes et obligent le futur détenteur à démontrer une expérience et un savoir-faire préalables, pour pouvoir détenir les espèces inscrites en colonne (c) de cette même annexe 2 dès l'effectif de « 1 et plus ». Ce groupe rassemble alors la plupart des espèces dites dangereuses et venimeuses, les espèces rares et/ou à statut de protection très sensible, les espèces difficiles à entretenir en captivité, et enfin la plupart des espèces exotiques envahissantes.

Ainsi, il existe un principe de proportionnalité qui implique que, plus un animal de compagnie d'une espèce non domestique est difficile à entretenir en

captivité pour différentes raisons, plus les contraintes quant à ses règles de détention sont élevées.

Il est important de noter que la loi du 30 novembre 2021 sur la « lutte contre la maltraitance animale et le renforcement du lien entre les animaux et l'homme », oblige désormais dans son article 14 à ce qu'une liste officielle soit établie pour déterminer précisément les animaux d'espèces non domestique qu'il restera encore possible de détenir comme animal de compagnie, et donc pour l'agrément.

Le MTE travaille actuellement à l'élaboration de cette liste, sachant que toutes les espèces non domestiques qui n'y seront pas inscrites, ne seront désormais plus tolérées comme animal de compagnie pour l'agrément (mais pourront encore, sous couvert des autorisations adéquates, faire l'objet de détention et d'échanges entre éleveurs professionnels et parcs zoologiques seulement, les cirques itinérants avec des animaux d'espèces non domestiques étant également appelés à disparaître du fait de l'application de cette loi de novembre 2021).

Enfin, ce sont les agents des DD(CS)PP, des Directions de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) et de l'Office français de la biodiversité (OFB) qui sont principalement chargés des contrôles des conditions de détention en captivité des animaux de compagnie d'espèces non domestiques.

Les animaux de compagnie d'espèces non domestiques, doivent être également marqués et identifiés au fichier national dénommé « i-fap », lorsqu'ils appartiennent à des espèces qui sont, soit protégées au titre de la faune française en vertu de l'article L.411-1 du CE, soit inscrites aux annexes A, B, C et D du règlement (CE) n° 338/97, dit règlement

« CITES », conformément aux articles 3 et 7 de l'arrêté du 8 octobre 2018 précité. Le site de l'i-fap (<https://www.i-fap.fr/espace-grand-public>) donne accès à la liste des espèces animales non domestiques à identification obligatoire.

Références

Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques. *Journal officiel de la République française* du 7 octobre 2006, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000789087>

Arrêté du 8 octobre 2018 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques. *Journal officiel de la République française* du 13 octobre 2018, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037491137>



Buse de Harris adulte (*Parabuteo unicinctus*), *Gentleshaw Wildlife Centre* (2005), Staffordshire (Royaume-Uni). Source : Flickr, licence CC-BY-SA. La détention en captivité de cette espèce comme « animal de compagnie » est possible, notamment dans le cadre de la pratique de la chasse au vol, sous réserve d'une déclaration de détention préalable et d'une identification individuelle.

Le phénomène « NAC » dans le commerce contemporain

Stéphane ROLLAND

Directeur des Achats de la société Animalis. Contact : s.rolland@animalis.fr

Retranscription de la communication présentée le 21 octobre 2021
effectuée par Jean-François COURREAU

Résumé : Le terme « NAC » s'est imposé pour désigner les animaux de compagnie autres que chiens et chats. Les espèces qui en font partie peuvent être de statut domestique ou non domestique (sauvage) ; leur détention relève ainsi de réglementations établies par les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, d'une part, de la Transition Ecologique et Solidaire, d'autre part. Elles visent la traçabilité et le bien-être des animaux. Les ventes réalisées dans les magasins Animalis révèlent un marché en croissance pour tous les groupes d'espèces en 2021. Si l'aquariophilie représente la plus forte part de marché, ce sont les petits mammifères qui connaissent la plus forte croissance de la demande. Le contexte sanitaire (Covid) a influencé le choix des acheteurs.

Mots-clés : NAC, animaleries, réglementation.

Le terme « NAC »

Le dictionnaire Larousse (2020) précise que NAC est l'acronyme de **N**ouvel **A**nimal de **C**ompagnie, terme qu'il définit ainsi : « Espèce animale exotique ou sauvage (rongeur, reptile, oiseau, etc.) commercialisée pour vivre dans un environnement domestique ». Cette définition large regroupe beaucoup d'espèces. Le mot « commercialisée » soulève des questions : où, comment, quels sont les différents circuits de commercialisation ? Et que signifie « environnement domestique » : maison, jardin, quel niveau de contrainte ? Il y a donc besoin de précisions : espèces, cadre légal, destination et pourquoi ?

Il est généralement considéré que les NAC correspondent à des espèces animales autres que le chien et le chat. Il s'agit de petits mammifères

(rongeurs, lagomorphes), d'oiseaux, de reptiles, de poissons d'espèces domestiques pour certaines et non domestiques, c'est-à-dire de statut sauvage, pour d'autres (voir l'article de D. Boussarie dans le présent numéro). Le commerce et la détention des NAC font l'objet d'une importante réglementation.

Il semble que l'expression « NAC » ait été créée en 1984 par Michel Bellangeon, docteur vétérinaire, lors d'une conférence donnée à l'École Nationale Vétérinaire de Lyon. Il avait été surpris de voir le nombre de consultations consacrées à ces « NAC ». Il fondera par la suite, en 1988, le Groupe d'étude des nouveaux animaux de compagnie (GENAC).

La réglementation

Elle est établie par deux ministères : le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour les animaux domestiques, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour les animaux non domestiques.

Il faut retenir deux arrêtés ministériels importants :

- L'arrêté du 11 août 2006, qui précise la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques. On y trouve une partie des NAC (comme certains oiseaux ou poissons), leur détention est libre mais bien sûr soumise à la garantie de leur bien-être et de leur santé.
- L'arrêté du 8 octobre 2018, qui précise la liste des animaux d'espèces non domestiques. Cette faune sauvage captive est régie par le code de l'environnement ; celui-ci fixe les règles de détention

qui, ici, n'est pas toujours libre et peut imposer le certificat de capacité pour espèce non domestique.

Les mesures de traçabilité sont fortes :

- Convention de Washington (CITES) : elle régit le passage des frontières d'espèces animales et également végétales avec pour objectif que le commerce ne nuise pas à la conservation de la biodiversité et repose sur une utilisation durable des espèces sauvages.
- Registre entrées/sorties obligatoire dans les établissements pour les espèces animales en annexes de la CITES.
- Identification de la faune sauvage protégée avec enregistrement dans le fichier national IFAP.

Un exemple de commercialisation des NAC : l'enseigne Animalis

L'approvisionnement est maîtrisé et contrôlé. Les éleveurs et grossistes sont audités annuellement, ils doivent respecter un cahier des charges strict (agrément, certificats, protocole sanitaire). L'origine « élevage » est privilégiée par rapport à l'origine « sauvage ». Les circuits courts sont favorisés autant que possible ainsi que la proximité pour réduire le temps de transport, source de stress pour les animaux.

En magasin, un protocole sanitaire est mis en place pour chaque famille animale avec suivi, contrôle et autocontrôle. Le vétérinaire sanitaire passe deux fois

par an et peut être contacté en permanence par les équipes en cas d'urgence. Il est vérifié que les titulaires de certificat de capacité pour animaux domestiques et non domestiques sont en nombre suffisant dans chaque magasin afin de garantir la qualité de la maintenance et le bien-être de chaque animal. Les équipes des magasins suivent des formations régulières sur le vivant, une veille est assurée sur la réglementation. Enfin, une attention particulière est accordée à l'affichage obligatoire et à la vente assistée (conseils au client).

Les NAC en magasin

L'enquête de PromoJardin-Prom'Animal (2021) montre qu'en août 2021 49,5% des ménages possédaient au moins un animal de compagnie, en premier lieu un chat puis un chien puis des poissons (figure 1). Si l'on regarde les intentions d'achat des foyers à la même époque, 3,8% des foyers souhaitent acquérir un animal de compagnie (85,4% ne souhaitent pas, 10,8% ne savaient pas), le chat et le chien étant en tête, suivis par les rongeurs, les poissons et les oiseaux

(figure 2). L'enquête révèle aussi que la crise sanitaire a réveillé l'intérêt pour les NAC, particulièrement pour les petits mammifères très demandés. Il semble que l'enjeu ait été d'occuper les enfants tout en les responsabilisant. L'aquariophilie a profité du contexte du confinement avec des réhabilitations de bacs pour leur fonction décorative mais aussi, peut-être, déstressante.

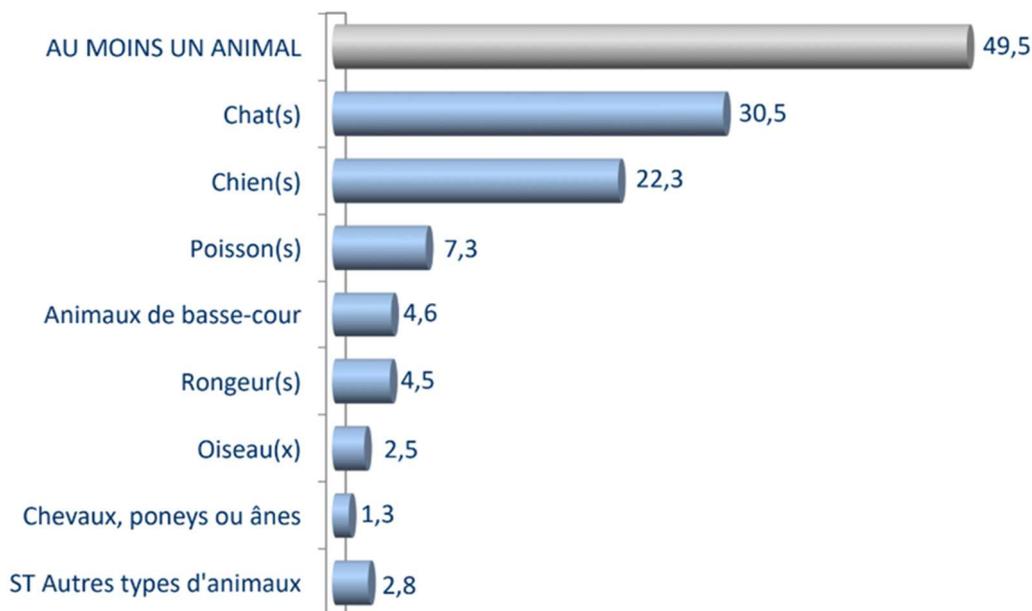


Figure 1. Proportion (%) de ménages qui, en août 2021, possédaient au moins un animal de compagnie selon l'espèce ou le groupe d'espèces. Source : enquête de PromoJardin-Prom'Animal (2021).

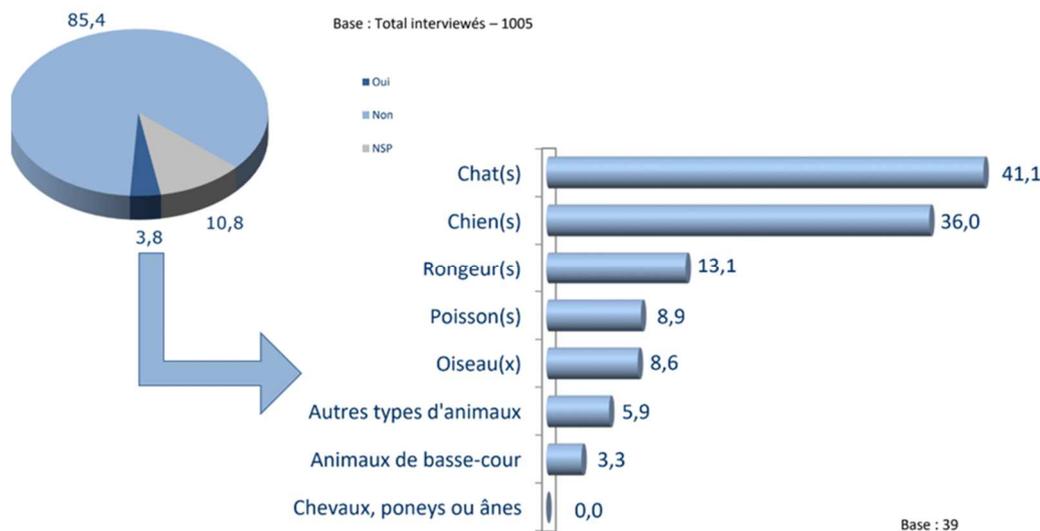


Figure 2. Intention d'achat d'un animal de compagnie dans les foyers français en 2021 et proportions (%) d'intention d'achat pour différentes espèces ou différents groupes d'espèces. Source : enquête de PromoJardin-Prom'Animal (2021).

Si l'on regarde les parts de marché des différents rayons des magasins Animalis (Tableau 1), c'est l'aquariophilie qui a la plus grande, mais ce sont les petits mammifères qui ont la plus forte progression,

surtout auprès du public jeune. Cependant, les ventes sont en croissance pour toutes les familles d'espèces en 2021.

Tableau 1. Parts de marché et taux de croissance de vente des différents rayons des magasins Animalis en 2021 (bilan Animalis de fin septembre 2021).

Rayon	Part de marché	Taux de croissance
Aquariophilie	57,8 %	+ 10,64 %
Petits Animaux	18,6 %	+ 24,64 %
Oiseaux	19,1 %	+ 9,62 %
Reptiles	4,5 %	+ 0,74 %
Ensemble	100 %	+ 12,3 %

Le Tableau 2 montre le détail des parts de marché et des taux de croissance de vente selon l'espèce ou le groupe d'espèces. Chez les mammifères, le lapin est nettement dominant dans les ventes et connaît la plus forte croissance ; cela a créé une tension chez les éleveurs fournisseurs. L'important reflux du furet est à noter, ainsi que ceux, bien moindre toutefois, du rat, de la souris et du cobaye. Chez les oiseaux, la croissance est générale, sauf pour les oiseaux de basse-cour qui avaient, il est vrai, connu une très forte croissance en 2020 (effet du confinement et d'une

recherche d'approvisionnement autonome en œufs frais). Les psittacidés constituent le groupe d'espèces le plus recherché. Chez les reptiles et amphibiens, on peut relever un tassement des achats, hors l'intérêt plus marqué pour les batraciens, la demande étant assez équilibrée entre serpents, tortues et lézards. Enfin, chez les animaux aquatiques, le marché est en croissance modérée avec des groupes d'espèces dont les parts de marchés sont proches. Les groupes d'espèces les plus faciles à élever sont prépondérants (vivipares et cyprinidés).

Conclusion

La crise sanitaire n'a fait que mettre en exergue un besoin vital pour l'homme : une relation avec l'animal. Pour tenter de la comprendre, il est invoqué l'échange, la solitude, la responsabilisation, la sociabilisation, le bien-être (effet thérapeutique), l'entraide, l'amour. C'est par le cadre réglementaire et les exigences des vendeurs qu'il est possible de maîtriser la filière en Ethnozootechnie n° 110 (2022)

matière de traçabilité et d'exigence de bien-être. Dans ce contexte, que faut-il penser du projet de loi sur l'interdiction de vendre des animaux en animalerie ? Cela aurait sans doute pour conséquence de mettre à mal une filière qui a mis des années à s'organiser et d'encourager le développement de marchés parallèles.

Tableau 2. Parts de marché et taux de croissance selon la catégorie d'animaux et l'espèce ou le groupe d'espèces dans les magasins Animalis en 2021 (bilan Animalis de fin septembre 2021).

Catégorie	Espèce ou groupe d'espèces	Part de marché	Taux de croissance
Mammifères	Lapins	66,5 %	+ 45,6 %
	Cochons d'Inde	9,0 %	- 2,6 %
	Hamsters et Gerbilles	14,4 %	+ 17,1 %
	Souris et Rats	7,6 %	- 5,4 %
	Chinchillas	1,2 %	+ 2,8 %
	Furets	0,4 %	- 87,5 %
	Autres	1,0 %	+ 34,5 %
	Ensemble	100 %	+ 24,6 %
Oiseaux	Perroquets	17,3 %	+ 17,1 %
	Canaris	17,2 %	+ 7,7 %
	Perruches	16,0 %	+ 24,4 %
	Grandes perruches	20,0 %	+ 20,1 %
	Exotiques	10,7 %	+ 18,1 %
	Insectivores	0,1 %	
	Colombidés	0,7 %	+ 9,5 %
	Basse-cour	18,1 %	-15,2 %
Ensemble	100 %	+ 9,6 %	
Reptiles, amphibiens, insectes	Serpents	23,2 %	- 3,7 %
	Tortues d'eau	22,0 %	- 7,8 %
	Batraciens	7,4 %	+ 132,5 %
	Lézards	29,1 %	- 4,9 %
	Tortues terrestres	16,8 %	+ 6,3 %
	Insectes	1,5 %	- 14,3 %
	Ensemble	100 %	+ 0,7 %
Animaux aquatiques	Poissons d'eau douce froide	12,8 %	+ 1,4 %
	Poissons d'eau douce exotiques	10,5 %	+ 16,2 %
	Poissons d'eau douce betta	8,0 %	+ 11,0 %
	Poissons d'eau douce nettoyeurs	9,5 %	+ 10,5 %
	Poissons d'eau douce cichlidés	8,9 %	+ 7,9 %
	Poissons d'eau douce vivipares	17,5 %	+ 10,4 %
	Poissons d'eau de mer	6,6 %	+ 14,3 %
	Invertébrés d'eau douce	6,5 %	+ 43,3 %
	Invertébrés d'eau de mer	9,9 %	- 1,4 %
	Tetras divers	9,9 %	+ 16,5 %
Ensemble	100 %	+ 10,6 %	



Carpe commune et carpes dorées, Ohara Shōson (1935), *County Museum of Art*, Los Angeles, www.lacma.org

Le phénomène « NAC » dans l'exercice vétérinaire libéral

Didier BOUSSARIE

Clinique vétérinaire, 2 rue des Comtes Thibault, 51170 Fismes
Contact : didier.boussarie@wanadoo.fr

Résumé : Le nombre de Nouveaux Animaux de Compagnie (ou NAC) rencontrés en consultation dans les cliniques vétérinaires ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années. Alors que les populations animales correspondantes ont tendance à stagner, voir pour certaines à régresser comme les oiseaux, c'est leur médicalisation qui connaît un essor important. Les propriétaires sont de plus en plus exigeants et de plus en plus informés quant à la qualité de soins prodigués à leurs animaux. Les NAC font désormais partie intégrante de l'activité du vétérinaire libéral.

Mots-clés : Nouveaux animaux de compagnie, NAC, animaux d'agrément, vétérinaire libéral.

Introduction

On a assisté depuis quelques décennies à une explosion de la médicalisation des Nouveaux animaux de compagnie (NAC), notamment depuis les dix dernières années. Cette fréquentation nouvelle dans les cabinets vétérinaires a concerné tous les types de structures canines. Les vétérinaires ont dû s'adapter à cette nouvelle clientèle et se former aux soins de ces animaux auxquels ils n'étaient pour la plupart pas habitués précédemment. Les clientèles se sont donc modifiées et nous allons essayer de comprendre comment cette adaptation a pu se réaliser. Si le terme NAC reste flou et évolutif, il inclut une grande variété d'animaux autres que les chiens et les chats, mais dont la fréquentation dans les cliniques vétérinaires est

croissante, tout en restant très variable selon le groupe d'espèce. Cette fréquentation est également très variable selon la clientèle, en fonction du niveau de motivation et de compétence des confrères.

Une enquête réalisée auprès de vétérinaires praticiens exerçant au sein des grandes villes françaises ou dans leur proche périphérie montre que 97% d'entre eux reçoivent couramment des NAC en consultation. 34% des vétérinaires interrogés disent avoir rencontré au moins un NAC d'origine illégale au cours des cinq dernières années, et 36% ont été confrontés à un ou plusieurs cas de zoonoses causées par des NAC (Praud, 2009).

Définition des NAC

On peut dans un premier temps se demander comment définir un animal de compagnie. L'article L.214-6 du Code Rural donne une définition assez large : on entend par animal de compagnie « tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme pour son agrément ».

En réalité l'appellation « animal de compagnie » est apparue dans un dictionnaire pour la première fois dans la troisième édition du Petit Robert de la langue française en 1993 (Farjou, 2005). Il s'agit d'un « animal domestique familier qui vit auprès de l'homme pour lui tenir compagnie ».

Le terme de NAC ne repose quant à lui sur aucune définition légale, il n'a pas de base juridique et réglementaire. De ce fait, ses contours sont flous et son appellation forcément subjective, partielle et conflictuelle. Le phénomène NAC est en plus évolutif, certaines espèces ont disparu du monde des NAC depuis 10 ans, alors que d'autres sont apparues dans le

même temps. Les NAC représentent en principe tous les animaux autres que les chiens et les chats détenus comme animaux de compagnie (Boussarie, 2015). La notion de relation affective, qui est de règle pour les carnivores domestiques, ne peut être retenue pour tous les NAC. En effet, si l'attachement affectif pour un lapin ou un cochon d'Inde est réel et comparable à celui que l'on peut avoir pour un chien (ou un chat), il n'en est pas de même pour un iguane ou un poisson rouge.

Le flou qui s'attache autour du terme NAC explique que d'autres dénominations ont été proposées. Bourdeau (2004) a préféré parler des AEI (Animaux d'espèces inhabituelles) ce qui paraît plus judicieux. Mais on parle également d'AAC (Autres animaux de compagnie), d'Animaux d'espèces insolites, de Petits animaux de compagnie, d'Animaux d'agrément, etc. J. Cophignon propose une autre classification intéressante. Tout d'abord, il différencie les animaux indigènes et les animaux exotiques. Il distingue ensuite

trois sous-groupes : (i) les animaux faisant l'objet d'un élevage, (ii) ceux prélevés dans le milieu naturel et (iii) ceux appartenant à des espèces protégées par la convention de Washington (Farjou, 2005).

Les anglo-saxons ont résolu le problème en utilisant le terme unique d'*Exotic Pets* (animaux de compagnie exotiques) que ce soit dans les diplômes, les publications, les ouvrages et les congrès. Les allemands quant à eux parlent d'*Heimtiere*. Toujours est-il que le terme NAC est rentré dans les habitudes, il est largement repris par les médias et s'est banalisé au sein de la profession vétérinaire (le GENAC, les réunions NAC, le matériel NAC, ...) et des réseaux sociaux (les vétérinaires NAC, les aliments NAC, ...). Le terme de NAC sera donc retenu tout au long de cet article.

Il faut cependant souligner qu'une partie du grand public non sensibilisé au problème des NAC (et jusqu'à une période récente d'une partie du monde journalistique), ne sait toujours pas de quoi il s'agit, croyant souvent que le terme NAC regroupe uniquement des espèces exotiques ou insolites

(serpents, mygales, scorpions, primates, fauves, ...) et que l'activité des vétérinaires spécialistes NAC se limite à ces espèces.

On peut s'interroger par ailleurs sur le bien-fondé de l'adjectif « Nouveaux » dans la mesure où certains de ces animaux sont considérés comme animaux de compagnie depuis plus de 50 ans, voire plusieurs siècles. Le canari est élevé en Espagne dès le XVe siècle (en 1404 à la cour du roi de Castille Henri III et chez les nobles du pays, puis dans les monastères), avant d'être introduit en Italie puis au Tyrol à partir du début du XVIIe siècle (Les oiseaux du Faucigny, 2014). Au XVIe siècle vers 1540, les cobayes furent ramenés en Europe par les conquistadors espagnols en même temps que l'or, l'argent et les pierres précieuses. On ne sait pas si les descendants de ces immigrants ont survécu, mais on raconte que les commerçants hollandais ramenèrent de la Guyane hollandaise (l'actuel Surinam) des cochons d'Inde pour l'agrément de leurs enfants. Ils s'adaptèrent facilement à leur nouvel environnement et se multiplièrent rapidement. Toutes les races domestiques actuelles dérivent de ces sujets importés (Boussarie, 2017).

Le classement des NAC

On peut classer les NAC en trois grandes catégories, définies en fonction divers critères et décrites ci-après.

Toutefois, les NAC au sens strict ne sont relèvent que des deux premières catégories.

Les NAC dits conventionnels

Les NAC « conventionnels » sont (Boussarie, 2015) :

- Les lapins de compagnie.
- Les autres rongeurs de compagnie : cobaye, chinchilla, octodon, rat, souris, hamster de Syrie et espèces naines, gerbille.
- Les furets.
- Les microporc et porcs vietnamiens.
- Les tortues terrestres méditerranéennes : tortue grecque, tortue d'Hermann, ...
- Une partie des oiseaux de cage et de volière : les becs crochus à l'exception des grands perroquets, canaris, pigeons et tourterelles, petits exotiques.

- Les poules de compagnie.
- Les autres volailles de compagnie, Gallinacés ou Palmipèdes.

Ces animaux sont largement présents dans les foyers français et largement médicalisés, ils sont animaux de compagnie à part entière depuis plusieurs dizaines d'années. La plupart des rongeurs de compagnie sont classés animaux domestiques (mis à part l'octodon et les espèces naines de hamsters), il en est de même pour la plupart des oiseaux cités. En revanche, aucun reptile n'est classé animal domestique.

Les NAC dits non conventionnels

Les NAC « non conventionnels » regroupent :

- Les Nouveaux animaux de ferme (NAF) : chèvre, mouton et vache de compagnie, également appelés Nouveaux animaux de loisir (NAL).
- Les autres oiseaux détenus en captivité : grands perroquets, oiseaux aquatiques, ...
- Les autres reptiles : iguane vert, Physignathus ou dragon d'eau, Pogona ou agame barbu, caméléons, geckos, varans, boas, pythons, colubridés nord-américains, ...

- Les amphibiens.
- Les poissons de bassin : carpes koï et autres Cyprinidés.
- Les poissons d'aquarium d'eau douce et d'eau de mer : 67% pour les poissons tropicaux d'eau douce, 30% pour ceux d'eau douce tempérée et seulement 3% pour les poissons d'eau de mer (Fédération française d'aquariophilie, 2020).
- Les Arthropodes : mygales, scorpions, phasmes, ...

On peut rajouter quelques rares mammifères exotiques dont la détention devient illégale (hérisson africain à ventre blanc, *Aterix albiventris*) ou anecdotique (*Sugar glider*, *Petaurus breviceps*). La liste est très longue et non limitative, elle est aussi évolutive. Les propriétaires de ces animaux les considèrent pour certains comme des animaux de compagnie à part entière et ils entretiennent avec eux une relation affective réelle (mammifères, oiseaux,) ou relative (reptiles), alors que d'autres animaux font plus l'objet d'une passion que d'une réelle relation affective (poissons, amphibiens, arthropodes, ...).

Les animaux de ce second groupe ne sont pas classés animaux domestiques, mis à part :

- Cinq espèces de poissons : la carpe Koï (*Cyprinus carpio*), les poissons rouges et japonais (*Carassins auratus*), les races et variétés domestiques du guppy (*Poecilia reticulata*), les races et variétés domestiques du danio (*Brachydanio rerio*), les races et variétés domestiques du combattant (*Betta splendens*).
- Deux espèces d'amphibiens : la race « Rivan 92 » de la grenouille rieuse (*Rana ridibunda*) et la variété albinos de l'axolotl (*Ambystoma mexicanum*).
- Trois espèces d'insectes : le ver à soie (*Bombyx mori*), les variétés domestiques de l'abeille (*Apis* spp.), les variétés domestiques de la drosophile (*Drosophila* spp.).

Les animaux indigènes ou exotiques

Généralement protégés, acquis puis détenus le plus souvent illégalement, ces animaux ne doivent pas être considérés comme des NAC (Boussarie, 2015). Leur nombre a fort heureusement considérablement diminué depuis quelques années, grâce notamment à une réglementation beaucoup plus contraignante (AM du 08 octobre 2018). Nous trouvons dans cette catégorie :

- Les animaux appartenant à la faune sauvage française : renard, sanglier, raton-laveur, Mustélidés (fouine notamment), hérisson européen, oiseaux sauvages (merle, chardonneret, pie, corneille,...). Tous ces animaux sont protégés par la loi du 10 juillet 1976, mis à part ceux qui sont classés nuisibles. Ils doivent être orientés vers les centres de soins faune sauvage.
- Les animaux faisant ou ayant fait l'objet d'importations ou de ventes clandestines ou illégales via Internet : primates, roussette d'Egypte, Phalanger volant, Viscache, Ecureuil géant, Ecureuil multicolore (*Sciurus variegatoides*) dernièrement,... Il faut cependant préciser que les règles du commerce des animaux via Internet ne sont pas les mêmes que celles du commerce conventionnel.
- Les primates issus de laboratoires de recherche

Pour cette catégorie des animaux indigènes ou exotiques, il faut également faire la distinction entre :

- Les animaux élevés (en Europe ou ailleurs) avec une possibilité réelle de suivi et de traçabilité, depuis les élevages jusqu'aux points de vente et aux propriétaires. Ils offrent une certaine garantie sanitaire que les animaux prélevés ne peuvent apporter.
- Les animaux prélevés dans la nature et introduits sur d'autres continents qui ont un statut sanitaire mal

connu voire inconnu. Ils présentent de ce fait un réel danger potentiel sanitaire et zoonotique (Falmagine, 2008). Ils peuvent être source de contamination d'autres espèces d'autres continents qui révéleront le risque sanitaire. Ce risque doit être relativisé, les cas de transmission à l'homme d'affections zoonotiques à partir d'animaux exotiques restent heureusement rares mais ils sont néanmoins parfois redoutables (Boussarie, 2015). Ci-après, trois exemples qui ont défrayé la chronique ces vingt dernières années :

- ° Une roussette d'Egypte (*Rousettus aegyptiacus*) a été vendue en 1999 dans une animalerie bordelaise. L'acheteur a contracté la rage et 129 personnes ont dû être traitées (ANSES, bulletin épidémiologique n°66).
- ° Des écureuils multicolores (*Sciurus variegatoides*) originaires d'Amérique centrale ont été importés en 2015 comme animaux de compagnie en Allemagne. Trois éleveurs sont morts d'une encéphalite provoquée par le Bornavirus panaché de l'écureuil (VSBV-1), très vraisemblablement contractée au contact de ces écureuils (Hoffman, 2015).
- ° En 2003, une épidémie de variole du singe (*Monkey pox*) s'est déclarée sur des humains aux USA. Elle a fait suite à l'importation de 800 rongeurs africains du Ghana (souris rayées, rats de Gambie, écureuils, loirs africains, porcs-épics). Ces rongeurs exotiques ont contaminé des chiens de prairie (*Cynomys ludovicianus*) en animalerie, lesquels ont été responsables après leur vente de 71 cas de contamination humaine (Tack, 2011).

L'importance des NAC en France métropolitaine

Selon un sondage BVA France Statista de 2020, si les chiens (pour 51%) et les chats (pour 49%) restent les animaux préférés des français, six catégories de NAC (oiseaux, lapins, poules, tortues, hamsters et cobayes, poissons) figurent parmi les 20 groupes d'animaux préférés des français. Le Tableau 1 présente la part des

foyers français déclarant posséder au moins un animal de compagnie d'une catégorie donnée en 2017. Les chiffres de cette autre enquête confirment la domination des chats et des chiens au sein des animaux de compagnie en France ainsi que la part non négligeable occupée par les NAC.

Tableau 1. Proportion (%) de foyers français déclarant posséder en 2017 au moins un animal de compagnie selon l'espèce ou le groupe d'espèces. Source : FACCO (Fédération des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiaux) / KANTAR, 2018.

Espèce ou groupe d'espèces	Proportion de foyers déclarant en posséder au moins un individu
Chat	30,7%
Chien	20,5%
Poissons	9,3%
Oiseaux de basse-cour	5,5%
Rongeurs	5,1%
Oiseaux de cage	2,8%
Animaux de terrarium	2,5%

La Figure 1 montre les effectifs totaux d'animaux de différentes catégories d'animaux compagnie élevés en France en 2020. Malgré quelques imprécisions dans les enquêtes (notion vague de « petits mammifères », difficulté d'estimation en aquariophilie), il apparaît qu'en termes d'individus les NAC représentent près de deux-tiers des animaux de compagnie si l'on inclue les poissons d'agrément. Les populations de rongeurs et de lapins après une légère diminution (200 000/an),

ont connu un léger regain, en retrouvant leur niveau de 2008, en particulier pour les lapins. Les populations d'oiseaux de cage et de volière ont nettement chuté, elles n'ont pas retrouvé leurs effectifs d'avant l'épidémie de grippe aviaire en raison de l'interdiction européenne d'importation des oiseaux de compagnie (en 2005), toujours en vigueur aujourd'hui. Les populations de poissons d'aquarium sont stables.

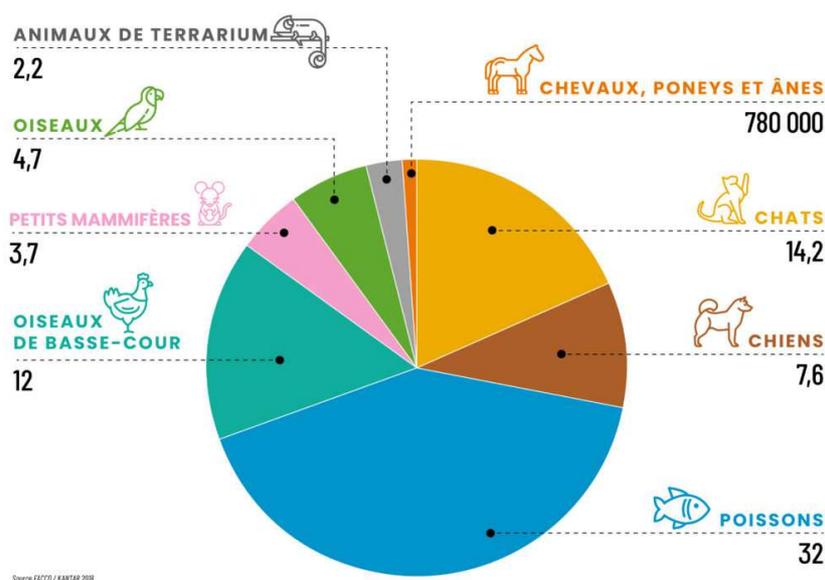


Figure 1. Nombre d'animaux de compagnie élevés en France en 2020 selon l'espèce ou le groupe d'espèces. Source : enquête FACCO/KANTAR-TNS, 2020.

La provenance des NAC

Tous les petits mammifères de compagnie actuels sont des animaux d'élevage. Les oiseaux vendus à des particuliers sont également tous issus d'élevage suite à l'interdiction, en octobre 2005, par la commission européenne des importations commerciales d'oiseaux afin d'éliminer tout risque de diffusion de l'Influenza aviaire (UOF, 2022). Le grand public n'a donc plus accès aux oiseaux sauvages d'importation et l'interdiction a été rendue définitive en 2007. Avant l'interdiction européenne la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne achetaient les deux tiers des oiseaux vendus dans le monde (1,3 millions d'oiseaux exportés tous les ans), représentés par 80% de passereaux chanteurs et 20% de perruches et perroquets (National Geographic, 2020). Ces oiseaux provenaient principalement d'Afrique de l'Ouest, Guinée, Mali et Sénégal pour 70%. Depuis 2007, l'Afrique de l'Ouest a laissé la place à l'Amérique latine et les flux commerciaux se sont déplacés depuis l'Amérique du sud et l'Amérique centrale vers le Sud-Est asiatique et la Chine avec une inversion dans les pourcentages d'oiseaux. Le commerce d'oiseaux sauvages a diminué de 90% en 12 ans. Aujourd'hui, on ne commercialise plus en Europe que 130 000 oiseaux par an (National Geographic, 2020).

Une quantité importante de reptiles sont par contre encore prélevés dans la nature, par la collecte des œufs (La ferme tropicale, 2022). C'est le cas pour la plupart des juvéniles vendus en animaleries, notamment pour les tortues (*Pelusio castaneus*, *Pelomedusa subrufa*, *Stigmochelys pardalis*), les iguanes, les dragons d'eau (*Physignathus cocincinus*), les varans, les geckos, les caméléons, de nombreux serpents (*Boa canin*, *Corallus caninus*, serpent vert arboricole *Morelia viridis*, python tapis *Morelia spilota*). 35% des espèces de reptiles (soit 3 900 espèces) sont vendues en ligne à travers le monde comme animaux de compagnie et les trois-quarts de ces espèces ne sont pas soumises à la réglementation CITES (Nature Communications, 2020).

Les amphibiens vendus en France dans le commerce sont nés en captivité pour 60 à 80%, selon les réseaux

de distribution (La ferme tropicale, 2022). Les animaux importés proviennent surtout du Vietnam, Indonésie, Togo, USA. Il existe aussi des programmes de *ranching* (récoltes des pontes) au Vietnam (La ferme tropicale, 2022). Il y a peu d'importation d'Amérique du Sud et de Madagascar pour des raisons logistiques et administratives (faune de Guyane). Contrairement aux reptiles, il n'existe pas de code international spécifique pour les amphibiens dans le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, appelé « nomenclature SH », géré par l'Organisation mondiale des douanes (Amphibianark, 2018). Étant donné que les amphibiens sont majoritairement des espèces non visées par la CITES, le code général SH 01069000 dans lequel sont inclus les amphibiens rend la surveillance de leur commerce extrêmement compliquée, voire impossible (Commission Implementing Decision EU, 2018).

Pour les poissons, 90% des poissons pour aquariums d'eau douce sont issus d'élevages dans des fermes d'aquaculture. Les principaux pays exportateurs de poissons d'ornement d'élevage sont Singapour, Hong-Kong, la Malaisie, la Thaïlande et les Philippines. 75% des poissons élevés sont exportés et le reste est vendu sur place. Les principaux pays importateurs sont les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Les espèces « difficiles » sont par contre capturées directement dans leur milieu naturel (surtout Brésil et Philippines). La majorité des poissons destinés aux aquariums d'eau de mer sont également capturés dans leur milieu naturel (Fédération française d'aquariophilie, 2020).

La grande majorité des invertébrés vendus en animaleries proviennent d'élevages en Europe, les autres proviennent d'élevages asiatiques (La ferme tropicale, 2022). Il existe des différences de provenance importantes selon les espèces. Par exemple, les insectes proviennent d'élevages européens alors que les crabes sont tous prélevés en milieu naturel.

Les NAC rencontrés en clientèle vétérinaire

Petits mammifères

La liste des principales espèces de petits mammifères rencontrés en clientèle est présentée au Tableau 2. Ces

espèces sont les plus médicalisées parmi les NAC, avec des différences d'une espèce à l'autre.

Tableau 2. Liste des principaux petits mammifères de type NAC rencontrés en clientèle vétérinaire.

Ordre	Famille	Nom français usuel	Nom scientifique	
Carnivores	Mustélidés	Furet	<i>Mustela putorius furo</i>	
Lagomorphes	Léporidés	Lapin	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	
Rongeurs	Cavidés	Cochon d'Inde	<i>Cavia porcellus</i>	
	Chinchillidés	Chinchilla	<i>Chinchilla laniger x Ch. brevicauda</i>	
	Octodontidés	Octodon (dègue du Chili)	<i>Octodon degus</i>	
	Muridés	Rat domestique		<i>Rattus norvegicus</i>
		Souris domestique		<i>Mus musculus domesticus</i>
		Gerbille de Mongolie		<i>Meriones unguiculatus</i>
		Cricétinés	Hamster de Syrie (hamster doré)	<i>Mesocricetus auratus</i>
Artiodactyles	Bovidés	Hamster russe	<i>Phodopus sungorus</i>	
		Hamster chinois	<i>Cricetulus griseus</i>	
	Hamster de Roborovski	<i>Phodopus roborovskii</i>		
	Suidés	Cochon nain (vietnamien)	<i>Sus (scrofa) domesticus</i>	
	Bovidés	Chèvre domestique	<i>Capra hircus</i>	
Erinacéomorphes	Erinacéidés	Mouton	<i>Ovis aries</i>	
		Hérisson africain (à ventre blanc)	<i>Atelerix albiventris</i>	
Diprotodontes	Pétauridés	Phalanger volant	<i>Petaurus breviceps</i>	
	Macropodidés	Wallaby de Benett	<i>Macropus rufogriseus</i>	

Les furets très à la mode dans les années 2000 à 2010, surtout parmi les jeunes, voient leurs populations plafonner.

Les lapins de compagnie arrivent en tête avec une désaffection actuelle pour les lapins nains et extranains souvent très nerveux et très sujets aux problèmes de malocclusions dentaires. Les Béliers nains (Figure 2), plus calmes, et les races géantes, comme le

Fauve de Bourgogne ou le Géant des Flandres, sont davantage appréciées aujourd'hui des propriétaires (Boussarie, 2013).

Les cochons d'Inde (Figure 3) restent les rongeurs les plus populaires, très appréciés dans les familles avec des enfants, avec un engouement pour certaines races et variétés (Teddy, Skinny, Texel, Californien,...) au gré des modes et des demandes (Boussarie, 2017).



Figure 2. Lapin de race Béliers nain.



Figure 3. Cochon d'Inde de variété Shelly satiné.

Photos : © Didier Boussarie

Viennent ensuite les autres rongeurs de compagnie notamment les rats et les hamsters. Parmi les hamsters, le hamster de Syrie (*Mesocricetus auratus*) est historiquement le plus ancien mais son succès auprès du public a tendance à diminuer en raison d'un comportement souvent agressif avec des risques de morsures. Un certain nombre d'espèces naines (Tableau 2) sont apparues dans les animaleries depuis une vingtaine d'années, elles ont davantage les faveurs

du public en raison d'un caractère plus sociable. Les propriétaires d'octodons, de gerbilles et de souris restent assez limités.

Les écureuils dits de Corée (*Tamias striatus*) et les chiens de prairie (*Cynomys ludovicianus*) (Desmarchelier, 2003) ne sont plus présents sur le marché du NAC car la vente de tous les Sciuridés est désormais interdite en animalerie (Arrêté Ministériel –

AM – du 13/07/2016) (Règlement d'exécution UE n° 2016/1141 de la commission du 13 juillet 2016). Cette interdiction concerne donc également l'écureuil de Sibérie (*Tamias sibiricus*) et le spermophile de Richardson (*Urocitellus richardsonii*) qui étaient présents chez les particuliers avant cette interdiction et présentés en consultation. L'AM du 14/02/2018 autorise la détention en captivité des Sciuridés jusqu'à leur mort naturelle, à condition de les déclarer auprès de la DDCSPP.

Certaines espèces de Muridés étaient présentes sur le marché du NAC il y a une vingtaine d'années et elles en ont aujourd'hui disparu, non pas parce qu'elles sont classées menacées par l'UICN, mais car les animaleries privilégient pour des questions d'éthique les espèces classées domestiques ou issues d'élevages référencés. C'est le cas notamment de la gerboise d'Égypte (*Jaculus orientalis*), de la souris rayée (*Lemniscomys striatus*), de la souris épineuse (*Acomys cahirinus*), de la souris à queue grasse qui est en fait une gerbille (*Pachyuromis duprasi*) (Boussarie, 2015). La souris pygmée africaine (*Mus minutoides*) qui est un des plus petits mammifères au monde, est par contre toujours vendue par certaines enseignes et disponible auprès d'éleveurs.

Le cochon vietnamien, également appelé cochon nain, mini ou micro cochon désigne un seul et même animal issu de croisements entre différentes races originaires d'Asie du Sud-Est. L'adjectif nain, micro ou miniature peut prêter à confusion car aucun d'entre eux ne pèse moins de 35 kg et la majorité des adultes pèsent entre 50 et 80 kg. Il connaît aujourd'hui un engouement certain surtout en zone rurale ou semi-rurale et les vétérinaires sont fréquemment sollicités pour assurer la stérilisation des femelles (conseillée vers l'âge de 4 mois), ou celle des mâles pour supprimer l'odeur *sui generis*.

Le hérisson pygmée africain (*Atelerix albiventris* mais parfois *Atelerix algirus*) a été importé d'Amérique du

Nord dans les années 1990, sa vente est interdite en France et en Europe, il est donc devenu anecdotique, au même titre que le tenrec (*Tenrec ecaudatus*), la mangouste brune (*Crossarchus obscurus*), le vison d'Amérique (*Neovison vison*) ou le phalanger volant ou *Sugar glider* (*Petaurus breviceps*). Contrairement à une idée reçue, ce dernier n'est pas reconnu internationalement en tant qu'espèce menacée. Il n'est donc pas annexé dans la Convention de Washington, et chaque pays est libre de fixer sa propre réglementation. En Australie et en Tasmanie, il est interdit de capturer ou élever des sugar glider. En France, sa détention est soumise à l'obtention d'un certificat de capacité et les conditions d'obtention sont draconiennes (Boussarie, 2022).

Les vétérinaires voyaient encore en consultation des primates dans les années 1990 voire 2000, le plus souvent introduits, acquis et détenus illégalement. Il s'agissait principalement de trois espèces : le macaque d'Indonésie (*Macaca fascicularis*), le macaque magot (*Macaca sylvanus*) et le ouistiti à toupets blancs (*Callithrix jacchus*) (Figure 4). Du fait du classement de tous les primates en annexe A de la CITES et sur la liste des animaux dangereux (AM du 05 mars 2008), mais aussi grâce à une réglementation plus contraignante et à une prise de conscience collective, on ne voit plus de primates en consultation. Les primates, qui sont tous menacés dans leur milieu naturel, qui peuvent transmettre une quarantaine d'affections zoonotiques, qui deviennent agressifs à la maturité sexuelle et auxquels on ne peut jamais inculquer la propreté, ne sont pas des NAC et ne doivent en aucun cas être considérés comme des NAC (Boussarie, 2015).

On s'oriente donc aujourd'hui, et à juste titre, vers une liste de petits mammifères de compagnie de plus en plus restreinte, se résumant à une dizaine d'espèces, en excluant les espèces protégées ou dont la détention s'avère délicate et qui ne doivent pas de ce fait être considérés comme des animaux de compagnie.



Figure 4. Pinché à toupets blancs (*Callithrix jacchus*), © Didier Boussarie. Les primates ne sont pas des NAC.

Oiseaux de compagnie

Les principales espèces d'oiseaux de compagnie pour lesquelles les vétérinaires sont sollicités figurent dans le tableau 3. Cette liste n'est pas limitative, elle évolue également au gré des modes et de la réglementation. Les mainates et les toucans ont pratiquement disparu de nos consultations. Les petites perruches, les canaris et les pigeons sont les oiseaux le plus souvent présentés. Les gris d'Afrique (*Psittacus erithacus erithacus*) sont moins présents à nos consultations depuis leur passage en annexe A de la CITES.

Les poules de compagnie connaissent un succès spectaculaire depuis quelques années (Roberts, 2011). Il existe au moins 40 variétés de poules françaises. Les

propriétaires ont la satisfaction de récolter des œufs frais dont ils sont certains de la qualité (une poule pond à partir de l'âge de 5 mois, 100 à 250 œufs par an selon la race). Les poules présentent aussi un intérêt écologique non négligeable car d'une part, leurs fientes constituent un excellent engrais pour le potager et, d'autre part, chaque poule consomme en moyenne 150 kg de déchets ménagers par an (Boussarie, 2021). Leurs propriétaires y sont également très attachés car elles s'appriivoisent facilement. Elles sont largement médicalisées du fait de leur sensibilité à un certain nombre de pathologies spécifiques : infections respiratoires, indigestion ingluviale, ponte extra-utérine, ... (Boussarie, 2017).

Tableau 3. Liste des principaux oiseaux de compagnie rencontrés en clientèle vétérinaire.

Ordre	Famille	Nom français usuel	Nom scientifique
Psittaciformes	Psittacidés	Perruche ondulée	<i>Melopsittacus undulatus</i>
		Perruche calopsitte	<i>Nymphicus hollandicus</i>
		Gris d'Afrique	<i>Psittacus erithacus erithacus</i>
		Amazone à front bleu	<i>Amazona aestiva</i>
		Grand eclectus	<i>Eclectus roratus</i>
		Cacatoes blanc	<i>Cacatua alba</i>
		Ara bleu et jaune	<i>Ara ararauna</i>
		Perruche omnicolore	<i>Platycercus eximius</i>
		Perruche de Pennant	<i>Platycercus elegans</i>
		Conure soleil	<i>Aratinga solstitialis</i>
Passériformes	Fringilidés	Canari	<i>Serinus canaria domesticus</i>
	Estrildidés	Diamant mandarin	<i>Taeniopygia guttata</i>
		Diamant de Gould	<i>Erythrura gouldiae</i>
		Diamant de Bichenov	<i>Taeniopygia bichenovi</i>
		Bec d'argent	<i>Lonchura cantans</i>
		Padda de Java	<i>Lonchura oryzivora</i>
		Rossignol du Japon	<i>Leiothrix lutea</i>
Galliformes	Gallinacées	Poule	<i>Gallus gallus</i>
	Phasianidés	Caille de Chine	<i>Excalfactoria chinensis</i>
		Faisans d'ornement	
Ansériformes	Anatidés	Canards d'ornement	
		Canard domestique	<i>Anas platyrhynchos domesticus</i>
		Cygne tuberculé	<i>Cygnus color</i>
Colombiformes	Colombidés	Pigeon domestique	<i>Columba livia</i>
		Colombe	<i>Columbia livia</i>
		Tourterelle	<i>Streptopelia roseogrisea domestica</i>

Reptiles

Le tableau 4 indique les principaux reptiles susceptibles d'être présentés aux vétérinaires. Cette liste n'a rien de limitatif, d'autres espèces peuvent être rencontrées en clientèle, au gré des modes, des bourses

aux reptiles et des passions de propriétaires. Cependant la médecine et la chirurgie de reptiles relève du domaine spécialisé et seuls les vétérinaires avertis pourront recevoir la totalité des espèces

mentionnées. Certaines espèces sont inscrites en Annexe A de la CITES, elles ne sont détenues que par des propriétaires détenteurs d'une autorisation de détention ou capacitaires. Les principaux reptiles

rencontrés en consultation sont les tortues terrestres (Figure 5), les pogonas, les pythons royaux et les Colubridés nord-américains (serpents des blés notamment).

Tableau 4. Liste des principaux reptiles de compagnie rencontrés en clientèle vétérinaire.

Ordre	Famille	Nom français usuel	Nom scientifique
Sauriens	Agamidés	Agame barbu (Pogona)	<i>Pogona vitticeps</i>
	Eublepharidés	Gecko léopard	<i>Eublepharis macularius</i>
	Agamidés	Dragon d'eau (Physignathus)	<i>Physignathus cocцинinus</i>
		Fouette-queue	<i>Uromastix acanthinura</i>
	Iguanidés	Iguane vert	<i>Iguana iguana</i>
	Varanidés	Varan des steppes	<i>Varanus exanthematicus</i>
	Chamaéléonidés	Caméléon casque du Yemen	<i>Chamaeleo calypttratus</i>
Ophidiens	Boidés	Boa empereur	<i>Boa imperator</i>
	Pythonidés	Python royal	<i>Python regius</i>
		Python vert arboricole	<i>Morelia viridis</i>
	Colubidés	Serpent des blés	<i>Pantherophis guttatus</i>
		Serpent roi	<i>Lampropeltis getula</i>
Serpent taureau		<i>Pituophis catenifer</i>	
Cheloniens	Testudinés	Tortue d'Hermann	<i>Testudo hermanni hermanni</i>
		Tortue d'Hermann orientale	<i>Testudo hermanni boettgeri</i>
		Tortue de Turquie	<i>Testudo graeca iberica</i>
		Tortue grecque	<i>Testudo graeca</i>
		Tortue des steppes	<i>Agrionemys horsfieldi</i>
		Tortue à éperons (tortue à soc)	<i>Centrochelys sulcata</i>
		Tortue panthère	<i>Stigmochelys pardalis</i>
	Pelomedusidés	Péloméduse roussâtre	<i>Pelomedusa subrufa</i>
		Péluse de Schwegger	<i>Pelusio castaneus</i>
	Emydidés	Tortue à tempes rouges	<i>Trachemys scripta elegans</i>
	Kinosternidés	Cinosterne caréné	<i>Sternotherus carinatus</i>



Figure 5. Tortue grecque *Testudo graeca iberica*, © Didier Boussarie.

Autres animaux que l'on pourrait qualifier d'agrément

A défaut d'être qualifiés de compagnie, des animaux que l'on pourrait qualifier « d'agrément » sont très rarement présentés aux vétérinaires en consultation, si

ce n'est à quelques rares vétérinaires spécialisés en terrariophilie ou aquariophilie. Mais c'est un marché qui nous échappe, les vétérinaires sont généralement

peu ou pas qualifiés pour prendre en charge ces animaux et les propriétaires préfèrent trouver des informations auprès des magasins de vente ou sur de sites spécialisés.

Les amphibiens ne sont pratiquement jamais présentés en consultation chez les vétérinaires généralistes, et ils le sont rarement chez les vétérinaires spécialisés en herpétologie (cette spécialisation inclue désormais la batrachologie). Ce sont principalement les axolotl (*Ambystoma mexicanum*) qui sont présentés, que ce soit sous leur forme sauvage, leucistique (Figure 6), ou albinos. Ils sont particulièrement sensibles à la chytridiomycose. Beaucoup plus rarement, on peut voir d'autres espèces : *Agalychnis callidryas*, *Ceratophrys cranwelli* ou *C. cornuta*, *Litoria caerulea*, *Hyla cynerea*, *Mantella* spp., *Dendrobates* spp., ...



Figure 6. Axolotl de forme leucistique.

Les poissons ne sont pas ou très rarement présentés à la consultation. Les vétérinaires peuvent par contre être sollicités pour des visites à domicile de poissons de bassin (carpe koï et autres carpes d'agrément, Figure 7) ou dans le cadre des visites d'animaleries. Certains vétérinaires se sont spécialisés dans les poissons et ils exercent cette spécialisation de façon exclusive.

Les Invertébrés ne sont pas présentés en consultation, sinon à titre exceptionnel. Les vétérinaires intervenants en animalerie sont par contre à même de surveiller et le cas échéant de soigner ceux que l'on peut y trouver. Les espèces les plus fréquentes sont les crevettes (*Caridinia* spp.), les crabes (*Cardisoma* spp.), les Iules (grand iule africain *Archispirostreptus gigas*), les cétoines, les mantes, les phasmes et les achatines (*Lissachatina fulica*).



Figure 7. Bassin d'agrément pour carpe koï.

Photos : © Didier Boussarie

La pratique vétérinaire avec les NAC

La part des NAC dans l'activité vétérinaire

Les vétérinaires sont de plus en plus sollicités par les propriétaires pour soigner les NAC, et cette évolution qui a commencé vers 1990 (Bellangeon, 1995 ; Ahouissoussi, 2003) est très nette depuis une dizaine d'années (Rival, 2020). Cependant, la part des NAC dans les consultations vétérinaires est très variable selon la clientèle. Il faut faire la distinction entre quatre situations :

- Les vétérinaires ayant une activité NAC exclusive. Les premières installations de ce type remontent aux années 2000 (Boussarie au CHV Frégis à partir de 2002) puis les exercices exclusifs se sont développés à partir des années 2010, avec la création de cliniques entièrement dédiées aux NAC ou de services NAC dans les grandes structures. Actuellement, tous les Centres Hospitaliers Vétérinaires (CHV) possèdent un service NAC, et plusieurs confrères et consoeurs en assurent généralement le fonctionnement. Une salle d'attente dédiée aux NAC est de plus en plus

présente dans les structures récentes. La part dans le chiffre d'affaire global n'y est pas négligeable, elle peut dépasser 15%. Les hospitalisations sont couramment pratiquées.

- Les vétérinaires spécialistes dans tel ou tel taxon. Il existe à ce titre des spécialistes reptiles, des spécialistes oiseaux, ...
- Les vétérinaires généralistes qui soignent les NAC et qui le revendiquent dans leur information auprès de la clientèle. Ce sont essentiellement les petits mammifères qui sont concernés. Les interventions dites de convenue y sont couramment pratiquées (castration des lapins, cobayes et furets, stérilisation des lapines et furettes), ainsi que les soins dentaires chez les lapins et rongeurs de compagnie. Les hospitalisations n'y sont pas toujours assurées, en raison d'un manque de matériel spécifique ou de personnel spécialisé, ou de l'absence du statut de

clinique vétérinaire qui impose une surveillance la nuit et les jours fériés.

- Les vétérinaires qui refusent de soigner les NAC, parce qu'ils ne sont pas concernés (vétérinaires équins ou exerçant en rurale pure), ou parce qu'ils ne sont pas motivés, pas formés ou s'estiment incompétent dans ce domaine (surtout les vétérinaires en fin d'activité professionnelle).

Les jeunes vétérinaires et les étudiants sont particulièrement motivés par les NAC, que ce soit dans l'assiduité aux cours magistraux, aux cliniques des écoles, pour des stages de formation chez des vétérinaires spécialisés NAC, pour des internats dans les centres hospitaliers français ou étrangers, pour leur inscription dans les collèges européens ou nord-américains. L'investissement en formation, matériel et installations est surtout très net chez les jeunes vétérinaires nouvellement installés, ou chez les 30-50 ans. Les vétérinaires plus anciens sont moins motivés.

Les NAC font l'objet de nombreuses publications dans la presse professionnelle, en France et à l'étranger. De nombreux ouvrages et de nombreuses thèses leur sont

consacrés depuis ces vingt dernières années (Rival, 2020). Alors que les thèses les plus anciennes étaient surtout consacrées à la zoologie et à la pathologie des NAC, les plus récentes s'orientent davantage vers les questions plus techniques (Bonnardel, 2018), les outils de communication (Lebis, 2013 ; Dommanget, 2014) ou le marketing (Lebis, 2016 ; Santaner, 2016 ; Escallier, 2017 ; Santaner, 2018). De nombreux sites Internet dédiés aux NAC mis en place par les vétérinaires sont très consultés par les propriétaires de NAC (Calisti, 2019).

Les réunions ou les congrès sur le thème des NAC organisées par les laboratoires, les organismes professionnels, les sociétés scientifiques, les associations animalières ou professionnelles (dont le GENAC) connaissent toujours un vif succès auprès des confrères ou des particuliers passionnés. Les confrères spécialistes NAC sont souvent sollicités par les médias (presse, émissions radiophoniques ou télévisées, ...). La profession vétérinaire a globalement une image de marque auprès du public et des médias, et cette constatation est particulièrement vraie pour les NAC.

La qualité des soins

Les examens complémentaires et les interventions chirurgicales sont de plus en plus couramment pratiqués dans les cliniques vétérinaires, avec un niveau de qualité le plus souvent comparable à celui des chiens et des chats, et une amélioration constante des résultats.

Les techniques d'anesthésie et de réanimation se sont considérablement améliorées, avec une diminution significative des incidents et accidents anesthésiques. L'intubation endotrachéale est couramment pratiquée

par les vétérinaires spécialisés NAC chez le lapin, le furet, les oiseaux et les reptiles (Figures 8 et 9).

Les NAC, notamment les petits mammifères mais aussi les oiseaux et les reptiles bénéficient aujourd'hui des examens biologiques (hématologie, biochimie, endocrinologie), de l'imagerie médicale (radiographie, échographie, échocardiographie, tomodensitographie, IRM, endoscopie). Les vétérinaires spécialistes NAC assurent des interventions chirurgicales de plus en plus délicates, de plus en plus sophistiquées (Figure 10).



Figure 8. Intervention sur un furet : intubation endotrachéale, perfusion IV et monitoring cardiaque.



Figure 9. Intubation endotrachéale d'un lapin, opération qui se révèle délicate.



Figure 10. Salle de chirurgie dédiée, CHV Pommery.

Photos : © Didier Boussarie

Suggestions relatives à la réglementation

Sur la base d'une expérience de bientôt 30 ans en tant que vétérinaire spécialiste des NAC, il m'est possible de suggérer des actualisations de la réglementation en

ce qui concerne le statut domestique ou non des espèces animales, la détention d'animaux d'espèces non domestiques et le statut des NAC.

Actualisation de la liste des espèces animales domestiques (AM du 11/08/2006)

Aujourd'hui, les espèces suivantes mériteraient d'intégrer la liste des espèces domestiques :

- Parmi les mammifères : l'octodon (*Octodon degus*) ; les espèces naines de hamster, très courantes en animalerie (hamster russe *Phodopus sungorus*, hamster chinois *Cricetulus griseus*, hamster de Roborovski *Phodopus roborovskii*)
- Parmi les poissons : les Platys (*Xiphophorus maculatus*).

En revanche, la race Rivian 92 de la grenouille rieuse (*Pelophylax ridiundus*) n'a plus trop de raison de figurer dans la liste.

Il conviendrait également d'actualiser la nomenclature :

- Parler de variétés plutôt que de races de souris, rat, hamster, gerbille.
- Préciser la terminologie des rongeurs : souris domestique (*Mus musculus domesticus*), rat domestique (*Rattus norvegicus*), gerbille de Mongolie (*Meriones unguiculatus*), hamster de Syrie (*Mesocricetus auratus*), furet (*Mustela putorius furo*).
- Remplacer danio par poisson zèbre (*Danio rerio*).

Amélioration de l'AMM du 08/10/2018

L'AMM du 08/10/2018 concerne les espèces non domestiques. Par son article 17, il a abrogé plusieurs AMM antérieurs (celui du 25/10/1995 modifié, et deux en date du 10/08/2004). Il serait judicieux de :

- Actualiser la liste de l'IFAP des espèces dont l'identification est obligatoire (par transpondeur,

photo ou bague fermée pour les oiseaux). Par exemple : *Pelusio castaneus* et *Pelomedusa subrufa*.

- Bien préciser que certaines variétés peuvent être domestiques et donc à identification non obligatoire.
- Simplifier l'inscription des identifications sur le fichier i-fap.

Définition d'un statut légal des NAC et amélioration de l'immatriculation des élevages et les conditions de cession

Pour les grossistes et fournisseurs d'animaleries,

- L'immatriculation doit concerner également les fournisseurs d'animaleries.
- Préciser l'origine donc la traçabilité des animaux vendus.
- Interdire la vente d'animaux non domestiques importés non issus d'élevage
- Exiger une charte de qualité des visites périodiques effectuées par la DDPP au même titre que celles effectuées en animalerie.
- Immatriculer les établissements d'élevage.

Pour les magasins de vente,

- Vendre l'animal avec une facture et non pas un simple ticket de caisse.
- Accompagner la vente d'une fiche d'information (physiologie, alimentation, détention, reproduction) et faire signer un engagement de non abandon
- Interdire la vente de furets.
- Exiger la présence d'un vétérinaire sanitaire effectuant au minimum une visite par mois.
- Définir une charte de qualité.

Conclusion

Les NAC font aujourd'hui partie intégrante de l'activité des vétérinaires pour animaux de compagnie, et ils représentent une part croissante en terme de nombres de consultation, d'actes vétérinaires et de chiffre d'affaire. Les vétérinaires sont aujourd'hui

mieux formés, mieux équipés. Les petits mammifères représentent de très loin la composante majeure de cette activité NAC, alors que les oiseaux, les reptiles et animaux de terrariophilie et d'aquariophilie restent du domaine des spécialistes.

Références

Articles, ouvrages, rapports, communications, pages web

- Ahouissoussi M. (2003) *Importance de l'activité NAC dans le département du Rhône*. Thèse de doctorat vétérinaire. Université Claude Bernard, Lyon, 87 p.
- Bellangeon M. (1995) Médicalisation récente des NAC. *Bulletin Académie Vétérinaire de France*, 68, 309-312.
- Animal Distribution - Syndicat des animaleries. <http://www.syndicat-animaleries.org> (consultée le 28/01/2022).
- Amphibian Ark – Keeping threatened amphibian species afloat, <http://amphibianark.org> (consultée le 01/02/2022).
- Annexes I, II et III de la CITES valables à compter du 22 juin 2021. <https://cites.org> > app > F-Appendices-2021-06-22 (consultée le 20/01/2022).
- ANSES (2014) Bulletin épidémiologique n°66. <https://be.anses.fr> > issue > 66 Bulletin épidémiologique (consultée le 02/01/2022).
- Bonnardel S. (2018) Guide pratique du postopératoire et du suivi des interventions sur les principales affections chirurgicales des NAC. *Thèse Doc Vet EN V Lyon*, 127 p.
- Bourdeau P. (2004) Zoonoses directes et animaux d'espèces inhabituelles. *Congrès AFVAC spécial NAC*, 143-151, 2004, Belle-île.
- Boussarie D. (2015) *Les zoonoses transmises par les NAC*. Avis Académie Vétérinaire de France.
- Boussarie D. (2017) *Mémento thérapeutique des NAC II* Edt. Med'Com Editions, Paris, 321 p.
- Boussarie D. (2017) *Médecine et chirurgie du cochon d'Inde*. Vetnac Editions, Valence, 427 p.
- Boussarie D., Rival F. (2013) *Médecine et Chirurgie du lapin de compagnie*. Vetnac Editions, 419-456.
- Boussarie D., Risi E., Schilliger L (2022) *100 cas cliniques chez les NAC II*. Med'Com Editions, France (sous presse).
- Calisti P (2019) NAC-INFO Le site d'information et de conseils dédié aux Nouveaux Animaux de Compagnie. http://www2.vetagro-sup.fr/bib/fondoc/th_sout/dl.php?file=2019lyon045.pdf
- Chovet C. (2009) Créer et valoriser la consultation NAC. *Congrès AFVAC*, 2009, Lille.
- Desmarchelier M. (2003) *Le chien de prairie (Cynomys ludovicianus), nouvel animal de compagnie : enquête auprès des propriétaires en France* Thèse de doctorat vétérinaire, Université Claude Bernard Lyon, 229 p.
- Dommanget F. (2014) Développer sa relation client grâce à son logiciel de gestion. *Congrès AFVAC*, 2014, Paris.
- Escallier A. (2017) *La structure vétérinaire libérale en tant qu'entreprise*. Thèse Doc Vet ENV Lyon, 108 p.
- Falmagne C. (2006) Nos NAC représentent-ils un danger ? *Actes du 3eme Congrès Vétérinaire francophone sur les NAC et les animaux exotiques*. 2006, Museum national d'Histoire naturelle Paris.
- Farjou S. (2005) *L'activité Nouveaux animaux de compagnie et ses perspectives d'évolution dans les cliniques vétérinaires françaises : résultats d'une enquête en Haute-Garonne Année 2005*. Thèse Doc Vet ENV Toulouse, 205 p.
- Fédération Française d'Aquariophilie - Accueil, <https://www.fedeaqua.org> (consultée le 20/01/2021)
- Fédération Française d'Aquariophilie - WEB54, <https://www.web54.fr> (consultée le 20/01/2021).
- Ferme Tropicale (1a) <https://www.lafermetropicale.com> (consultée le 20/01/2021).
- Hoffmann B. *et al.* (2015) A Variegated Squirrel Bornavirus Associated with Fatal Human Encephalitis. *The New England Journal of Medicine* 373, 154-162.
- Lebis C. (2016) Mieux communiquer : Face book et les réseaux sociaux. *Congrès AFVAC*, 2016, Lille.
- Lebis C. (2013) Le vétérinaire communicant : les canaux de communication. *Congrès AFVAC*, 2013, Nantes.
- Les oiseaux du Faucigny (2014) <http://lesoiseauxdufaucigny.centerblog.net> (consultée le 02/02/2022).
- Nature Communications 29/09/2020 Le commerce non-réglémenté des reptiles menace des ...<https://www.geo.fr> > Environnement (consultée le 20/01/2022).
- Praud A. (2009) *Risques zoonotiques liés à l'importation de nouveaux animaux de compagnie*. Thèse Doc Vet ENV Alfort. 2009, 240 p.
- Rival F. (2020) *Créer et développer son activité NAC*. Editions Vetnac, 239 p.
- Rival F. (2004). Pourquoi et comment s'intéresser aux NAC ? *Pratique vét*, 7, 1.
- Ratier B. (2016) *Les préparations magistrales, une alternative au vide thérapeutique chez les NAC*. Thèse Doc Vet Créteil, 110 p.
- Roberts V. (2011) Poules de compagnie, les dominantes pathologiques. *L'Essentiel* 204, 33.
- Santaner G. (2016) *Guide pratique du vétérinaire connecté*. Med'Com Editions, Paris, 18 p.
- Santaner G. (2018) *Comment gérer sa réputation numérique*. Med'Com Editions, Paris, 172 p.
- Tack D. (2011) Zoonotic Poxviruses Associated With Companion Animals. *Animals*, 17 novembre 2011, 377-395.
- Union ornithologique de France, l'association de tous les oiseaux de cage et de volière. <https://www.ornithologies.fr> (consultée le 10/01/2022).

Textes réglementaires

- AM du 13/07/2016 (Règlement d'exécution UE n° 2016/1141 de la commission). <https://www.legifrance.gouv.fr> > jorf > JORFTEXT000 (consultée le 20/01/2022)
- AM du 11/08/2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques. <https://www.legifrance.gouv.fr> > JORFTEXT000000789087 (consultée le 20/01/2022).
- Ethnozootechnie n° 110 (2022)

AMM du 08/10/2018 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques. <https://www.legifrance.gouv.fr > jorf > JORFTEXT000> (consultée le 20/01/2022).

AM du 14/02/2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain. <https://www.legifrance.gouv.fr > JORFTEXT000036629851> (consultée le 02/01/2022).

Code de l'Environnement, partie réglementaire (Articles R121-1 à R714-2). www.legifrance.gouv.fr (consultée le 20/01/2022).

Code rural et de la pêche maritime, partie législative, L214-6. www.legifrance.gouv.fr (consultée le 01/02/2022).

Commission Implementing Decision (EU) 2018/320 of 28 February 2018 on certain animal health protection measures for intra-Union trade in salamanders and the introduction. <https://eur-lex.europa.eu > legal-content > TXT > uri=C...> (consultée le 01/02/2022).

Règlement (CE) n°1497/2003 de la commission du 18 Août 2003 modifiant le règlement (CE) N°338/97 du conseil relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par la réglementation de leur commerce, Journal officiel de l'Union européenne, www.europa.eu.int/eurlex/fr/ (consultée le 20/01/2022).



Jeune gris d'Afrique (*Psittacus erithacus erithacus*), espèce désormais inscrite en annexe A de la CITES, © Didier Boussarie.

L'oiseau de compagnie, d'où vient-il, qu'est-il aujourd'hui ?

Pierre CHANNOY

Président de l'Union Ornithologique de France (COM France)

Contact : pierre.channoy@orange.fr

Résumé : On parle des oiseaux de compagnie comme étant un phénomène récent à intégrer avec les Nouveaux Animaux de Compagnie, mais la réalité est un peu plus complexe. Les oiseaux et les hommes ont commencé à avoir une relation de proies/prédateurs (gibiers/chasseurs) avant d'être apprivoisés, plus ou moins domestiqués, utilisés comme auxiliaires ou comme compagnons. L'évolution de la relation s'étend sur plusieurs millénaires et certaines espèces ne connaîtront qu'un statut unique alors que d'autres navigueront entre la fonction d'auxiliaire et celle de tenir compagnie. En revanche, un phénomène commun à tous, est celui d'une démocratisation progressive des oiseaux de compagnie jusqu'au début des années 2000. Depuis, de nouvelles réglementations sur le bien-être animal, la protection de la nature et les mesures sanitaires sont venues freiner ce développement. L'épidémie de COVID 19 a cependant favorisé les psittaciformes élevés à la main plus faciles d'entretien et permettant néanmoins de bonnes interactions.

Mots-clés : animal de compagnie, oiseau de compagnie, apprivoisement, domestication.

The pet bird, where does it come from, what is it today? Abstract: Pet birds are said being a recent phenomenon to integrate with "New Pets" or unconventional pets, but the reality is a bit more complex. Birds and humans began to have a prey/predator (wildfowl/hunter) relationship before being tamed, more or less domesticated, used as auxiliaries or as companions. The evolution of the relationship spans several millennia and some species will experience a unique status while others will navigate between the auxiliary function and the company's one. On the other hand, a phenomenon common to all, is a progressive democratization of pet birds until the beginning of the 2000s. Since then, new regulations on animal welfare, nature protection and sanitary measures have slowed down this development. However, the COVID 19 epidemic has favored hand-reared parrots that are easier to maintain and still allow good interactions.

Mots-clés : pet, pet bird, taming, pathways to domestication.

Introduction

Le concept d'oiseau de compagnie peut sembler étrange à l'oreille des non-initiés. En effet, quand on parle d'oiseaux, la tendance est de se dire que les oiseaux sont soit élevés pour assurer l'alimentation humaine, soit libres et sauvages dans leur

environnement naturel. On parlera ainsi des oiseaux domestiques de basse-cour, mais plus rarement des oiseaux de compagnie. Toutefois, il reste dans l'idée que certaines espèces à la marge puissent être gardées pour l'agrément de l'homme.

Tous les oiseaux peuvent-ils devenir des oiseaux de compagnie ?

Les oiseaux appartiennent à la classe *Aves*. Cette dernière regrouperait, d'après la « *IOC World Bird List* » (version 12.1) (Gill *et al.*, 2022) 10 928 espèces, dont 160 éteintes. En prenant en compte les sous-espèces, nous arriverions à 19 883 taxons. La première question qui se pose est donc de savoir si toutes les

espèces se prêtent à devenir des oiseaux de compagnie. Il apparaît nécessaire pour cela de rechercher les qualités attendues des oiseaux de compagnie. Ceci fait, viendra le moment de se demander quelles différences faire entre l'oiseau de compagnie et celui qui est domestiqué.

Qualités recherchées

Les animaux de compagnie de référence sont, sans nul doute, les chiens et les chats. Les millénaires de recul sur ces espèces permettent de voir assez clairement les différentes qualités recherchées.

Le chien a toujours été à la fois un compagnon de défense et de complicité. En effet, la domestication des premiers canidés est allée dans le sens de la protection du camp, du groupe, de la famille humaine, l'aide à la chasse etc., avant de devenir un compagnon du foyer dont l'utilité se limite parfois à juste être présent et à

échanger avec son maître. Dans cette perspective, lorsqu'on recherche ce que l'on attend du chien en 2022, il ressort les points suivants : peu encombrant ; affectueux ; intelligent ; équilibré ; propre ; silencieux ; économique ; exempt de tares ; adaptable ; pacifique ; obéissant ; discret.

L'histoire du chat et de l'homme est relativement différente puisque certains auteurs parlent même d'autodomestication du chat (Ottoni *et al.*, 2017). Des études génétiques ont ainsi montré très peu de modifications du patrimoine génétique des chats domestiques par rapport à leurs cousins sauvages. En d'autres termes, le chat n'a pas eu d'utilité ciblée pour l'homme ; son rapprochement s'est effectué progressivement comme par une forme de complémentarité entre les deux espèces. A chasser les rongeurs nuisibles autour des réserves de céréales, les chats ont peu à peu intégré l'intérieur des foyers. De fait, les qualités recherchées chez cette espèce se révèlent différentes de celles demandées chez le chien : indépendant ; propre ; peu bruyant ; câlin ; curieux ; intelligent ; routinier ; fidèle ; chasseur ; heureux.

Nous pouvons donc voir que les qualités recherchées chez un animal de compagnie dépendent beaucoup de son utilité pour l'homme. Ainsi, un chien aura des qualités s'orientant plus sur l'obéissance et l'affection alors qu'un chat a, *grosso modo*, juste besoin de fournir de temps en temps de l'affection à ses maîtres.

Venons-en maintenant aux oiseaux de compagnie. Sans entrer dans le détail qui fera l'objet d'un développement dans les lignes à venir, l'oiseau de compagnie n'est généralement pas issu d'une lignée d'animaux utiles à l'Homme. Très rapidement, il est constaté que l'oiseau de compagnie peut passer du stade de l'oiseau sauvage à celui d'oiseau de

compagnie. Nous pourrions être tentés de faire un parallèle avec le Petit Prince et son renard, mais ce n'est pas exactement la même démarche. En effet, il n'est pas forcément question ici d'appivoisement. Les oiseaux de compagnie vont répondre à un besoin de l'Homme, mais parfois, seulement au besoin d'observation, comme on pourrait avoir plaisir à observer des plantes croître et s'épanouir dans son jardin.

L'oiseau de compagnie va ainsi répondre à des attentes différentes de celles projetées sur le chien ou sur le chat. Les qualités attendues sont à vrai dire très variables : peu encombrant ; affectueux (plus ou moins) ; intelligent (plus ou moins) ; propre ; silencieux (plus ou moins) ; économique ; exempt de tares ; pacifique ; discret ; indépendant ; fidèle ; facile à alimenter.

Ainsi, vouloir un oiseau de compagnie pour observer ses mouvements ou ses interactions sociales ne nécessite pas de rechercher une qualité de fidélité ou d'affection. Cette approche presque naturaliste, peut aussi se retrouver dans la relation que peuvent avoir les aquariophiles avec leurs aquariums, c'est un plaisir de l'observateur, presque du voyeur, plus que celui de l'acteur... Nous retrouverons ce profil avec les passionnés de petits passereaux comme par exemples le diamant mandarin (*Taeniopygia castanotis*) ou encore le serin canari (*Serinus canaria*). De l'autre côté, certains oiseaux peuvent être recherchés pour leur compagnie active, l'homme devient également acteur de la relation et tendra ainsi à obtenir de l'affection et une fidélité de son oiseau. Les psittaciformes répondent bien à ces critères et nous connaissons depuis l'antiquité des cas d'appivoisement de perroquet jaco (*Psittacus erithacus*).

Différences entre compagnie et domesticité

Il doit être fait une nette distinction entre l'oiseau domestique et l'oiseau de compagnie. Les deux groupes ne sont pas synonymes et ne se recourent pas de manière automatique. Rares sont les espèces étant considérées comme appartenant entièrement aux deux.

On peut évoquer le cas du moineau du Japon (*Lonchura domestica*) dont l'histoire est particulière en ce qu'elle illustre un cas de création d'une espèce domestique à partir de plusieurs espèces et sous-espèces d'estriolidés asiatiques du genre *Lonchura* (Pomarède et Riou, 1988). Les Chinois (et non les Japonais) auraient ainsi accouplé et sélectionné différents capucins dominos (*Lonchura striata*) et capucins damier ou damier commun (*Lonchura putilata*) pour obtenir le moineau du Japon que nous

connaissons aujourd'hui. Ainsi, l'intérêt porté par les Chinois pour ces petits passereaux se retrouve très rapidement dans l'art, comme par exemples sur des peintures sur toiles de Zhao Ji (趙佶, 1082-1135). Cette espèce a donc été créée à partir de spécimens sauvages d'espèces et sous-espèces différentes accouplés entre elles pour obtenir une espèce d'agrément appréciée, non pas tant pour son chant (plutôt simple qui serait la résultante d'une adaptation de l'espèce domestique pour élaborer un langage commun entre toutes ses espèces et sous espèces ancestrales), mais pour le plaisir de l'observer (Okanoya, 2012).

Il faut donc distinguer entre ces deux concepts alors que le langage courant et la culture populaire ont tendance à effectuer une confusion abusive entre « de

compagnie », « domestique », voire « familial » et « apprivoisé ». Pour l'arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques, la domesticité suppose une sélection sur des caractéristiques identifiables et héréditaires : « Pour l'application des articles R. 411-5 et R. 413-8 susvisés du code de l'environnement, sont considérés comme des animaux domestiques les animaux appartenant à des populations animales sélectionnées ou dont les deux parents appartiennent à des populations animales sélectionnées. On appelle population animale sélectionnée une population d'animaux qui se différencie des populations génétiquement les plus proches par un ensemble de caractéristiques identifiables et héréditaires qui sont la conséquence d'une politique de gestion spécifique et raisonnée des accouplements ».

Le concept d'animal de compagnie est beaucoup plus large : « On entend par animal de compagnie tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme, notamment dans son foyer, pour son agrément et en tant que compagnon ». Force est donc de constater que l'animal de compagnie peut être un animal domestique ou un animal sauvage. L'animal devra servir de « compagnon » à l'homme, ce qui signifie qu'il doit y avoir *a minima* une familiarité, voir un apprivoisement pour respecter ce critère... En droit national, la jurisprudence est venue préciser que « l'animal de compagnie [est] destiné à recevoir l'affection de son maître sans aucune vocation économique » (Cass. 1^{ère} civ., 9 déc. 2015, n° 14-25910). Par cette approche, les juges français viennent protéger l'animal de compagnie, non pas en tant qu'être vivant sensible, mais parce qu'il vient concentrer les intérêts, valeurs et sentiments dignes de protection.

Ainsi, l'amazone à front bleu (*Amazona aestiva*) qui vit dans le salon et sort régulièrement jouer avec son maître est très certainement un oiseau de compagnie. Il en va de même du couple de canaris gardé dans la maison et dont le mâle ravira les oreilles de ses maîtres par son chant élaboré. En revanche, des oiseaux élevés en volières ou en parcs sans proche interaction avec l'homme pourraient faire se poser la question de la qualification ou non d'animaux de compagnie. Il existe ainsi pourtant de nombreuses espèces habituellement élevées en extérieur ou dans des locaux spécifiques ou séparés. Nous pouvons ainsi faire référence aux ibis rouges (*Eudocimus ruber*), paons bleus (*Pavo cristatus*), mais aussi aux toucans toco (*Ramphastos toco*), ou encore cardinaux rouges (*Cardinalis cardinalis*) ou perruches cornues (*Eunymphicus cornutus*), ...

De ces distinctions, rien n'empêche donc le coq (*Gallus gallus domesticus*), de devenir un oiseau de compagnie malgré sa domesticité utilitaire. Il en va de même de la chouette harfang des neiges (*Bubo scandiacus*), qui popularisée par Harry Potter, pourrait être la compagne d'un jeune enfant (si toutes les conditions d'autorisations administratives étaient remplies, ce qui est une chose loin d'être évidente).

Malgré cette définition large de l'oiseau de compagnie, il apparaît en pratique que les oiseaux répondant à cette qualification relèvent principalement de quelques espèces souvent domestiquées ou du moins s'adaptant relativement facilement à la captivité. C'est ce que nous allons voir par un rapide coup regard sur l'échelle du temps.

Évolution dans le temps

Les premières domestications

La Figure 1 montre, sans recherche d'exhaustivité, une chronologie de la domestication et de l'élevage de certains oiseaux. Les premières relations entretenues par les hommes préhistoriques avec les oiseaux sont probablement d'ordre cynégétique. Pour Cécile Mourer-Chauviré (1979), il a existé « de véritables civilisations de chasseurs d'oiseaux ». L'homme a d'abord chassé les oiseaux avant de réaliser qu'il pouvait constituer des garde-mangers. Plus tard, arrivant à maîtriser le cycle reproductif, il s'orientera

vers l'élevage puis la sélection de ses meilleurs sujets. De l'antiquité à la Renaissance, on constate que les oiseaux ne sont plus simplement des « réserves alimentaires » ou des animaux utiles, mais qu'ils deviennent de véritables animaux de compagnie au sens moderne du terme. Ainsi connaissons nous tous l'histoire des oies du Capitole : ces oiseaux de basse-cour n'étaient pas utilisés qu'afin d'être mangés, mais également pour garder les lieux sacrés des romains.

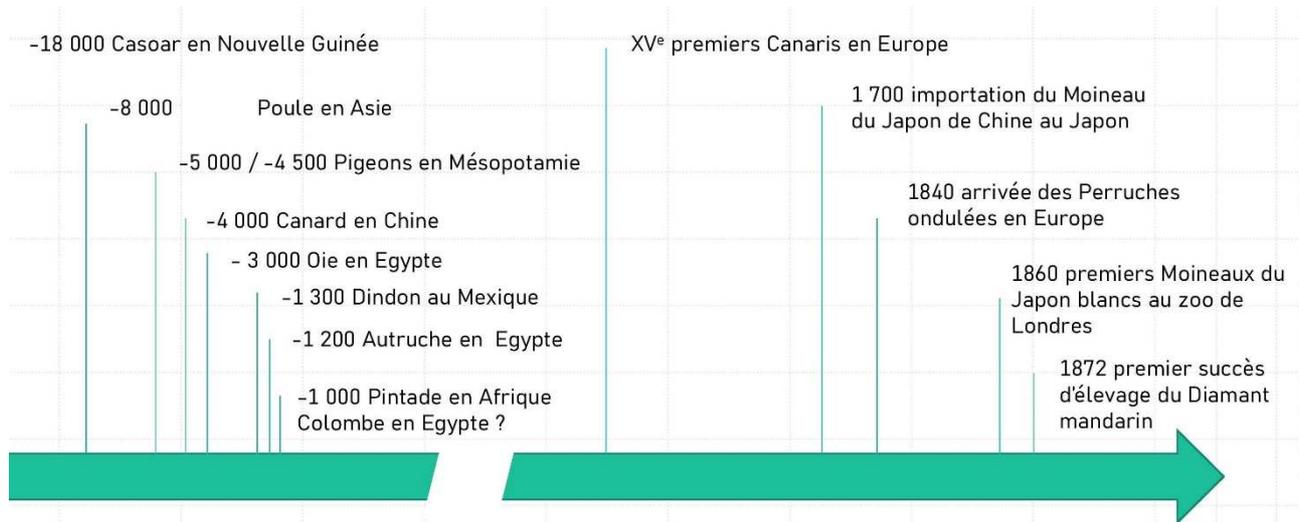


Figure 1. Chronologie de la domestication et de l'élevage de certaines espèces d'oiseaux (d'après diverses sources). Dans la partie gauche, les millénaires s'entendent par rapport au temps présent ; dans la partie droite, les années et les siècles sont ceux de notre calendrier usuel. N.B. Dans le cas du casoar et de l'autruche, il s'agit d'élevage de jeunes plutôt que d'une réelle domestication.

Nous savons, à partir des écrits qui nous sont parvenus que les oiseaux étaient gardés dans l'antiquité gréco-romaine, soit pour leurs chants, soit pour leur capacité à parler ou à imiter la voix humaine. Ainsi les passereaux, parmi lesquels le rossignole philomèle (*Luscinia megarhynchos*) et le chardonneret élégant (*Carduelis carduelis* ; Figure 2), étaient-ils souvent prisés pour leurs chants et gardés dans les foyers pour cette qualité. Pouvoir parler a toujours été fascinant pour l'Homme qui a longtemps estimé que la parole et le langage lui étaient propres et le définissaient. Les animaux arrivant à répéter les mots humains ont donc toujours connu beaucoup de succès à défaut d'être populaires. Les corvidés, bien que généralement peu appréciés pour leur plumage ont cette faculté d'imiter

et vivant souvent à proximité de l'homme, c'est tout naturellement que les romains se sont mis à apprivoiser ces oiseaux. Plus rare, les perroquets arrivaient sporadiquement en Europe et étaient de part ce fait réservés aux hôtes les plus illustres. Ainsi, dans l'histoire d'Alexandre le Grand, il est raconté que le conquérant est rentré d'Inde avec des animaux exotiques dont des Perroquets. Nous pouvons aujourd'hui dire avec une quasi-certitude, compte-tenu de la zone géographique citée que cela devait être des *Psittacula eupatria*, désormais appelées perruches grand-Alexandre. Cette tradition de détenir des oiseaux par les élites pour leur chant ou leur beauté traversera les siècles.



Figure 2. Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), championnat de France des oiseaux d'élevage 2019, Palavas-les-Flots (Hérault). Photo © Christian Chalendar.

Évolutions et changements de statut

Ainsi que vu précédemment, les oiseaux servant de réserve de nourriture ont pu changer de statut et obtenir celui d'animal utile comme le montre l'exemple des oies. Quelques rares autres oiseaux ont connu une utilité pour l'Homme.

L'un des plus anciens groupes d'oiseaux utiles est sans doute constitué par les rapaces. La pratique d'utiliser des rapaces pour la chasse est globalement répandue

sur le monde ancien, de l'Europe à l'Asie. Des peintures Song du IXe et Xe siècles montrent déjà des chasseurs Kithan (peuple voisin des Mongols avec leurs rapaces (Figure 3). En Europe, le traité de fauconnerie *De arte venandi cum avibus* (1248) enseigne l'art de la fauconnerie en six livres traitant tour à tour de l'ornithologie générale, l'affaitage des faucons puis la chasse.



Figure 3. Peinture Song (IXe-Xe), cavaliers Kithan chassant avec des aigles, *National Palace Museum, Taipei.*

Au fil des siècles, les rapaces étaient sans doute devenus plus que des auxiliaires de chasse. En effet, des illustrations mettant en scène des fauconniers avec leur oiseau en dehors de tout contexte de chasse apparaissent à la fin du Moyen-âge. Le manuscrit de poésie lyrique *Codex Manesse*, aussi appelé *Manessische Handschrift* (vers 1310) présente ainsi le seigneur Konrad Von Altstetten enlacé dans les bras de sa bien-aimée tout en tenant son faucon de la main gauche. Plus à l'Est, en perse, Mirza Ali représente vers 1575 des scènes de complicité entre un fauconnier et son oiseau. D'oiseau utile à la chasse, le rapace peut donc basculer par moment au statut d'oiseau de compagnie.

Après le chasseur, n'oublions pas l'oiseau messager. Le pigeon (*Columba livia*) très vite élevé pour sa chair a également été mis à contribution une fois que l'homme eut repéré ses capacités d'orientation et son attachement à son pigeonnier (Thomas *et al.*, 2014). Ainsi, jusqu'à encore la seconde guerre mondiale, les pigeons étaient utilisés pour communiquer de manière discrète sans que ne puissent être utilisés les moyens modernes d'interception des ondes radios ou téléphoniques (Bara, 2020). Aujourd'hui encore, les pigeons voyageurs font l'objet d'une réglementation Ethnozootechnie n° 110 (2022)

spéciale issue de préoccupations liées à la défense nationale (voir art. R 212-1 et suivant du Code rural). Les pigeons ne connaîtront jamais véritablement le statut protecteur d'oiseaux de compagnie. En effet, même s'ils sont aujourd'hui élevés pour le plaisir, ils restent à l'écart du foyer et des sentiments de leurs maîtres.

Le cas du serin canari (*Serinus canaria*) mérite quelques mots tant son histoire est singulière. En effet, les premiers serins arriveront dans les cours royales européennes entre le XIIIe et le XIVE siècle. Les premiers oiseaux importés n'étaient pas du tout réputés pour leur robustesse, mais leurs chants ravissaient tant leurs auditoires que leur destinée en tant qu'oiseaux de compagnie était tout tracé. On peut considérer que le premier livre traitant de l'entretien d'un oiseau de compagnie lui aura été dédié. C'est à Hervieux de Chanteloup (1709), Gouverneur des serins de la Princesse de Condé, que l'on doit le Nouveau traité des serins de Canarie, « contenant La manière de les élever, les apparier pour en avoir de belles races, avec des remarques aussi curieuses que nécessaires sur les signes & causes de leurs Maladies, & les Secrets pour les guérir ».

Le canari restera longtemps l'apanage des têtes couronnées, mais la domestication aidant, cette espèce commença à se répandre parmi le peuple. Avec la révolution industrielle, le besoin en énergie fossile a conduit à développer les mines. Or, la grosse difficulté des mineurs était de pouvoir quitter la mine avant d'être intoxiqués par les veines de gaz. C'est là qu'entre en scène notre petit passereau : habitué à vivre dans un espace réduit et à proximité de l'homme, les mineurs ont compris qu'il pouvait leur être bien utile en tant que détecteur de gaz (coup de grisou). En effet, les oiseaux d'une manière générale, mais les oiseaux chanteurs peut-être plus, sont particulièrement sensibles aux émanations de gaz en tombant de leur perchoir... Avec l'avancée des techniques, on développera même des boîtes à réanimer les canaris.

Le troisième acte de l'histoire de ces canaris chanteurs sera de revenir au statut de l'oiseau de compagnie. Probablement pour accompagner les mineurs dans le sous-sol et pour éviter des sons trop résonnants, des canaris ont été sélectionnés pour avoir des chants doux et à peine audibles contrairement à leurs congénères sauvages ou sélectionnés pour leurs couleurs. Ils donneront ainsi naissances aux races de chant Harz et Malinois. Finalement remplacés par des détecteurs mécaniques et aidés par la fin de l'exploitation des mines à charbons, les canaris du Harz et Malinois ont rejoint les salons et foyers.

Une utilité plus récente des oiseaux de compagnie consiste en la pratique de zoothérapie ou de réinsertion sociale par le soin aux animaux, dont les oiseaux. A ce titre des associations comme Solincité (Sud-ouest) ont utilisé les oiseaux pour favoriser l'intégration sociale des enfants handicapés en milieu ordinaire. Il est aussi fait écho de temps à autre de ce type d'activité dans les maisons de retraite pour maintenir le lien social et l'exercice de nos anciens.

Si certaines espèces ont connu des changements de statut, quelques groupes d'oiseaux sont toujours restés dans la catégorie des oiseaux de compagnie et n'ont jamais basculé dans la catégorie des oiseaux de travail. Il en va ainsi des perroquets parleurs et des passereaux chanteurs (Wailly, 2016).

Les perroquets vont connaître une fonction d'oiseau de compagnie dès l'antiquité et quel que soit le continent. Ainsi, les Aras bleus (*Ara ararauna*) seront-ils gardés par les amérindiens, des Perroquets Jaco (*Psittacus erythacus*) en Afrique centrale, des Perruches Grand-Alexandre (*Psittacula eupatria*) en Inde ou encore des

Loris sur la zone australasienne. Il est à noter que malgré cette grande tradition transcontinentale, aucun de ces peuples n'a tenté de les élever ou de les sélectionner. Les oiseaux importés en Europe connaîtront le même destin. Comment expliquer l'absence de tentative de reproduction malgré la haute valeur commerciale de ces oiseaux ? Il est tout à fait possible que l'on doive chercher des réponses dans les modes d'hébergement et d'interaction avec l'homme. En effet, la reproduction des oiseaux de compagnie suppose qu'ils disposent d'un logement d'une taille suffisante et une intimité excluant la trop grande proximité de l'homme. Or, ces oiseaux sont justement prisés de part leur capacité à s'attacher à l'être humain. Ce n'est finalement qu'à la fin du XXe siècle que l'élevage des grands psittaciformes prendra son essor. Aujourd'hui encore, il est impossible de parler de domestication des grands perroquets ou encore de domestication des rapaces. On peut parler d'élevage, d'appivoisement, mais rarement de domestication du moment où ce qui est recherché reste l'obtention d'issus, sans qu'un objectif particulier soit assigné à l'accouplement (il existe quelques rares cas de contre-exemples ces toutes dernières années : cacatoès rosablin (*Eolophus roseicapilla*) pour l'obtention de la mutation lutinos ou encore le perroquet youyou (*Poicephalus senegalus*) pour la mutation cinnamon).

Parmi les passereaux chanteurs, le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) sera celui qui aura connu plus ou moins le même traitement que les perroquets. Rappelons tout d'abord que si l'espèce est particulièrement appréciée en Europe et sur le pourtour méditerranéen, elle est présente de l'Europe à l'Asie (avec tout de même une forte variabilité phénotypique de sous-espèces pouvant laisser envisager des révisions taxonomiques futures). Ces oiseaux aujourd'hui élevés et domestiqués en Europe font encore l'objet de gros prélèvements en Afrique du Nord au point de fragiliser les populations autochtones. Cette domestication reste cependant très récente puisque là encore, il serait possible de considérer le point de départ de l'élevage sélectif, et donc de la domestication, à la fin du XXème siècle (Del Col, 2002). Là encore, la facilité d'approvisionnement en oiseaux sauvages qui étaient gardés uniquement dans des petites cages, ne favorisaient pas l'effort de domestication. Avec l'arrivée des premières lois de protection de la Nature, puis l'interdiction des importations, on peut dire aujourd'hui que les Chardonnerets d'élevage sont tous plus ou moins inscrits dans un processus de domestication.

La démocratisation de l'oiseau de compagnie

Quand on observe l'histoire de l'oiseau de compagnie, on se rend compte que c'est aussi une histoire de démocratisation de l'oiseau. Comme il a été rappelé à plusieurs reprises ci-dessus, les premiers oiseaux de compagnie ont été réservés à l'élite et furent des marqueurs sociaux importants. Que ce soient les oiseaux parleurs ou les oiseaux chanteurs, ils furent inaccessibles à la plus grande partie des passionnés.

Ainsi qu'expliqué, les canaris ont connu une popularité croissante les conduisant à abandonner les salons aristocratiques pour descendre dans les mines. Cette démocratisation a également permis à d'autres espèces d'épouser le costume de l'oiseau de compagnie.

Le développement du transport aérien a ainsi conduit à augmenter l'offre en oiseaux exotiques de compagnie pour le plus grand nombre. De la fin des années soixante au début des années deux mille, de nombreux oiseaux ont ainsi été importés pour le marché de l'oiseau de compagnie. Ces oiseaux auparavant coûteux sont devenus abordables sans que ne soient développés d'élevages dans les pays d'accueil. Cette situation a cependant nettement évolué avec une raréfaction liée à la fermeture des importations et une réorientation vers les filières d'élevage. Néanmoins, les élevages fournissant les grossistes restent amateurs et non professionnalisés, le phénomène d'inflation du coût d'acquisition a pu rester relativement maîtrisé.

Mon oiseau de compagnie, mon NAC ?

Le fait que les oiseaux de compagnie soient devenus plus accessibles pour les classes populaires à la fin du XXe siècle doit-il pour autant nous les faire intégrer aux NAC ? Il est admis que l'expression « nouveaux animaux de compagnie » a été créée au début des années quatre vingt par le Dr. Vet. Michel Bellangeon pour désigner tous les animaux élevés et détenus pour le plaisir en dehors des chiens et des chats. Cette définition lui a permis de définir le champ d'action de sa future association vétérinaire : le Genac.

Or, si les oiseaux ne sont effectivement ni des chiens, ni des chats, il paraît abusif de les qualifier de « nouveaux » animaux de compagnie. En effet, après une histoire se mesurant parfois en millénaire, peut-on encore parler de nouveauté ? L'utilisation de cet adjectif n'est-il pas trompeur maintenant que son assertion semble s'étendre en dehors du milieu vétérinaire ? Il faut en effet relever que son intégration dans le paysage « laïc » a servi de justifications à des réglementations spécifiques plus contraignantes pour les passionnés d'oiseaux de compagnie.

Vers une accentuation de la domestication

L'oiseau sauvage peut devenir un oiseau de compagnie mais la prise en compte croissante des considérations environnementales fait que nous nous orientons de plus en plus vers une domestication de l'oiseau de compagnie en Europe. En effet, l'interdiction de prélèvement dans la Nature sur le territoire de l'Union européenne combinée avec l'interdiction des importations pour cause de mesures de lutte contre l'Influenza aviaire ont eu pour résultat de tarir les sources d'approvisionnement en oiseau (sauvage) de compagnie. Il en résulte que les oiseaux aujourd'hui proposés sur le marché de l'animal de compagnie en Europe sont tous issus de l'élevage, plus familiers et plus faciles d'entretien. Ainsi, la liste d'espèces courantes servant de référentiel pour le BAC

professionnel de conseiller vente en animalerie se trouve aujourd'hui bien dépassée car nombre d'espèces de la liste ont tout simplement disparu des catalogues grossistes... (voir l'arrêté du 2 juillet 2009 cité dans les références et Channoy, 2011, où l'ensemble est décrit). Avec un pool génétique plus limité, des mutations et variétés nouvelles sont apparues. Or, cette diversification des variétés domestiques et en domestication s'est retrouvée favorisée à la fois par le marché de l'animal de compagnie qui recherchait une diversité de « produits » à proposer aux consommateurs et par les réglementations de plus en plus contraignantes sur les oiseaux de phénotype sauvage qu'ils soient ou non issus d'élevage.

L'oiseau de compagnie en 2022

En 2002, 2012 et 2022, le trio de tête des espèces vendues sur le marché est le canari (*Serinus canaria*), la perruche ondulée (*Melopsittacus undulatus*) et le diamant mandarin (*Taeniopygia castanotis*), dont tous

les représentants en Europe sont considérés comme domestiqués ou appartenant à des groupes de variétés domestiqués. Ces espèces (Figure 4) sont faciles d'entretien et donc accessibles au grand public.



Figure 4. Les trois espèces d'oiseaux de compagnie les plus vendues en France : de gauche à droite, canari (*Serinus canaria*), perruche ondulée (*Melopsittacus undulatus*) et diamant mandarin (*Taeniopygia castanotis*). Individus présentés au championnat de France des oiseaux d'élevage 2019, Palavas-les-Flots (Hérault). Photo de gauche, © Sylvain Chartier ; les deux autres photos, © Christian Chalendar.

Il est à noter en revanche un développement de certaines espèces auparavant peu élevées et peu proposées au grand public, au nombre desquelles figure en bonne position le chardonneret élégant en sa sous-espèce russe (*Carduelis carduelis major*, Figure 4 ; pour plus de précisions, voir Faivre, 2010). Cette évolution se heurte à la réaction disproportionnée de certaines associations de « protection animale » confondant protection de l'animal sauvage *in situ* avec interdiction de possession d'animaux d'élevage domestiqués.

Enfin, relevons un autre phénomène renforcé notamment par les confinements imposés dans la lutte contre la COVID 19, certains oiseaux de compagnie ont pu se développer comme des remparts contre l'isolement social. Les oiseaux, ne nécessitant pas de promenades régulières en extérieur, ont pu remplir ce rôle de tenir compagnie à leurs maîtres. Dans ce contexte d'interaction avec les sentiments humains, se sont développés les oiseaux de compagnie « élevés à la main » parmi lesquels, les perruches et perroquets se sont taillé la part du lion.

Conclusion

L'Homme et l'oiseau connaissent une longue histoire commune avec des moments de grande proximité allant jusqu'à la domestication ou l'élevage « à la main ». Ce duo, moins connu que ceux qui lient les hommes aux chiens ou aux chats ne doit pas pour autant être oublié lorsqu'on aborde l'histoire de la relation Homme / Animal. L'homme contemporain étant devenu un consommateur, son choix relationnel avec l'oiseau s'éloigne du lien qu'il avait pu entretenir par le passé avec lui. L'oiseau devient un oiseau de compagnie pur, avec une interaction sentimentale et ludique alors que s'éloignent du fait des réglementations les oiseaux auparavant décoratifs.

A l'instar du chien ou du chat, animaux de compagnie par excellence, les oiseaux de compagnie sortent de leur cage et ne sont plus cantonnés à des fonctions « décoratives ». D'observateur, l'Homme devient acteur de sa relation avec l'oiseau. La distance entre l'homme et son oiseau de compagnie se réduit, mais le choix en termes d'espèces en va également de même. Contrairement à ce qui se faisait dans le passé, l'homme européen choisit de moins en moins dans un catalogue infini d'espèces, mais dans liste limitative de variétés d'élevage. Si le choix s'amenuise, nul ne saurait prévoir le devenir de la relation entre l'Homme et l'oiseau.

Références

Articles et ouvrages

- Barat G. (2020) Le pigeon voyageur en temps de guerre. *Les Oiseaux du Monde* 379, 28- et 380, 24-.
- Channoy P. (2011) *Encyclopédie des oiseaux*. De Vecchi, 450 p.
- Chanteloup H. de (1709) *Nouveau traité des serins de Canarie*. Paris, Claude Prudhomme, 326 p.
- Del Col E. (2002) *Les oiseaux de cage : passion d'amateurs*. Maison des sciences de l'homme, 224 p.
- Faivre J. *Bouvreuils, chardonnerets et autres passereaux européens*. Ulmer 239 p.
- Gill F., Donsker D., Rasmussen P. (Eds) (2022) IOC World Bird List (v12.1). doi : 10.14344/IOC.ML.12.1
- Mourer-Chauviré C. (1979). La chasse aux oiseaux pendant la Préhistoire. *La Recherche* 10, 1202-1210.
- Okanoya K. (2012) Behavioural factors governing song complexity in Bengalese finches. *International Journal of Comparative Psychology* 25, 44-59.

- Otoni C., Van Neer W., De Cupere B. *et al.* (2017) The palaeogenetics of cat dispersal in the ancient world. *Nat Ecol Evol* 1, 0139 (2017), doi : 10.1038/s41559-017-0139.
- Pomarède M., Riou M. (1988). *Le Moineau du Japon et les Lonchuras*. Ed. Point vétérinaire, 272 p.
- Thomas M., Gilbert P. Shapiro M. (2014) Pigeons, Domestication of. In C. Smith (ed.), *Encyclopedia of Global Archaeology*, Springer, doi: 10.1007/978-1-4419-0465-2
- Wailly P. de (2016) *Intelligence des perroquets, perruches et mainates. Connaître et prendre soin des oiseaux parleurs. MED'COM* 272, 14-17.

Textes réglementaires

Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie, 13 novembre 1987 : <https://rm.coe.int/168007a684>

Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000789087>

Arrêté du 2 juillet 2009 fixant les conditions simplifiées dans lesquelles le certificat de capacité pour l'entretien des animaux d'espèces non domestiques peut être délivré : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000020887078>



Soupière en forme de pigeon, faïence émaillée, Manufacture de poterie de Strasbourg (entre 1750 et 1760), licence CC0, *Art Institute of Chicago*, <https://www.artic.edu>.

Varia



Vues des quatre parties du monde avec des scènes d'animaux : Paris ; Ferdinand van Kessel (seconde moitié du XVIIe siècle), *Kunsthistorisches Museum*, Vienne. Photo © KHM-Museumsverband, licence CC-BY-NC-SA, <https://www.khm.at/en/objectdb/detail/2587/?offset=24&lv=list>

Les représentations duelles des personnages du *Roman de Renart* : un monde partagé entre les hommes et les animaux

Clothilde NOÉ

Université de Tours, CNRS, UMR CITERES, Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire
BP 60449, 37204 Tours cedex 03
Contact : clothilde.noe@hotmail.fr

Résumé : Loin de constituer un message simple, l'image médiévale requiert une analyse particulière afin de dégager le sens exact de la pensée de son auteur. Ce présent article propose une analyse des personnages des images des manuscrits enluminés connus du *Roman de Renart*. Les aventures du goupil s'envisagent sous une double lecture que les images reprennent à leur compte. A la fois reflet de la société et de l'imaginaire du Moyen Âge, les personnages sont l'objet d'une construction double que le lecteur ne doit pas ignorer. Hommes et animaux cohabitent et interagissent ensemble, interrogeant ainsi les relations que pouvaient entretenir les hommes avec leur environnement. Au-delà de ces liens, cette société dissimulée sous un visage animal veut révéler les défauts de cette société humaine en usant du rire pour mieux la critiquer.

Mots-clés : : iconographie, animaux, Moyen Âge, *Roman de Renart*.

Introduction

Inspiré des fables antiques, du bestiaire médiéval et de la culture populaire orale, le *Roman de Renart* représente un ensemble de récits disparates, appelés « branches », rédigés entre 1170 et 1250 par une vingtaine d'auteurs, parmi lesquels nous ne connaissons que les noms de Pierre de Saint-Cloud, Richard de Lison et le Prêtre de la Croix en Brie. Le terme « roman » désigne en réalité la langue romane dans laquelle les aventures de l'animal sont écrites. Les plus anciens épisodes se concentrent sur les péripéties du malin goupil qui affronte les autres animaux de la forêt et de la ferme : Renart croque dame Pinte la poule, écorche vif l'ours Brun et séduit les femmes du roi, Noble le lion, et de son plus grand rival, Ysengrin le loup. Il ne faut pas envisager le *Roman de Renart* comme une suite chronologique : toutes les branches fonctionnent indépendamment les unes des autres, en se répondant et en se complétant, ce qui a permis à leurs rédacteurs d'exprimer leur imagination la plus fertile. Renart, derrière sa malice affichée, est l'incarnation de la ruse. Il ne respecte personne et s'affranchit de toutes les normes sociales. Malhonnête,

hypocrite et obsédé sexuel, ses aventures permettent néanmoins de critiquer la société médiévale et les dérives humaines par le prisme de visages animaux : il est par exemple celui qui émascule un clerc partageant la couche d'une femme (Renart est alors l'incarnation de la punition divine face à la simonie). Car les animaux sont doués de parole dans le récit, et se comportent donc comme des hommes. C'est ainsi que toutes les hiérarchies sont bouleversées : Renart se joue de la royauté, mais aussi de l'ordre naturel en s'imposant face aux différents humains qu'il croise. Le *Roman de Renart* est un récit qui joue sur la dualité : le monde humain face au monde animal, le comportement « policé » face à celui défini comme « sauvage », le bon comportement face à celui qui serait condamnable. Le lecteur est donc libre d'imaginer une société mettant en scène des animaux plus ou moins humains, voire des humains plus ou moins animaux... Il est possible d'étudier ces représentations à travers les manuscrits enluminés du *Roman de Renart*. Nous ne connaissons actuellement que sept œuvres illustrées avec plus ou moins d'images en leur sein (Tableau 1).

Tableau 1. Importance comparée de l'iconographie dans les sept manuscrits illustrés du *Roman de Renart* (d'après Kenneth Varty, 1991).

Nombre d'illustrations	Unique illustration en frontispice	Courte série d'illustrations	Plus de 500 illustrations
Manuscrits concernés	C, N, O	D, E, G	I

Ces manuscrits ont représenté la base du travail de recherche sur les images du *Roman de Renart* dont il est brièvement rendu compte ici. L'image, entendue comme une « apparence visible d'un objet conçue par l'esprit » pose la subtile question de l'interprétation du récit écrit. L'historien doit ainsi se demander si l'enlumineur représente fidèlement ou interprète plus librement le texte qu'il consulte, allant parfois jusqu'à le contredire (Martin, 1996). Les historiens Kenneth Varty (1967, 1980, 1983, 1999), Jan Goosens (1983) ou encore Raimund Vedder (1983) ont travaillé sur le programme iconographique du Roman de Renart dans des contextes historiques et géographiques différents. Reflets du réel ou d'un imaginaire, le *Roman de Renart*

interroge les relations entre les hommes et les animaux qui sont plus ou moins présents et actifs dans le récit et les images qui en découlent. Ce présent article a pour objectif de présenter les personnages du *Roman de Renart*. Il s'agit alors de présenter dans un premier temps les hommes et leurs activités, mais aussi les animaux dont les représentations et les caractères sont fortement inspirés de la littérature scientifique médiévale. Enfin, je développerai un aspect particulier du *Roman*, celui de la dualité des animaux qui, sous l'aspect de bête, adoptent des attitudes profondément humaines. L'enjeu est de montrer comment les images créent un lien fort floutent les frontières entre les mondes des hommes et des animaux ainsi représentés.

L'univers humain du *Roman de Renart* : le quotidien des hommes et des femmes du Moyen Âge

La particularité du *Roman de Renart* réside dans l'univers créé par ses auteurs. Les animaux, constitués en société bien organisée, calquée sur celle des hommes, ne sont pas pour autant déconnectés de ces derniers. Hommes et animaux se rencontrent plus ou moins volontairement dans les différentes branches du récit, et par extension, dans les images des manuscrits. Ces-dernières organisent les deux univers dans lesquels les personnages vont évoluer.

Face au monde animal, le monde humain est savamment codé par les enlumineurs des manuscrits, le plus simple étant de représenter un bâtiment dans l'image. Il peut alors s'agir d'églises, de monastères, de fermes, ou plus généralement de maisons. Parfois, c'est l'intérieur d'une pièce qui est simplement

figurée. Elle est alors reconnaissable par le mobilier représenté. Les enlumineurs s'inspirent directement de la vie quotidienne médiévale pour illustrer les activités des hommes. Renart s'introduit dans les fermes où de nombreuses volailles, plus généralement des poules et des coqs, déambulent. Cette basse-cour est un paysage très récurrent de l'univers renardien, et est présente dans les manuscrits D, E, G et I. Cela est dû non seulement aux incursions récurrentes des renards dans la vie « réelle » des hommes, mais aussi parce que le *Roman de Renart* est un récit de la faim. La volaille devient donc un motif de larcin régulier pour le goupil. Les images qui s'intéressent à cet aspect montrent par ailleurs Renart franchissant la frontière entre le monde sauvage et le monde humain, représentée par une clôture ou un mur (Figure 1).



Figure 1. Renart s'introduisant dans un poulailler. Manuscrit G, fol. 20r. Source : gallica.bnf.fr (BNF).

L'artisanat rural prend place dans quelques miniatures. C'est notamment le travail du textile qui est représenté. Celui-ci assure, d'une part, une source de revenus supplémentaire, et fournit, d'autre part, une production manufacturière de base (Leturcq 2004). Concrètement, les manuscrits D et I montrent une femme munie d'une quenouille (servant surtout à chasser le vil goupil). Rien d'original à l'utilisation de cette figure féminine qu'il est courant de retrouver dans l'iconographie du village (Mane, 1992). Le paysan en plein travaux agricoles (Mane, 1992) peut également se retrouver dans la branche du paysan Liétard : sa charrette est plus ou moins fidèlement reconstituée dans les miniatures des manuscrits D, E et I (le manuscrit E se contentant de représenter une simple roue). C'est donc dans un monde profondément rural qu'évolue Renart, qui est par ailleurs le seul animal à réellement franchir les barrières séparant son monde de celui des hommes. La ville n'est, quant à elle, jamais représentée (Jodogne, 1975). Le héros franchit d'ailleurs une frontière supplémentaire en s'introduisant régulièrement dans des espaces sacrés. Églises et monastères deviennent des scènes où sa violence s'exerce. Les manuscrits D, E, G et I utilisent un code couleur particulier pour signaler la présence des ecclésiastiques dont les vêtements sont majoritairement blancs ou marron. Blanc car la couleur est fortement associée à la chrétienté (Martin, 1996), mais aussi certainement parce qu'il s'agissait de couleurs réellement portées par cette catégorie d'individus. Les hommes d'Église sont surtout présents pour leur fonction moralisatrice... Tibert le chat émascule par exemple le prêtre vivant avec sa compagne, et Renart fait de même avec un moine dans le manuscrit D (le goupil est représenté fuyant avec les génitoires de l'homme

dans la gueule). Ici, c'est l'ordre cistercien qui est particulièrement visé et critiqué. À la tête d'une agriculture prospère, cet ordre est souvent accusé au Moyen Âge d'avoir des caves remplies de vin (Buschinger, 1995). Pas étonnant donc de voir Renart s'introduire dans ces couvents, riches en nourriture.

Face à ce monde humain s'étend le monde sauvage, demeure des bêtes. Le monde animal est ponctué d'arbres. Représentation de la forêt tout d'abord, il peut aussi s'agir d'une sorte de jeu de mots avec le terme « branche » qui désigne aussi les récits du Roman de Renart. Les branches, et ainsi par extension les arbres, permettent au personnage de passer d'un récit à un autre (Scheidegger, 1983). Jacques Le Goff (1999) fait également un rapprochement intéressant entre les étymologies de « forêt », *silva*, et celle de « sauvage », *silvatica* : la forêt, le lieu « sauvage » est de ce fait le lieu des animaux. Plus que cela, la forêt suscite la peur, terrifie. Le comportement du goupil est alors fortement lié à son milieu : la forêt est propice aux ruses, aux embuscades, aux traîtrises. Selon Jacques Voisenet (1994), cela est dû à la conception même de l'espace médiéval : « La bête montre comment l'espace se compose en cercles concentriques, avec au centre le territoire habité par les hommes et les animaux domestiques soumis à leur tutelle, puis la couronne de la forêt, des déserts et des montagnes peuplées par les animaux sauvages ». Or, Renart n'est pas fixé dans cette géographie et transite de la forêt au monde humain. C'est là le premier signe de la transgression du héros. Le texte et les images s'inspirent donc nettement de la vie quotidienne médiévale.

Une représentation inspirée des bestiaires et des encyclopédies

Loin des hommes, les animaux du *Roman de Renart* s'organisent en société autour de la cour du roi Noble le lion. Grâce à l'analyse des différents manuscrits enluminés, il est possible de dessiner des groupes d'animaux plus ou moins présents dans les images. Deux catégories particulières se dégagent : d'une part, les animaux propres au monde des hommes et, d'autre part, les animaux constituant la cour de Noble. À l'exception du goupil, les volailles sont les animaux les plus présents dans l'ensemble des manuscrits : elles évoluent au sein de la basse-cour mais également à la cour du roi (dame Pinte la poule ou Chantecler le coq). Les chiens sont également plus ou moins dans ce cas de figure : l'animal est fidèle à son maître pour surveiller le domaine et protéger le poulailler, mais figure aussi à la cour. Dans le groupe opposé, se situe le noyau curial composé du lion, des loups (Ysengrin et Hersent), du chat Tibert, de l'âne, du bœuf, du cerf

et de l'ours. Il est possible de rencontrer d'autres animaux comme le singe, la souris, ou encore le chameau, mais cela est surtout le cas pour le manuscrit I. Le cheval est un cas à part. Relativement présent dans l'ensemble des récits, il est néanmoins dénué de personnalité propre, et est surtout utilisé en tant qu'« animal-animal » (Combarieu du Grès, 1988) : il est celui qui transporte les cavaliers, humains ou animaux, sur son dos (Figure 2). Cela est dû à un jeu de mots encore une fois pour signaler la fuite des animaux, pouvant faire penser à une fuite à cheval. Cette course est le plus souvent métaphorique (Bianciotto, 1989) et n'implique donc pas une représentation automatique de l'équidé. Cette neutralité du cheval est soulignée par la couleur blanche de sa robe, que l'on retrouve dans différents manuscrits, et qui ne possède pas réelles connotations positives ou négatives ici.



Figure 2. Renart et Tibert le chat sur un cheval. Fol. 56r. Source : gallica.bnf.fr (BNF).

Les encyclopédies et autres bestiaires médiévaux servent de modèles pour la construction des caractères et des représentations des personnages. Comme nous l'avons dit précédemment, le goupil est l'animal qui s'introduit régulièrement dans les basses-cours pour chercher subsistance. C'est un trait spécifique que les bestiaires développent souvent, surtout dans l'iconographie du goupil. Les manuscrits D, E, G et I montrent l'animal chassant la volaille ou s'introduisant dans le poulailler. Le plus souvent, Renart est représenté tentant de s'emparer de Chantecler le coq, en vain, d'une poule ou d'un oison. La femme s'attaquant au prédateur à l'aide d'une quenouille est également un thème récurrent dans les bestiaires.

Mais le goupil est avant tout l'animal instable, et par conséquent, diabolique. Ce caractère changeant est mis en avant dans les images par la couleur du pelage de Renart. Loin de toute évidence, Renart est certes roux, couleur du diable, mais pas seulement. Le héros est roux dans les manuscrits D et G. Mais dans le manuscrit E, Renart est brun dans la première partie des enluminures, pour afficher dans une second temps une couleur rousse. Dans le manuscrit I, le personnage

est majoritairement brun, et devient jaune dans la première branche et noir dans la branche XIII (Figure 3). Kenneth Varty (1991) le rappelle bien : « Le rouge et le noir sont des couleurs qui symbolisent des qualités menaçantes et démoniaques. Maintes et maintes fois, Renart est *Renart le Roux* et même dans un cas précis, *Renart le Noir* ». Jean R. Scheidegger (1983) a proposé une explication de ce changement de couleurs de pelage pour Renart. En grand maître de la *favelle* et de la *fauvelle*, Renart porte sur lui une confusion étymologique : la couleur fauve du pelage et le faux du discours renardien. La *favelle* est en effet le diminutif de *fabula*, autrement dit le discours, le récit, et le mensonge... *Faveler*, c'est « parler, barvarder ». Renart joue donc sur la *fa(u)vele*, contrôle le récit en maniant la tromperie et la ruse, et brille par ses « couleurs de rhétorique » qui créent un lien entre le texte et les images du Roman. « Renars li rous » est porteur d'une double signification : il est roux, comme ses homologues renards, et il est associé à tous les défauts liés aux roux durant le Moyen Âge (Bellon, 1988). Il est même directement associé à Judas dans la branche Va lors du baiser avec la mésange : « Quant il au baisier l'asaili / Comme Judas qui Deu traï ».



Figure 3. Renart teint en jaune jouant de la viole pour le mariage d'Hermeline (sa propre épouse qui le croit mort) et de Poncet le blaireau (fol. 24v.). Source : gallica.bnf.fr (BNF).

Comme le diable, Renart se camoufle et se déguise. Dans la première branche du récit, Renart change de couleur grâce à l'art de la teinture, et devient jaune. Dans la branche XIII, il se teint en noir et emprunte un nouveau nom, Chuflet. Le mensonge est perceptible à travers ce travestissement : le goupil se joue des écritures et pervertit les modes de rédaction. De même, la couleur brune largement utilisée dans le manuscrit I est la même que de nombreux personnages. Renart brun, qui n'est en réalité que très peu roux dans les différents manuscrits, se fond avec les autres animaux, peut-être pour mieux maîtriser l'art de la ruse. Le thème du renard changeant de couleur en se roulant et en se couvrant de terre revient notamment dans le Bestiaire divin (1210) de Guillaume le Clerc (Pastoureau, 2011) : « Le renard est doté d'une très grande malice. Quand il ne sait où trouver une proie, poussé par la faim qui le fait souffrir, il se dirige vers un endroit où la terre est de couleur rouge. Là, il se

vautre dedans jusqu'à ce qu'il paraisse couvert de sang. Puis, discrètement, il se rend dans une clairière où il s'étend sur le sol, bien visible pour les oiseaux (Figure 4). Il retient son souffle de telle sorte que son ventre semble dur et gonflé, et il tire la langue hors de sa gueule. Perfide et rusé, expert dans l'art de tromper, il ferme les yeux, découvre ses dents, affiche une mine grimaçante. C'est ainsi que le goupil dupe les oiseaux : le voyant ainsi étendu, ils le croient mort, aucun doute à ce sujet. Ils viennent donc se poser sur lui et le piquent de leur bec. Mais quand le renard sent qu'ils se rapprochent de sa gueule et de ses dents, il les saisit traîtreusement et les fait prisonniers de sa mâchoire. Puis il les dévore entièrement, chair et os. Ce goupil, expert en perfidie, représente celui qui tourmente les hommes et qui sans cesse leur fait la guerre : le diable. Chaque jour, il fond sur nous en quête de proie. Il feint d'être mort afin de nous attirer plus près de lui. »



Figure 4. Renart faisant le mort au pied d'un arbre où est perché Tiécelin le corbeau (fol. 48r.). Source : gallica.bnf.fr (BNF).

Guillaume le Clerc, Philippe de Taon, Pierre de Beauvais... Tous insistent sur la ruse du renard qui parvient à tromper la mort elle-même. Le goupil fait le mort, et est le seul à « ressusciter » dans les images. Il se dissimule parmi les peaux de ses congénères dans la branche XIII, et trompe le corbeau pour mieux le dévorer. Le goupil, s'étant recouvert ou non de boue rouge, se couche sur le dos, retient sa respiration, ouvre la gueule en laissant pendre sa langue. Les manuscrits I et G en proposent d'ailleurs deux représentations. D'autres personnages s'essayaient à l'exercice sans toutefois en sortir indemne. C'est le cas pour Ysengrin le loup qui, feignant la comédie mortelle pour s'emparer d'un collier d'anguilles dans la branche III, est finalement rossé par les villageois qu'il tentait de détrousser. L'unique miniature du manuscrit O, étudiée par Aurélie Barre (2009), montre

comment la figuration de Renart dépasse largement la fonction narrative de l'illustration. La miniature illustre la branche XVII lorsque Renart est finalement considéré comme mort et transporté dans une bière par les animaux. Or, l'image nous montre le goupil sortant la tête de son funeste véhicule afin d'attraper un coq dans sa gueule (Figure 5). La tête du personnage s'oriente vers la gauche, à l'opposé de la direction prise par le cortège, indiquant que Renart est celui qui ne va pas dans le sens de la religion. Sa tête se dirige vers le bas de l'image, et donc vers la demeure du diable. La miniature, avec ce fond rouge, se confond presque avec la couleur du goupil. Une fois de plus, Renart a trompé la mort. Récit et images s'inspirent donc largement de la littérature scientifique contemporaine pour construire une identité complexe au goupil.



Figure 5. Renart surgissant d'une bière pour attraper un coq. La bière est portée par Brun l'ours et Belin le mouton, et le cortège est conduit par Bernard l'âne. Manuscrit O, 1r. Source : gallica.bnf.fr (BNF).

Des personnages mi-animaux, mi-humains

Le monde des hommes et celui des animaux ne se sont pas réellement séparés dans le *Roman de Renart*. Au contraire, les manuscrits donnent à voir des univers qui se mélangent et s'entremêlent, ce qui peut perturber le spectateur des images. Les animaux portent des vêtements et vivent dans des châteaux. C'est d'ailleurs autour de Noble le lion que s'organise la société renardienne (Figure 6). La représentation de son règne reprend les codes de l'iconographie royale. Représenté une couronne sur la tête, tenant ou non les *regalia*, il est incontestablement le roi des animaux. Cette lecture de l'image s'explique non seulement par le lien entre le texte et l'image, mais aussi par la pensée historique qui accompagne la conception du lion durant la période médiévale. C'est en effet à partir du XII^e siècle que le félin s'impose peu à peu face à l'ours, alors simple « chef des animaux », et devient un

souverain sous la plume des auteurs des traités de blason, des bestiaires et des encyclopédies (Pastoureau, 1984). Les manuscrits C, D, E, G et I présentent tous des images de ce roi gouvernant la cour. Le roi, à gauche de l'image le plus souvent, son regard s'orientant vers la droite, est assis sur le trône, porte une couronne fleurdelisée. Cette représentation se rapproche beaucoup de celle réalisée par les contemporains de la personne du roi : Christiane Reynaud (1990) indique que le roi était figuré généralement assis, le corps de face et la tête de trois-quarts. Il tient parfois un sceptre, symbole des audiences publiques lors desquelles le roi décide du sort de ses sujets (Reynaud, 1990). Parfois, les pattes postérieures du roi se croisent, incarnation du pouvoir, ou au contraire, de l'incapacité du souverain à gouverner (Reynaud, 1990).



Figure 6. Le lion Noble et sa cour. Manuscrit C, 1r. Source : gallica.bnf.fr (BNF).

C'est d'ailleurs Renart lui-même qui met en péril le règne de Noble. Le goupil s'octroie plusieurs fois le trône selon le texte de ses aventures. Le manuscrit I est le seul à rendre visible une telle inversion des rôles : Renart gouverne trônant fièrement une couronne sur la tête et allant même jusqu'à prendre comme compagne la reine Fièvre ! C'est en effet dans la branche XI que le héros en profite pour subtiliser la couronne, et épouser la lionne. Le manuscrit E contient une image plus subtile de cette prise de pouvoir par le goupil. La miniature au folio 103r., qui correspond également à la branche XI, est construite de la même manière que celles représentant Noble gouvernant sa cour : il est situé à gauche de l'image, sortant de sa tanière, et les animaux de la cour lui font face. On peut ainsi supposer que les images se répètent.

Vie quotidienne et littérature scientifique ont donc largement inspiré la construction des personnages du *Roman de Renart*. Un dernier aspect se dégage pour caractériser les protagonistes de ce récit : leur caractère anthropomorphique. Le texte ne donne pas de précisions sur leurs caractéristiques humaines, hormis le fait d'être doués de la parole. Les enlumineurs ont donc été plus ou moins libres d'interpréter un tel fait. Un des premiers points concerne la posture adoptée par les protagonistes. Ils sont représentés comme les membres du bestiaire mais affichent également une forme hybride en se déplaçant à la manière des hommes sur deux pattes. Cela est le cas pour le

manuscrit I où Renart et ses compères passent plus ou moins de la posture « quadrupède » à « bipède » (Figure 7). En règle générale, l'ensemble des personnages passent d'une posture « animale » à quatre pattes, à « humaine » sur deux pattes, d'une image à une autre et d'un manuscrit à un autre. Ce caractère anthropique est renforcé par la mise en scène très particulière des personnages. Renart habite tantôt une tanière, figurée par une sorte de rocher ou d'amas de terre, ou bien un château. À cela, les personnages animaux se vêtissent d'étoffes. Le manuscrit D est le manuscrit qui montre Renart, le mouton Belin et l'âne Bernard partant en pèlerinage. Les trois compères, menés par le goupil, ont une cape sur le dos et une petite bourse. Le manuscrit I lui aussi permet aux animaux de se vêtir. Loup, renard, taureau, blaireau, chat (Figure 7), lion et chien arborent des tissus à la signification particulière. Le loup est fortement associé à la couleur rouge : sur les quinze représentations où l'animal est habillé, l'étoffe est quatorze fois rouge. Pouvoir, luxe, orgueil... Les hommes du Moyen Âge n'associent pas beaucoup de qualités à cette couleur (Martin, 1996). Le vêtement au Moyen Âge est ainsi porteur d'indicateurs supplémentaires. Enfin, les animaux agissent tels des hommes dans les images des manuscrits. Le goupil, le chat et le loup dirigent des offices religieux. Renart se déguise en moine, métaphore du diable se déguisant en homme d'Église (image qu'il est possible de retrouver dans les bestiaires).



Figure 7. Tibert le chat célébrant la messe en compagnie de Renart (fol. 56r.). Source : gallica.bnf.fr (BNF).

Cela nous permet d'aborder le dernier point : cette anthropomorphisation est un outil. Les personnages sont un lien entre le rire et la morale chrétienne. Les animaux portent un masque qui les placent entre les mondes humain et animal. Leurs attitudes humaines en feraient presque des monstres, ce qui ravive ici le mythe de l'homme sauvage, celui qui « se comporte comme une bête » (Kappler, 1999). Il faut voir les animaux du Roman comme duels : habillés dans certaines miniatures, ils sont surtout nus dans la majorité des cas. Cette nudité a été caractérisée sous Ethnozootechnie n°110 (2022)

quatre formes durant la période médiévale selon Cristina Noacco (2008) : la *nuditas naturalis* ou l'état naturel de l'homme ; la *nuditas temporalis* ou le manque de biens terrestres ; la *nuditas virtualis* comme symbole de l'innocence ; et la *nuditas criminalis* symbole de débauche que l'auteure rapproche de l'état du loup-garou. C'est cette dernière forme de nudité qui est présente dans le Roman de Renart et qui renforce l'animalisation des personnages (Labbe, 2001). L'homme sauvage vit par ailleurs dans une tanière, élément récurrent de la demeure du goupil. En réalité,

il faut voir le goupil et ses compères comme des métaphores de ce qu'il y a de plus enfoui en chaque homme : les instincts de la nature. Ils sont les manifestations de ce qui sommeille dans le lecteur. Le goupil est un peu comme un loup-garou qui réveille de « vieilles appréhensions : (...) la crainte pour l'homme de perdre son identité, de s'enfoncer dans l'animalité,

l'effroi devant la force brute des bêtes et l'instinct sanguinaire des loups » (Noacco, 2008). C'est donc par cette image à la fois bête et humaine qu'il est possible de faire de Renart un « exemple », au sens de l'exemplum médiéval, outil nécessaire pour dénoncer les vices des hommes.

Conclusion

Récit et images sont donc parfaitement liés dans les différents manuscrits enluminés du *Roman de Renart*. Au-delà d'une simple partition entre hommes et animaux, les deux univers se rencontrent et deviennent le fruit de toute la complexité des histoires de Renart. La représentation des personnages s'appuie avant tout sur l'observation du quotidien des hommes et des femmes de la période médiévale à laquelle s'ajoute l'imagination des auteurs du *Roman*. Car l'œuvre n'est pas figée dans son écriture et permet des interprétations très libres tant pour le lecteur que pour les enlumineurs. Renart se dissimule, transgresse les frontières. Ni l'écriture, ni les images ne sont un frein pour lui. Il joue sur la composition des miniatures, sur leurs couleurs, et les utilise pour mieux s'imposer à ses adversaires. Le succès de ses aventures est tel que ce

n'est pas le terme goupil que l'on retient pour caractériser son espèce, mais bien son prénom, « Renart ». La dualité des représentations du goupil ne se cantonne pas aux manuscrits enluminés que nous venons de présenter. Nombre d'images du *Roman* sont représentatives de la conception de ses auteurs : par exemple, sur la face postérieure d'un coffret daté du XVe siècle conservé à l'Hôtel-Dieu des Hospices de Beaune, figure Renart prêchant auprès d'une assemblée d'un coq et de poules. Les héritiers de Renart, tels *Renart le Contrefait* ou *Renart le Bestourné*, et même *Le Roman de Fauvel*, continueront à leur tour à créer des animaux au caractère profondément humain afin de mieux critiquer la société qui a vu naître ces œuvres.

Références

Les manuscrits illustrés

- C. *Le Roman de Renart*, Paris, Bibliothèque nationale de France, fonds français 1579. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52505437z/f1.item> (consultée le 06 décembre 2021).
- D. *Le Roman de Renart*, Oxford, Bibliothèque bodléienne, Ms. Douce 360, <https://digital.bodleian.ox.ac.uk/objects/fd4b8844-8100-4794-a0bb-fb32acd6bf36/> (consultée le 06 décembre 2021).
- E. *Le Roman de Renart*, Londres, British Library, Add. Ms. 15229.
- G. *Le Roman de Renart*, Paris, Bibliothèque nationale de France, fonds français 1580, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52506044v/f1.item> (consultée le 06 décembre 2021).
- I. *Le Roman de Renart*, Paris, Bibliothèque nationale de France, fonds français 12584, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52505725s/f1.item> (consultée le 06 décembre 2021).
- N. *Le Roman de Renart*, Rome, Bibliothèque du Vatican, Reg. Lat. 1699.
- O. *Le Roman de Renart*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 12583, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8447178n/f5.item> (consultée le 06 décembre 2021).

Une riche iconographie du renard dans les bestiaires est disponible sur : « Bestiaries », <http://bestiary.ca/beasts/beastgallery179.htm> (consultée le 06 décembre 2021).

Travaux

- Barre A. (2009), Petite introduction au manuscrit O du Roman de Renart. Ce que murmure le texte, *Le Moyen Age* 115, 73-86.
- Bellon R. (1988), Renart li rous : remarques sur un point de l'onomastique renardienne », *In : Les couleurs au Moyen Âge*, Presses universitaires de Provence, 15-28.
- Bianciotto G. (1989), Renart et son cheval, *Etudes de langue de littérature du Moyen Âge offertes à Félix Lecoy*, 27-42.
- Combarieu du Gres (de) M. (1988), Les rapports entre les animaux et les hommes dans le « Roman de Renart » : langage de la force et force du langage, *In : A la recherche du Roman de Renart* (Varty K. ed.), Lochee Publications, 163-215.
- Ethnozootechnie n°110 (2022)

- Gingras F. (2002), *Érotisme et merveilles dans le récit français des XIIIe et XIIIe siècles*, Honoré Champion éditeur, 524p.
- Goossens J. (1983), *Die Reynaert-Ikonographie*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 84 p.
- Jodogne O. (1975), L'anthropomorphisme croissant dans le *Roman de Renart*, In : *Aspects of the medieval animal epic*, Leuven University Press, 25-41.
- Labbe A. (2001), Le vêtement déchiré et l'ensauvagement par la forêt de quelques textes médiévaux, In : *Le Nu et le Vêtu au Moyen Âge. XIIIe-XIIIe siècles*, Presses universitaires de Provence, 203-216.
- Le Goff J. (1999), Le désert-forêt dans l'Occident médiéval, In : *Un autre Moyen Âge*, Gallimard, 495-510.
- Leturcq S (2004), *La vie rurale en France au Moyen Âge. Xe-XVe siècle*, Armand Colin, 180p.
- Mane P. (1992), Image de la vie des villageois, In : *Villages et villageois au Moyen Âge*, Publications de la Sorbonne, 161-180.
- Martin H. (1996), *Mentalités médiévales*, Presses Universitaires de France, 516 p.
- Noacco C. (2008), *La métamorphose dans la littérature française des XIIIe et XIIIe siècles*, Presses Universitaires de Rennes, 286 p.
- Pastoureau M. (2011), *Bestiaires du Moyen Âge*, Seuil, 235 p.
- Pastoureau M. (1985), Quel est le roi des animaux ?, In : *Actes du congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 15^e congrès, Toulouse, 1984. Le monde animal et ses représentations au Moyen-Âge (XIe-XVe siècle)*, Université de Toulouse-Le Mirail, 143-154.
- Raynaud C. (1990), *La violence au Moyen Âge. XIIIe-XVe siècle d'après les livres d'histoire en français*, Le Léopard d'Or, 353 p.
- Scheidegger J. R. (1989), *Le Roman de Renart ou le texte de la dérision*, Droz, 466 p.
- Scheidegger J. R. (1983), Renart dans les branches : Comique et réflexivité, In : *Comique, Satire et Parodie dans la tradition renardienne et les fabliaux. Actes du colloque des 15 et 16 janvier 1983*, Kümmerle Verlag, 113-123.
- Varty K. (1991), La représentation visuelle de la matière de Renart : les anthologies picturales, In : *A la Recherche du Roman de Renart*, Lochee Publications, 1991, 415-444.
- Varty K. (1991), Le goupil des bestiaires dans le *Roman de Renart*, In : *A la Recherche du Roman de Renart*, Lochee Publications, 334-360.
- Varty K. (1967), *Reynard the Fox. A Study of the Fox in Medieval English Art*, Leicester University Press, 169 p.
- Varty K. (1999), *Reynard, Renart, Reinaert and other foxes in medieval England: the iconographic evidence. A study of the illustrating of Fox lore and Reynard the Fox stories in England during the Middle Ages*, Amsterdam University Press, 353 p.
- Varty K. (1980), The earliest illustrated editions of "Reynard the Fox", and their links with the earliest illustrated continental editions, In : *Reynaert Reynard Reynke. Studien zu einem mittelalterlichen Tierepos* (J. Goossens, T. Sodmann, ed.), Böhlau, 160-195
- Varty K. (1983), The Iconography of the Medieval Beast Epic. From Manuscript to Printed Page, In : *The Medieval Alexander Legend and Romance Epic. Essays in Honour of J.A. Ross* (ed. P. Noble, ed.), Kraus, 243-258.
- Vedder R. (1980), Die Illustrationen in den frühen Drucken des Reynke de vos, In : *Reynaert Reynard Reynke. Studien zu einem mittelalterlichen Tierepos* (J. Goossens, T. Sodmann, ed.), Böhlau, 196-248.

Comptes-rendus, notes et analyses



Le chat bleu, fresque murale sur un immeuble de six étages, Christian Guémy alias C215 (2013), Paris 13e.
Photo © Étienne Verrier (janvier 2020).

L'élevage des chiens et des chats – Un manuel au service des futurs professionnels

C. Castillon, S. Grenier, P. Hénault, N. Le toux et S. Luron, coordonné par M. Varigner, (2021) Educagri Editions, 352 p. (27 €).

Les Traités de zootechnie ont toujours ignoré le Chien et le Chat. Les ouvrages à leur sujet tenaient une place indépendante, avec de larges développements consacrés à l'étude des races. La place importante qu'ont pris les animaux de compagnie dans la société d'aujourd'hui a généré un grand nombre d'ouvrages, parfois luxueux, dans lesquels les races continuent de tenir la première place mais qui n'ignorent pas ce qui a trait à l'élevage, spécialement l'alimentation. Ils s'adressent aux amateurs de chiens et aux éleveurs au sens large. Avec le livre qui nous retient aujourd'hui, écrit par des professeurs de l'enseignement technique agricole, le Chien et le Chat entrent de plain-pied dans la littérature zootechnique. Que l'idée des auteurs ait été d'abord de parfaire la formation d'agriculteurs soucieux de diversification ne surprendra pas mais il est clair que tout éleveur de chiens ou de chats, professionnel ou amateur, tirera profit de cet ouvrage, conçu avec un état d'esprit un peu différent de ce à quoi il est habitué. En effet, l'agriculteur est par essence attaché aux animaux qu'il élève, sinon, l'élevage ne serait pas possible. C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de chiens et de chats. Toutefois, dans sa composante de "chef d'entreprise", l'éleveur devra dans une certaine mesure se conduire à l'égard de l'"atelier animaux de compagnie" à peu près de la même manière qu'il le fait avec les espèces de ferme.

Dès que l'on ouvre et feuillette le livre, on est frappé par le souci pédagogique des auteur(e)s, ce qui ne surprendra pas de la part de professeurs plus soucieux d'enseignement pratique que de recherche. On ne rappellera jamais assez que la zootechnie proprement dite, laquelle ne subsiste plus guère que dans les lycées agricoles, est par essence une discipline d'application. Ce souci pédagogique se manifeste par la présence de nombreux schémas et figures simples et clairs. La présence de multiples encarts intitulés "Ancrage scientifique", "Approfondissement" ou "Points de vigilance", conforte l'impression générale. On devine, ce qui se confirmera à la lecture, que le texte est lui-même clair et facile à comprendre, d'autant plus qu'il est abondamment illustré de photographies choisies avec pertinence. On se laisse également séduire par les titres de chapitres et de paragraphes, qui prennent souvent des distances avec les habitudes mais dont ne comprend pas toujours parfaitement la signification avant d'avoir lu le texte. Deux mots reviennent régulièrement dans ces titres, "gérer" et "conduire", ce qui annonce bien le côté appliqué de l'ouvrage.

Le contenu de presque tous les chapitres s'inscrit dans un contexte de "durabilité", objectif de tout élevage. Ethnozootechnie n°110 (2022)

Celle-ci s'impose à plusieurs niveaux : durabilité environnementale (laquelle implique de préserver le bien-être animal et l'environnement), sanitaire (maîtriser la santé des animaux), sociale (préserver le bien-être de l'éleveur) et, en dernier ressort, économique.

Huit chapitres composent le livre, selon un ordre original mais convainquant. "Gérer l'hébergement des chiens et des chats" est le titre du premier chapitre car les choix réalisés en matière de logement sont le premier maillon de l'action sur la durabilité, compte tenu des investissements et de l'impact à la fois sur la santé des animaux et la qualité du travail de l'éleveur. Les différents modes de logement sont présentés et les contraintes réglementaires, exposées.

Le chapitre 2 est consacré à "Gérer la santé des chiens et des chats". Si les problèmes sanitaires sont traités en deuxième position, c'est parce que la maîtrise du poste santé en élevage de chiens et de chats est essentielle pour contribuer à la durabilité économique. On trouve dans ce chapitre une présentation des principales maladies qui peuvent poser problème mais également la manière d'apprécier les risques sanitaires dans un élevage, ainsi que la mise en oeuvre des interventions préventives et curatives. Celles-ci doivent être raisonnées en fonction des caractéristiques de l'élevage et des problèmes qui sont déjà survenus, et non pas reposer sur des plans d'action standards.

Le titre du troisième chapitre est "Conduire l'alimentation des chiens et des chats". L'alimentation est l'une des premières charges opérationnelles de l'entreprise. Les aliments peuvent être peu ou pas transformés, de l'alimentation ménagère au "*Raw feeding*" (à base de carcasses de viande et de poissons crus) mais il est difficile alors de proposer au quotidien une ration équilibrée. Les aliments industriels, bien connus des éleveurs, de plus en plus diversifiés en fonction notamment des races, sont d'utilisation plus facile mais ils ne dispensent pas de se soucier d'équilibrer globalement la ration. Cela commence par l'établissement d'un plan d'alimentation. Il convient aussi de savoir prévenir les principales pathologies alimentaires, à savoir les diarrhées et le SDTE (syndrome de dilatation-torsion de l'estomac). Les auteurs estiment que le poste alimentation doit faire l'objet d'une gestion technico-économique propre.

Le quatrième chapitre traite de "Gérer la sélection des chiens et des chats". Un élément fondamental est rappelé : la maîtrise de la sélection implique une

estimation précise du potentiel génétique de tous les candidats à la reproduction. Elle passe par le recueil d'un maximum d'informations sur les apparentés, ce qui suppose l'implication de tous les éleveurs et de tous les partenaires techniques de la filière élevage. L'indexation des animaux et la génomique sont des pistes à explorer. Sont pointées les dérives qui conduisent à des animaux hypertypés et les abus de l'aide à la procréation. Cette dernière n'est utile que ponctuellement ; sinon, elle est un indice de dysfonctionnement grave dans le schéma de sélection.

"Conduire la reproduction des chiens et des chats" est le titre du chapitre 5. Outre les aspects techniques de la pratique de la reproduction dans ses différentes étapes (fécondation, gestation, mise-bas, élevage des jeunes), les auteurs insistent sur les conséquences fâcheuses de résultats insuffisants et la nécessité de suivre l'élevage avec des critères techniques simples fortement corrélés avec le résultat économique. Outre les classiques taux de fertilité, prolificité, taux de mortalité, les auteurs proposent le calcul d'un IPT (indice de productivité technique) et d'un IPE (indice de productivité économique).

Le chapitre 6 s'intitule "Conduire l'élevage des chiots et des chatons". Deux éléments clés sont à surveiller : le déroulement de la croissance, pondérale et staturale, judicieusement illustré par les courbes de Hammond souvent oubliées aujourd'hui, et le développement comportemental du jeune. Les animaux devront en effet s'adapter parfaitement à la vie en société, d'où l'importance de leur socialisation. Il revient à l'éleveur, *in fine*, d'évaluer individuellement les chiots et les chatons afin de bien les orienter dans leur destinée ultérieure en fonction de leur aptitude probable. Il devra par ailleurs choisir les futurs reproducteurs selon divers critères qui incluent l'aspect comportemental.

Bernard Denis

André Leroy, berger d'alpage

E. Landais, J.P. Deffontaines, photographies J. Arpaillange (2020) Cardere éditeur, 235 pages (25 €).

Cet ouvrage est l'aboutissement « d'une aventure amicale et scientifique hors du commun » entre un berger, André Leroy, et deux chercheurs du département Systèmes agraires et développement (SAD) de l'INRA : Jean-Pierre Deffontaines, géo-agronome, et Etienne Landais, docteur vétérinaire, docteur es-sciences, spécialisé dans l'étude des systèmes pastoraux et agropastoraux.

Cette belle histoire commence en 1985. Jean-Pierre Deffontaines rencontre en montagne, tout à fait par hasard, André Leroy. Ce dernier est né en 1949 dans le

Le septième chapitre développe le thème "Valoriser les chiens et les chats". En fonction des qualités recherchées et exprimées effectivement par les animaux, ces derniers pourront offrir des services diversifiés à l'Homme. Parmi eux, la médiation animale tient une place de plus en plus importante aujourd'hui. La production de lignées d'exposition est présentée comme une orientation parmi d'autres alors que la littérature cynophile classique lui est en général largement consacrée. A noter que, dans ce chapitre, la stabilité caractérielle fait l'objet, compte tenu de son importance, de longs développements.

"Gérer une pension pour chiens et chats", titre du chapitre 8, complète l'ensemble, de façon un peu inattendue mais bienvenue. Pour développer une entreprise durable, le gestionnaire est contraint en effet de faire un certain nombre de choix stratégiques qui demandent à être identifiés et explicités.

L'ouvrage contient un lexique détaillé et une importante bibliographie, laquelle inclut des références sur Internet. Il est par ailleurs complété par un "site compagnon", qui enrichit le manuel en proposant des informations complémentaires et des activités à visées professionnelles.

On ne peut que se réjouir de la parution de ce livre, dont la conception nous paraît être un modèle de ce qu'était la zootechnie traditionnelle, essentiellement appliquée et pas vraiment spécialisée. Que ce soit le Chien et le Chat qui viennent nous le rappeler ne manque pas de sel : ce n'est pas pour nous déplaire ! Les auteurs doivent être félicités et remerciés. Leur ouvrage ne se propose bien entendu pas comme une alternative au modèle des autres livres consacrés aux animaux de compagnie : il offre un regard un peu différent, dans un contexte de complémentarité.

Nord et après diverses activités, il décide en 1974 de devenir berger. Il apprend son métier sur le tas auprès des vieux bergers et surtout des bêtes sur le terrain. Le chercheur questionne le berger sur son métier ; de son côté, André Leroy se montre intéressé à approfondir, sous un regard extérieur et scientifique, l'analyse de ses propres pratiques. Une amitié se noue, elle est suivie d'autres rencontres et de différents échanges épistolaires. A cette époque, l'INRA-SAD s'attache à étudier les pratiques professionnelles des agriculteurs, « les manières de faire », dans un triple objectif : les décrire, comprendre leurs déterminants et en évaluer

les effets dans une perspective de développement. Pour les deux chercheurs en quête d'un terrain favorable pour une étude de cas, il apparaît très vite que les disponibilités d'André Leroy répondent tout à fait à leurs attentes. La région où il transhume est le parc des Ecrins, plus précisément, les hautes vallées de Champoléon-Freyssinières.

Les travaux conduits au cours des cinq années suivantes donnent lieu à différentes productions. Une monographie « André L., Un berger parle de ses pratiques » est publiée en 1988. Un film « L'espace d'un berger, tourné durant l'estive de 1988, obtient le prix du meilleur film scientifique de l'année. Ces productions suscitent une vague d'intérêt pour l'élevage transhumant et le métier de berger dont il révèle la complexité. Différents spécialistes font part de leurs commentaires. De 1991 à 2010, en relation avec l'INRA-SAD, le CERPAM et le parc des Ecrins, André Leroy conduit une expérimentation en vraie grandeur qui aboutit à la mise au point d'un outil de diagnostic pastoral innovant, combinant visée zootechnique et écologique. En 2016, Etienne Landais reprend seul, Jean-Pierre Deffontaines étant décédé en 2006, le projet longtemps repoussé, de faire une synthèse de tous les matériaux recueillis au cours de ces années. Le texte, complété, validé par André Leroy, constitue le présent ouvrage « André Leroy, berger d'alpage ». Celui-ci comporte deux parties.

La première partie « André (1987-1988) » correspond à la reformulation par Etienne Landais des pratiques du berger. Elle décrit l'utilisation d'une montagne par un troupeau au cours d'une saison de transhumance. Après la définition des termes de secteur, quartier, circuit, André Leroy explique comment gérer l'herbe, exploiter la montagne, conduire le troupeau au pâturage, prendre en compte les comportements et les rythmes du troupeau... Au fil de son discours se dessinent sa conception du métier de berger, ses permanences et les évolutions de celui-ci. Le texte, d'une lecture captivante, est illustré par des croquis d'une grande précision qui représentent les différents

sites et les déplacements du troupeau. L'idée directrice est de toujours considérer que le milieu est fragile, qu'il faut le préserver, voire l'améliorer pour les années à venir. On ne badine pas avec ces milieux à hauts risques, avec 1000 bêtes, où l'on doit s'inscrire dans la durée. Ce canevas est un guide rigoureux, car tout est dur et pas négociable à ces altitudes. Tout ne s'explique pas, certaines réactions face au troupeau sont intuitives, un ressenti amène parfois à prendre une décision qui mobilise des sensibilités en urgence : cela s'appelle le métier. André nous montre au travers de ses réactions, sa capacité de réflexion avec un souci d'ajustements ; les bêtes.

La deuxième partie « Eclairages » est constituée par des textes de différents auteurs qui correspondent aux réactions suscitées par le témoignage d'André Leroy : Le berger en majesté - L'estive dans son contexte - Comment gardent les autres bergers ? - Une comparaison ; le contexte cévenol - Modernisation et professionnalisation d'un métier ancestral... Incontestablement, depuis la publication en 1988, de André L., un berger parle de ses pratiques, André Leroy a contribué à revaloriser et professionnaliser le métier de berger. Se pose cependant la question de l'opérationnalité et de la reproductibilité de sa manière de faire. S'il est reconnu par ses pairs, il ne constitue pas pour autant, un modèle mais un cas limite. Si son perfectionnisme et son niveau d'investissement physique et intellectuel rebutent, il fait cependant école et imprègne. L'arrivée du loup a été un autre facteur de réhabilitation du métier aux yeux des éleveurs. Cette menace qui bouleverse les pratiques de conduite des troupeaux en alpage, confère au berger un rôle crucial dans la protection de ceux-ci.

La lecture de cet ouvrage est recommandée à toute personne intéressée par les enjeux liés à la transhumance et au métier de berger dont il révèle toute la complexité. « Les montagnes, jadis malmenées » pour reprendre un mot de Daniel Bisman, responsable professionnel, vont-elles pouvoir, encore une fois, s'adapter ?

Louis Reveleau et Louis Montméas



Brebis en estive, Montagne de Crève-Tête (Savoie), © Étienne Verrier (juillet 2016)

L'animal désanthropisé – Interroger et redéfinir les concepts

Éric Baratay (dir.) (2021) Éditions de la Sorbonne, 313 p. (25 €).

Il s'agit du troisième ouvrage, et apparemment pas le dernier, d'un collectif de chercheurs mobilisé par un projet pluridisciplinaire au long cours. Cet ouvrage a réuni pas moins de 33 auteurs : autour d'une majorité d'éthologues, se trouvent des historiens, géographes, vétérinaires, neurobiologistes, anthropologues, ethnologues, etc. On note avec plaisir qu'à côté de scientifiques reconnus, pour ne pas dire chevronnés, la parole ait été donnée à quelques doctorant(e)s. En revanche, compte tenu du sujet, il est regrettable que la philosophie et les philosophes soient si peu présents. Le coordonnateur de l'ouvrage souligne d'ailleurs ce manque et s'en explique.

Le point de vue de cet ouvrage est que nous nous interrogeons depuis longtemps sur les aptitudes des animaux (tout du moins de certains animaux) mais que nous refusons généralement de leur en attribuer certaines, comme le langage ou l'intelligence, car elles sont définies d'un point de vue humain. Nous sommes donc invités à « sortir les concepts de leurs versions humaines ». Le questionnement ou, pour mieux dire, la remise en cause que les auteurs veulent nous faire partager peut se résumer par un court extrait d'un des chapitres, extrait consacré à la capacité à dessiner mais qu'il est aisé de généraliser : « Où trouver un nouveau vocable pour parler des [réalisations des] non-humains ? Nous contenterons-nous de placer "animal" ou "non-humain" à côté de chaque terme employé ? Ou bien (ré)inventerons-nous un vocable universel qui cesserait de mettre une barrière entre l'être humain et les autres animaux ? »

Outre une introduction et une conclusion générales, l'ouvrage comprend trois parties : (i) État des lieux conceptuels ; (ii) Modes de désanthropisation des concepts ; (iii) Chemins du décloisonnement des concepts. Chaque partie comporte deux sous-parties, de deux à quatre chapitres chacune. Ces sous-parties sont toutes introduites par un texte relativement court, ce qui facilite la perception de la logique des enchaînements. Les chapitres sont le plus souvent focalisés sur une aptitude ou un trait de comportement bien défini, par exemple : la sensibilité musicale, la conscience, le ressenti d'émotions, l'attachement, l'hédonisme, l'effacement ou la domination lors des rapports sociaux, la galanterie, etc. Ce parti pris permet une analyse approfondie de chaque sujet, ce qui est fort appréciable. En la matière, la quête de l'exhaustivité aurait de toute façon été vaine... L'argumentation est généralement étayée par de nombreux faits concrets, qu'il s'agisse d'observations de terrain ou de résultats expérimentaux. Cela rend l'ouvrage à la fois vivant et agréable à lire.

Les animaux dont les comportements et aptitudes sont rapportés sont majoritairement des mammifères ; parmi eux, les primates non humains se taillent la part du lion, et les chevaux ne sont pas en reste. Quelques chapitres concernent des oiseaux, une seule partie d'un seul chapitre traite d'invertébrés, à savoir de céphalopodes, et quelques autres invertébrés sont cités au détour d'un paragraphe. On peut invoquer de multiples raisons à une telle situation (sans qu'il ne soit possible de préciser celles qui ont présidé aux choix effectués pour cet ouvrage) : recherches en éthologie ciblées préférentiellement sur les vertébrés, y compris les animaux d'élevage ; en conséquence, matériau plus abondant pour ces espèces-là ; répertoire de comportements qui serait plus riche chez les mammifères et les oiseaux ; plus grande proximité avec l'homme ; etc. On peut néanmoins se demander si ce biais de focalisation n'établit pas une hiérarchie entre animaux, là-même où les auteurs souhaitent abolir la vision pyramidale du vivant qui a longtemps prévalu (*Homo sapiens* se situant au sommet de ladite pyramide). Il aurait été intéressant, par exemple dans le cadre de la conclusion générale, d'évoquer des pistes pour appréhender comment la désanthropisation et le décloisonnement des concepts peuvent se décliner pour des groupes d'espèces dont les comportements sont eux aussi étudiés, comme les poissons ou les insectes sociaux, et plus généralement pour tout type d'animaux.

Deux chapitres consacrés aux qualificatifs « sauvage » et « domestique » ont une résonance particulière avec le thème du présent numéro de notre revue. Avec des arguments génétiques, éthologiques, anthropologiques et historiques, et en s'appuyant sur les exemples de quelques espèces comme le cheval, le bison d'Amérique et le chien, les auteurs remettent en cause la dichotomie que recouvre ces deux notions et mettent en avant un continuum de situations. Ils suggèrent *a minima* de « parler de sauvage et de domestique par référence à l'époque étudiée ». Certes, les catégories définies par les humains pour décrire le vivant reposent sur des conventions et, dans la réalité, leurs frontières peuvent être floues (ce constat est bien partagé dans la communauté des biologistes). Il n'en demeure pas moins nécessaire de s'accorder sur une définition opérationnelle des notions de « sauvage » et de « domestique » pour régir certaines activités humaines, ne serait-ce que pour appliquer les articles du Code Rural en faveur de la bien-traitance des animaux comme les nouvelles dispositions de la loi contre la maltraitance animale adoptée par le Parlement en novembre 2021.

Cet ouvrage s'inscrit pleinement dans les débats actuels au sujet de la place des animaux dans nos sociétés et de nos rapports avec eux. Le lecteur pourra être convaincu, ou non, par les arguments développés par les auteurs. Toutefois, ce n'est sans doute pas le

principal enjeu ici : cet ouvrage, issu d'un dialogue pluridisciplinaire fructueux, est d'abord une invitation à une réflexion éclairée sur des questions éminemment complexes, qui nous concernent tous.

Étienne Verrier



Chevaux se grattant mutuellement avec les dents, comportement interprété par certains auteurs comme un geste d'apaisement des tensions sociales (chapitre III.1.4 de l'ouvrage dirigé par E. Baratay). Alpage de Sur les Plagnes, Thollon-les-Mémises (Haute-Savoie), © Étienne Verrier (juillet 2021).

Animal – Chaque génération a son combat, voici le nôtre

Cyril Dion (2021) Domaine du Possible, Actes Sud, 436 p. (20 €).

Je suis très sensible, comme beaucoup d'éthnozootechniciens, aux questions de bien-être animal mais j'ai du mal à accepter toutes les affirmations souvent erronées véhiculées par les médias ou autres structures bien pensantes. C'est pourquoi je me permets de recommander ce livre de Cyril Dion, qui est un réalisateur de film réputé (son documentaire « Demain », co-réalisé avec Mélanie Laurent, avait reçu le César du meilleur documentaire en 2016). L'ouvrage « Animal », qui a accompagné la sortie (décembre 2021) du film éponyme du même auteur, se propose de répondre à des questions

comme : Pourquoi les espèces animales disparaissent ? Comment créer un équilibre et cohabiter avec les loups ? Comment maintenir les espèces en danger ? Les réponses sont souvent éloignées des solutions bien pensantes. Le plus souvent, elles essaient d'évaluer leur efficacité possible en s'appuyant sur des rencontres avec des chercheurs de visites d'organisations modèles à travers le monde. C'est donc un voyage très riche que nous propose ce livre et aussi une réflexion sur nos actions possibles dans le domaine du bien-être animal en restant réaliste.

Pierre Morand-Fehr

Les races d'animaux domestiques en France – Étude générale et inventaire

Bernard Denis et Jean-Pierre Vaissaire (2021) Éditions Delachaux et Niestlé, 408 p. (49,90 €).

Il y a 65 millions d'années, la disparition des dinosaures a marqué la cinquième extinction d'une certaine biodiversité. Ne vivons-nous pas aujourd'hui la sixième extinction, qui menace tant d'espèces sauvages, mais peut-être aussi ces espèces que l'humain a domestiquées ? L'inventaire des Races d'animaux domestiques en France que font aujourd'hui, dans leur livre, Bernard Denis et Jean-Pierre Vaissaire, met en avant un patrimoine extraordinaire dont l'humanité a su s'entourer et qu'il faut préserver des dangers qui menacent cette extraordinaire diversité. Cet ouvrage de 400 pages présente, avec textes et photos, tous les animaux domestiques de France. C'est un peu l'Arche de Noé, qui ne doit perdre aucun de ses 650 embarqués !

Le classement par races, à l'intérieur des espèces domestiques, imposait d'abord de bien définir ce concept. La « race » est, pour les auteurs, « l'unité de base, souvent le fruit d'une longue construction répondant aux besoins de l'Homme ». Si des populations primaires ont pu être à l'origine des races, il a fallu attendre le XIXe siècle pour qu'une certaine homogénéisation se fasse, à partir de caractères communs, donnant naissance à une race « fixée », officiellement reconnue dans les livres généalogiques, au sein de laquelle la sélection sera aidée par les contrôles de performance « en gardant à l'intérieur de la race une variabilité suffisante pour faire face à des modifications de la conjoncture économique... et de la mode ! ».

L'originalité des races prendra en compte, au sein des différentes espèces, « la forme ou plastique » (profils, proportions, formats), le « décor » (phanères, couleur des robes, etc.) et « l'énergétique » (aptitudes). L'origine, la localisation géographique, la morphologie, les aptitudes et les données génétiques caractérisent chaque race, et une superbe photothèque vient en appui à la compréhension de ce chapitre, que les auteurs intitulent « les généralités sur les races d'animaux domestiques ». De plus, un schéma des « coordonnées baroniennes » précise les profils possibles de la silhouette : « rectilignes, convexités et concavités ».

La présentation des différentes races utilise ensuite le même plan pour chacune d'elles : origine ; évolution ; particularités des variations ; et enfin races françaises qui ont une diffusion internationale et qui font l'objet d'une distinction particulière.

Les 47 races bovines françaises font l'objet d'un classement phylogénétique : Batave (Prim'Holstein, etc.), Jurassique (Montbéliarde, Charolaise, etc.), Alpine (Brune, Bretonne, etc.). L'aurochs, « le grand bœuf primitif », serait l'ancêtre des races domestiquées, mais c'est au XIXe siècle que les grandes races françaises sont nées, issues de populations initiales régionales qui ont été « façonnées » par la « Durhamisation ». Petit à petit, ces races ont été regroupées (par rapport à la carte de Quittet) et aujourd'hui, dans notre pays, huit races bovines représentent 96 % du cheptel. Cartes, photos et tableaux illustrent toutes les particularités de ces races bovines dont les effectifs sont en baisse depuis quelques années.

Viennent ensuite les 60 races ovines françaises. C'est d'abord la laine qui a motivé cet élevage, le Mérinos contribuant à la fin du XVIIIe siècle à une amélioration de la qualité, puis les besoins en viande ont amené à des croisements avec le Dishley anglais, et ainsi sont nées les races Île-de-France et Charmoise. L'évolution des effectifs en France connaît une baisse importante depuis le milieu du XIXe siècle : 33 millions en 1852, 7 millions aujourd'hui. Les races présentées sont classées en six bassins régionaux et deux groupes particuliers.

Presque aussi répandus dans le monde que les ovins, les caprins sont au nombre d'un milliard, avec seulement 2 % en Europe. La France reconnaît 14 races, dont les effectifs les plus nombreux appartiennent à des races d'origine étrangère, notamment l'Alpine et la Saanen. Notons que la production laitière de certaines races régionales a donné naissance à des fromages sous signes de qualité : Banon et race Provençale, Brousse de Rove et Rove, Brocciu et Corse, etc.

Si le monde compte 350 races porcines, 10 seulement contribuent majoritairement à une production qui représente la première consommation de viande. La France reconnaît 12 races dont 4 importantes d'origine étrangère (Large White, Landrace, Piétrain et Duroc), les autres races régionales ayant failli disparaître sans les plans de relance des années 1960. Des races anciennes sont liées parfois à des productions sous signe de qualité. Et notons cette curieuse photo de ce porc laineux d'Europe centrale, le Mangalitza !

Très importantes pour la place qu'elles ont tenue dans notre société avant la motorisation, les races chevalines françaises ont pour la plupart connu un rapide déclin dès le milieu du XXe siècle : plus de

3 millions au début de ce siècle, 1 million aujourd'hui, les effectifs des races de trait étant particulièrement affectés. Domestiquée 3 500 ans avant notre ère, en Asie centrale, la population chevaline actuelle serait issue de deux grandes races : « orientale » à sang chaud, « occidentale » à sang froid. 62 races reconnues en France sont présentées dans l'ouvrage, classées en chevaux lourds ou de trait, chevaux de sang et poneys. L'évolution des besoins en traction, pour la guerre ou pour le sport, a guidé la sélection. Ainsi, « la perte de l'utilité fonctionnelle » du cheval de trait a orienté vers un cheval « lourd », pour une production de viande, mais sans résultat probant faute d'une consommation suffisante ! L'indication du nombre de saillies par race donne une idée précise de leur dynamisme et fait ressortir les races menacées, notamment chez « les Traits ». Notons à nouveau, dans l'ouvrage, une très belle photothèque des races chevalines. Les races asines, elles, sortent d'un long oubli, puisque jusqu'en 1994 seul le baudet du Poitou était reconnu ! L'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation) retient aujourd'hui huit races. Les 50 millions d'ânes dans le monde sont pour moitié en Afrique, très peu en Europe à l'exception du bassin méditerranéen, et quelques dizaines de milliers en France.

Les races de poules devraient officiellement s'appeler « les races de coqs », avec une origine *Gallus gallus* et trois types : « combattant, bankiva et cochin ». De nombreuses populations régionales deviendront, après fixation des caractères, des races reconnues. On en compte 67 aujourd'hui en France, regroupées en races de l'ouest, du nord et centre, du nord-est - sud-est et sud-ouest, auxquelles s'ajoutent des races d'origine étrangère. Seule la Bresse-Gauloise bénéficie d'un signe de qualité (AOP), les autres demandes n'ayant pas été couronnées de succès.

Les oies, canards, dindons, pigeons et cailles occupent 33 pages de l'ouvrage, avec textes et photos pour les 80 races présentées, les pigeons occupant la moitié de l'espace ! Notons qu'il n'y a pas de races particulières pour les pigeons voyageurs, seules étant retenues les

aptitudes dans chaque race. Signalons aussi que « colombiculteur » se dit de l'éleveur de pigeons et « colombophile » de l'adepte du pigeon voyageur.

Les lapins, issus de la domestication du lapin de garenne, ont vu les clapiers se multiplier au XIXe siècle. 44 races françaises sont présentées, classées en grandes races (géant papillon, etc.), races moyennes (argenté de Champagne, etc.), races à fourrure, petites races et races naines. La Chine est le premier producteur mondial de viande de lapin, devant l'Europe de l'Ouest. S'ajoutent aux lapins les races de « cochon d'Inde » ou « cobaye », des animaux élevés pour leur viande dans les Andes, mais animaux de compagnie chez nous. A noter la superbe photo du cochon d'Inde « satiné Péruvien ».

Si chiens et chats terminent la présentation des races, c'est pour occuper un cinquième de l'ouvrage ! 235 races sont présentées, 179 de chiens et 56 de chats. Pour chacune d'elles, aucune photo ne manque aux textes. Les auteurs nous rappellent que le chien est l'animal le plus ancien domestiqué par les Humains et qu'il assure de multiples fonctions. Le classement retenu, qui diffère un peu de celui de la Fédération cynologique internationale, répartit les races en quatre groupes : lupoides (chien de berger, etc.), braccoïdes (braque, etc.), molossoïdes (bull, etc.) et graïoïdes (lévrier, etc.).

Les annexes offrent, entre autres, un index très pratique qui permet de retrouver par ordre alphabétique chaque race, avec numéro de page.

Au total, cet ouvrage de Bernard Denis et Jean-Pierre Vaissaire, préfacé par Étienne Verrier, est véritablement l'encyclopédie du XXIe siècle de nos races françaises d'animaux domestiques. Il est le fruit d'un travail collectif colossal qui permettra à chacune et chacun de trouver non seulement une race et son image, mais surtout des explications techniques, scientifiques, zootechniques la concernant.

Jean-Michel Besancenot (Académie d'Agriculture de France, AAF)

Analyse initialement publiée en janvier 2022 sur le site de l'AAF (<https://www.academie-agriculture.fr>), reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Quel élevage pour demain ? Quel vétérinaire pour cet élevage ?

Journée « du Président » de l'Académie Vétérinaire de France (AVF), Paris, le 4 novembre 2021, co-organisée par Jean-Pierre Jégou, Christian Dumon et Bertrand Ridremont.

Cette journée de l'AVF a permis d'aborder différentes facettes des évolutions de l'élevage et, surtout, des enjeux auxquels doivent répondre à l'avenir les éleveurs, les filières animales, les vétérinaires et ceux qui les forment. Le programme comprenait quatre parties qui s'enchaînaient bien. Elle s'est achevée par une table ronde, vivante et bien menée dans un temps limité. Les résumés des interventions sont à retrouver sur le site de l'AVF : <https://academie-veterinaire-defrance.org/seances-publiques/2021>.

La première partie de la journée « De la domestication à l'élevage moderne », a été l'occasion d'analyses éclairantes des évolutions des représentations des animaux dans la société française (Bertrand Hervieu), d'une part, et des perceptions sociétales de l'élevage (Daniel Sauvant), d'autre part. Les aspects génétiques de l'évolution de l'élevage et les enjeux auxquels doit aujourd'hui faire face le secteur de la sélection animale ont été présentés par Étienne Verrier et Alain Ducos.

La deuxième partie « Élevage extensif » a compris deux exposés (Marie-Odile Nozières-Petit, Christian Dumon) essentiellement consacrés au pastoralisme et à la transhumance, qui ont apporté des informations fort intéressantes sur une activité parfois méconnue et ont souligné les difficultés rencontrées par les éleveurs et les bergers face à l'accroissement de la pression exercée par les prédateurs (loups et ours).

Étienne Verrier

La troisième partie « Adaptation des filières et rôle du vétérinaire » ont été l'occasion d'exposés spécialisés sur les filières avicoles (Jocelyn Marguerie), cunicole (Bertrand Ridremont), porcine (Mélanie Liber) et bovine laitière (Jean-Marc Héliez). Dans chaque cas, les orateurs ont très bien mis en lumière les perspectives qui se présentent pour ces filières et les nécessaires évolutions du métier de vétérinaire à leur service.

La quatrième et dernière partie « Adaptation de l'enseignement vétérinaire » a fait intervenir des enseignants-chercheurs des écoles vétérinaires de Nantes (Christine Fourichon, Catherine Belloc) et d'Alfort (Maxime Delsart). Les exposés ont donné une belle image de la capacité d'innovation pédagogique dans ces établissements (nous ne doutons pas qu'il en soit de même dans les deux autres écoles...).

Au final, une très intéressante journée prospective ! Dans un contexte de défiance, il faut rappeler l'utilité sociale de l'élevage et les multiples services qu'il rend à nos contemporains et aux écosystèmes. A nous tous (éleveurs, zootechniciens et vétérinaires, autres opérateurs des filières, chercheurs, formateurs, citoyens-consommateurs, ...) de mettre en oeuvre les changements requis pour relever les défis de demain et d'adopter des pratiques en adéquation avec nos choix de société.



Enseigne de praticien vétérinaire, sculpture sur bois, auteur anonyme (entre 1800 et 1850), Musée Carnavalet, Paris, <https://www.parismuseescollections.paris.fr>, licence CC0.

La « Viande...cellulaire » : Est-ce possible ? Est-ce bon ? Est-ce acceptable ?

Colloque de l'Académie d'Agriculture de France et de l'Association Française de Zootechnie, en partenariat avec l'Académie Vétérinaire de France et la Société Française de Nutrition, Paris, le 18 novembre 2021.

Bien que les enjeux concernant l'agriculture, l'alimentation et l'environnement fassent consensus, les innovations introduites pour y répondre sont variées. Parmi celles-ci, ce qui est parfois nommé « viande cellulaire » soulève de nombreuses questions, auquel ce colloque a tenté de répondre en partie, en croisant les avis de deux-start-ups du secteur et d'experts français de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation humaine. Alors que la culture de cellules musculaires est une technique bien connue, de nombreux verrous techniques et économiques restent à lever pour passer à une production à grande échelle. Bien que le coût des tissus produits ait diminué et continue à baisser, il reste trop élevé pour être concurrentiel. De surcroît, les scientifiques sont demandeurs d'informations précises à partager, notamment sur la composition des milieux de culture et celle des produits, ainsi que sur l'efficacité des techniques de production. Plusieurs avis ont été exprimés pour souligner que ces produits ne pouvaient

prétendre à la dénomination viande, tant du point de vue biologique que sémantique et légal. Au regard de la réglementation communautaire, ils sont considérés comme des « nouveaux aliments ». Concernant l'impact environnemental ou encore la composition des produits ainsi fabriqués, il est difficile d'y répondre, car peu de travaux scientifiques sont disponibles ou concluants. Les débats ont porté sur les connaissances disponibles, les hypothèses rassurantes ou encore les inquiétudes exprimées par les experts, notamment par comparaison avec d'autres solutions proposées pour nourrir l'humanité (comme réduire le gaspillage alimentaire, ou revoir nos pratiques agricoles et nos habitudes alimentaires). Dans ce contexte, qui doit aussi prendre en compte le bien-être animal et la question de la place de l'animal dans la société, le niveau d'acceptation potentielle de la « viande cultivée » par les consommateurs reste encore difficile à estimer.

Jean-François Hocquette ⁽¹⁾, Marie-Pierre Ellies-Oury ⁽²⁾, Michel Duclos ⁽³⁾, Béatrice Morio ⁽⁴⁾, Claude Allo ⁽³⁾, Hervé This ^(3,5).

⁽¹⁾ Association Française de Zootechnie ; ⁽²⁾ Bordeaux Sciences Agro ; ⁽³⁾ Académie d'Agriculture de France ; ⁽⁴⁾ Société Française de Nutrition ; ⁽⁵⁾ Centre international Inrae-AgroParisTech de gastronomie moléculaire et physique. Résumé reproduit avec l'aimable autorisation des auteurs et de la revue *Viandes et Produits Carnés*. Lien vers l'article complet : <https://www.viandesetproduitscarnes.fr/index.php/fr/1174-la-viande-cellulaire-est-ce-possible-est-ce-bon-est-ce-acceptable>

Du mérinos de Rambouillet pour des laines contemporaines de qualité

Colloque co-organisé par les Archives nationales, l'Académie d'Agriculture de France (AAF), l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA), la Société d'Ethnozootechnie, la Bergerie nationale, l'association Alumni Compagnons de la Bergerie nationale CBN, la Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural (AFMA), Paris, le 8 février 2022.

Au XVIII^e siècle, l'économie de la France a été marquée par un fort déficit de l'industrie textile dû notamment à un manque de laine de qualité produite sur le territoire national. Aussi Louis XVI a-t-il entrepris un vaste plan de renouveau de la production lainière en commençant par l'introduction de reproducteurs améliorateurs et ce sur l'influence et les avis d'abord de Turgot, Daubenton puis de plusieurs autres généticiens et enseignants.

Après de longues négociations politiques, le roi Charles III d'Espagne accepta de fournir à son cousin Louis XVI un lot de 364 reproducteurs mérinos hautement sélectionnés en Castille pour la grande qualité et la finesse de leur laine, et qui fut transféré à pied et élevé dans l'ancien domaine de chasses et de prairies du duc de Penthièvre à Rambouillet que le roi

acquit en 1983 pour être transformé en ferme royale. Ainsi débuta la longue histoire ininterrompue de la race ovine Mérinos de Rambouillet qui est toujours élevée sur place dans la très historique Bergerie Nationale, troupeau scientifiquement encadré par un programme de reproduction en consanguinité complète depuis son introduction en 1986, programme toujours en fonctionnement à nos jours sur un modèle et un suivi internationalement reconnus.

Par mesure de sauvegarde, la direction de la Bergerie nationale a transféré en 2016 aux Archives nationales, l'ensemble des précieux documents, collections, objets historiques et culturels liés à l'origine et à la gestion de l'établissement, des troupeaux, et détails des ventes depuis sa création en 1983.

Tel est donc le double thème de l'exposition « La Guerre des moutons, les mérinos à la conquête du monde 1786-2021 » que les Archives nationales organisent, de mi-décembre 2021 à mi-avril 2022 dans l'Hotel de Soubise, à Paris, et qui a servi de magnifique cadre pour cette séance « hors les murs » au siège de l'Académie d'Agriculture de France.

Ce colloque a été co organisé par les Archives nationales, l'AAF, l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA), la Société d'Ethnozootechnie, la Bergerie nationale, l'association Alumni Compagnons de la Bergerie nationale CBN, la Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural (AFMA).

Après avoir abordé les motifs économiques, voire politiques, de la mérinisation en France et les objectifs de l'exposition, les différents intervenant ont apporté des éclairages sur les travaux menés avec le mérinos en France, dans différentes régions, dont la création de plusieurs races par croisement sur des races anglaises (Dishley) ou locales.

Pierre Del Porto (SEZ, AAF, AEHA)

Synthèse initialement publiée en février 2022 sur le site de l'AAF (<https://www.academie-agriculture.fr>), reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Éphéméride

L'année 2022 est l'occasion de célébrer le bicentenaire de trois personnalités éminentes dont l'œuvre, dans des domaines variés, se situe au moins pour partie dans le champ d'étude de notre Société.

Gregor Mendel (20 juillet 1822 – 6 janvier 1884). Par des expériences de croisement sur le pois, il mit en évidence des facteurs héréditaires responsables des variations observées. Ses résultats, qui n'eurent aucun retentissement à l'époque et ne furent redécouverts qu'au début du XXe siècle, donnèrent naissance à la génétique, qui constitue depuis le fondement de l'amélioration des animaux domestiques (comme de celle des plantes cultivées). L'Université de Brno (République Tchèque), organise des célébrations du 20 au 24 juillet 2022 : <https://www.mendel22.cz>

Louis Pasteur (27 décembre 1822 - 28 septembre 1895). Chimiste et physicien de formation, il fut un des pionniers de la microbiologie. Il effectua des travaux

Étienne Verrier

Les races mérinisées se développent de manière assez inégale en France et font l'objet d'inventaires, de programmes de conservation et de sélection sur leurs aptitudes de production lainière, maternelles et bouchères, avec un recours aux outils moléculaires en usage aujourd'hui.

Depuis plusieurs années fleurissent dans plusieurs régions des initiatives de petite filières courtes de collecte, transformation et de valorisation de la laine. Ce produit agricole, parfois trop oublié, doit correspondre à plusieurs critères de qualité, tels qu'ils ont été étudiés et présentés par le témoignage de l'intervenant responsable d'une filature renommée, sous forme de conseils à destination des éleveurs pour améliorer les toisons et leur donner accès à un meilleur gain de productivité économique.

La retransmission de cette séance (cinq interventions plus le débat) est consultable sur la chaîne Youtube de l'AAF, ainsi que des extraits de la visite commentée : <https://www.youtube.com/channel/UCxERz8wtBBH9VXfgJOfVODA/featured>

fondamentaux et appliqués sur la fermentation (bière, vin) et sur les maladies des vers à soie. Il mit au point plusieurs vaccins, dont celui contre la maladie du charbon et, bien sûr, celui contre la rage qui lui vaudra une renommée mondiale. Un site dédié permet de s'informer au sujet des événements commémoratifs prévus : <https://www.pasteur.fr/fr/bicentenaire-2022>

Rosa Bonheur (16 mars 1822 - 25 mai 1899). Peintre et sculptrice spécialisée dans les représentations animalières, dans un style très réaliste. Ses œuvres sont réparties dans plusieurs musées, en France, dont le Château de By (son ancien atelier, à Thommery, Seine-et-Marne), le Musée d'Orsay à Paris et le Musée des Beaux Arts de Bordeaux (sa ville natale), ainsi qu'aux États-Unis. Une rétrospective lui sera consacrée au Musée d'Orsay, du 18 octobre 2022 au 15 janvier 2023.



Gregor Mendel, moine au Monastère de Brno. Photo anonyme en deuxième page de couverture de l'ouvrage de William Bateson (1902) *Mendel's Principles of Heredity: A Defence*.



Monument en hommage à Louis Pasteur, Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine), commune où Pasteur vécut dix ans, de 1885 à sa mort. © Étienne Verrier (février 2018).



Sangliers dans la neige, Rosa Bonheur (entre 1872 et 1877), *Cleveland Museum of Art*, licence CC0 <https://www.clevelandart.org>

La Société d’Ethnozootecnie

Patrimoines et savoirs en élevage

Association loi 1901

étude

les relations Homme-Animal-Milieu dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention :

- L'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- L'histoire de l'élevage
- L'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- L'adaptation des pratiques d'élevage aux conditions socio-économiques
- La conservation du patrimoine génétique animal
- La place et la représentation des animaux dans les sociétés anciennes et actuelles

organise

des colloques et journées d'étude.

publie dans sa revue semestrielle « Ethnozootecnie » et sa Lettre trimestrielle

- Les textes des communications présentées aux journées d'étude
- Des articles et mémoires sur des thèmes variés en lien avec son objet
- Des comptes rendus, notes et analyses

Voir nos instructions aux auteurs : http://ethnozootecnie.org/IMG/pdf/_cle0fcd21-246.pdf

Renseignements et adhésion :

Le Président :

Pr. Étienne VERRIER
AgroParisTech, UFR Génétique, Elevage et Reproduction
16 rue Claude Bernard
75231 Paris 05
Courriel : etienne.verrier@agroparistech.fr

La Secrétaire-trésorière :

Mariane MONOD
4 rue Pierre Brossolette
F92300 Levallois-Perret
Téléphone : 01 47 31 27 89
Courriel : marianemonod@gmail.com

Site Internet de la Société d'Ethnozootecnie : <http://www.ethnozootecnie.org>

Courriel : ethnozootecnie.sez@gmail.com

La cotisation annuelle de base (35 €) ou de soutien (50 € ou plus) donne droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités.
(Tarif étudiant : 10 €, sur justificatif).

✂

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom et prénom :

Organisme :

Adresse :

Désire adhérer à la Société d'Ethnozootecnie

Souhaite recevoir la Lettre par courriel :

@

Date et signature :

Numéros disponibles de la revue ETHNOZOOTECHE

Pour les commandes d'exemplaires hors cotisation, s'adresser au secrétariat pour les tarifs et modalités d'expédition.

- 1975-1 – Races domestiques en péril (1^{re} journée)
1975-2 – Quelques aspects de la transhumance
15 – Le Yak (1976)
16 – Le Porc domestique (1976)
18 – L'Élevage en Grèce (1977)
20 – L'Ethnozooteche (1977)
21 – Les débuts de l'élevage du mouton (1977)
22 – Races domestiques en péril (2^e journée) (1978)
24 – Zones marginales et races rustiques (1979)
25 – Le chien (1980)
26 – Le petit élevage des animaux de ferme (1980)
27 – Le lapin (1^{re} journée) (1981)
28 – Les concours de bétail (1981)
29 – Le concept de race en zootechnie (1982)
30 – Le cheval en agriculture (1982)
31 – Les animaux domestiques dans les parcs naturels et dans les zones difficiles (1982)
32 – L'évolution de l'élevage bovin (1983)
33 – Races domestiques en péril (3^e journée) (1983)
34 – La médecine vétérinaire populaire (1984)
35 – Foires et Marchés (1985)
36 – Les éleveurs de brebis laitières (1986)
37 – L'âne (1^{re} journée) (1986)
38 – Les femmes et l'élevage (1986)
39 – Les palmipèdes domestiques et Sauvages (1987)
40 – Le Chat (1987)
41 – La chèvre (1988)
42 – Etat sauvage, apprivoisement, état domestique (1989)
43 – Les chiens de troupeau (1989)
44 – Varia 1 (1989)
45 – La couleur du pelage des animaux domestiques (1990)
46 – Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural (1991)
47 – Milieux, société, et pratiques fromagères (1991)
48 – L'homme et la viande (1992)
49 – Le dindon (1992)
50 – Varia n°2 (1992)
51 – Le logement des animaux domestiques (1993)
52 – Races domestiques en péril (4^e journée) (1993)
53 – La faune sauvage (1994)
54 – La zootechnie et son enseignement (1994)
55 – La transhumance bovine (1995)
56 – L'âne (2^e journée) (1995)
57 – Varia n°3 (1996)
58 – Le coq (1996)
59 – L'Élevage médiéval (1997)
60 – Les Bœufs au travail (1997)
61 – Varia n°4 (1998)
62 – La Poule et l'œuf (1998)
63 – Prémices de la sélection animale en France (1999)
64 – Poneys (1999)
65 – Varia n°5 (2)
Hors-Série n°1 – L'habitat rural traditionnel en France (2)
66 – L'alimentation des animaux (2)
67 – L'élevage en agriculture biologique (2001)
Hors-Série n°2 – L'animal et l'éthique en élevage (2001)
68 – Élevage et enseignement de la zootechnie (2001)
69 – Varia n°6 (2002)
Hors-Série n°3 – Histoire des races bovines et ovines (2002)
70 – La chèvre, son rôle dans la société au XX^e siècle (2002)
71 – Animal domestique, domestication : points de vue (2003)
Hors-Série n°4 – Du lait pour Paris (2003)
72 – Le Mulet (2003)
73 – Animaux au secours du handicap (2003)
74 – Varia n°7 (2004)
75 – Le Lapin (2^e journée) (2004)
Hors-Série n°5 – La vie et l'œuvre de F.-H. Gilbert (1757-1800) (2004)
76 – Races en péril : 30 ans de sauvegarde : bilan et perspectives (5^e journée) (2005)
77 – Varia n°8 (2005)
78 – Le chien : domestication, raciation, utilisations dans l'histoire (2006)
Hors-Série n°6 – F. Spindler, Souvenirs ethnozootecques (2006)
79 – Les bovins : de la domestication à l'élevage (2006)
Hors-Série n°7 – Josiane Ribstein, La transhumance bovine dans le massif vosgien et l'arc alpin (2006)
80 – Le gardiennage en élevage (2007)
81 – Les aides animalières : les animaux au service du handicap (2007)
82 – Histoire des courses et des compétitions équestres (2007)
83 – Appréciation et jugement morphologiques des animaux (2008)
84 – L'homme et l'animal : voix, sons, musique (2008)
85 – Histoire et évolution des races et des productions caprines (2008)
86 – Le lait de demain (2009)
87 – Varia n°9 (2009)
88 – Un cheval pour vivre & Varia n°10 (2010)
89 – Hommage à R. Laurans, mélanges d'EZ (2010)
90 – Poisson : un animal sauvage et domestique (2011)
91 – Le mouton, de la domestication à l'élevage (2011)
92 – Les Fèces animales (2012)
93 – Pratiques de fin de vie des animaux (2012)
94 – Varia n°11 (2013)
95 – Intensification/extensification, bien-être animal (2013)
96 – De la plume et de ses usages (2014)
97 – Le veau de boucherie (2014)
98 – Les animaux dans la Grande guerre (2015)
99 – Le gras (2015)
100 – L'animal domestique dans la forêt (2016)
101 – Le cheval, de la domestication à l'élevage (2016)
102 – Louis Jean-Marie Daubenton, zootechnicien (2017)
103 – Races en péril devenir (6^e journée) (2017)
104 – Les chats du troisième millénaire (2018)
Hors-Série n°8 – G. Lutz, Grandeurs des chasses du temps jadis (2018)
105 – Les régions caprines françaises (Tome 1) (2019)
106 – Les camélidés d'Afrique et d'Asie (2019)
107 – Varia n°12 (2020)
108 – Les régions caprines françaises (Tome 2) (2021)
109 – La formation en génétique animale, l'organisation de la sélection, les races animales et la biodiversité (2021)
110 – De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel (2022)
111 – Numéro du jubilé (à paraître)
112 – Varia n°13 (à paraître)